This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 536794

Digitized by Google

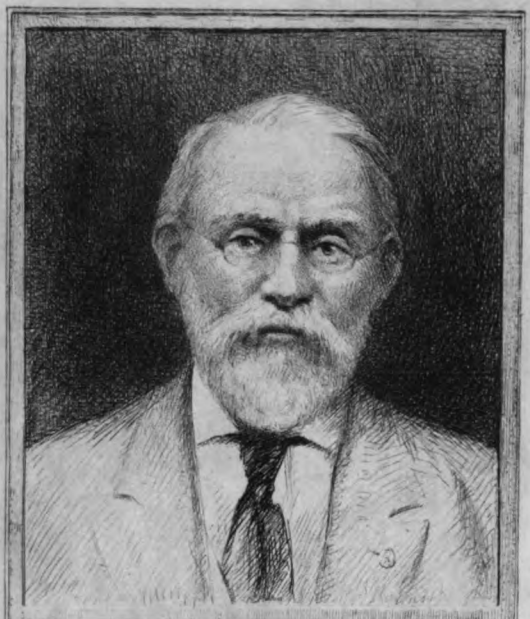

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMOIRES

de la

Société d'Émulation

DU JURA

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU JURA

NEUVIÈME SÉRIE

QUATRIÈME VOLUME

1915

LONS-LE-SAUNIER
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE LUCIEN DECLUME
—
1915

Digitized by Google

financier, resteront pendant de longues années les vestiges vivants d'un passé auquel s'intéressent tous ceux qui aiment à évoquer le souvenir de la vieillle terre comtoise.

Le compte-rendu financier sera présenté par le Trésorier dès que le recouvrement des quittances pour l'exercice 1914 aura été effectué.

M. l'abbé Perrod remercie ensuite les membres de la Société de l'honneur qu'ils lui ont fait en l'appelant pendant deux années consécutives à la présidence de leurs réunions ; puis il rend un hommage ému à la mémoire de M. Déchelette, tombé glorieusement à l'ennemi en septembre dernier.

Cette mort est une perte irréparable pour les sciences préhistoriques, dont il était l'un des maîtres ; mais son œuvre lui survivra, et les nombreux documents recueillis par lui serviront à éclairer d'un jour nouveau ces passionnantes recherches sur l'histoire de nos plus lointains ancêtres.

Après l'admission de M. Drieu comme membre résidant au chef-lieu, il est procédé à l'élection du président et du vice-président, conformément à l'article 8 du règlement de la Société.

M. Emile Monot est élu président et M. Guichard, vice-président, pour l'année 1915.

Tous deux remercient l'Assemblée ; puis, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Digitized by Google

Séance du 14 janvier 1915.

Présents : M. Monot, *Président*, Guichard, *Vice-Président*, Benoit, Declume, Drieu, Girardot, Jeanperrin, Lachiche, Lombard, Mias, Abbé Perrod et Carrez, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

En prenant place au fauteuil présidentiel, M. Monot fait l'éloge de son prédécesseur, M. l'abbé Perrod. Il souhaite la bienvenue à M. Drieu, professeur au Lycée, nouvellement admis ; puis, en quelques paroles profondément patriotiques, il adresse, au nom de la Société d'Emulation, ses meilleurs vœux à tous ceux de ses membres qui contribuent à la défense du pays, en luttant pour la cause de la civilisation et du droit.

Il est donné lecture de la correspondance, notamment d'une lettre de M. Louis Lautrey, capitaine de réserve au 346e régiment d'infanterie, nous apportant les meilleurs vœux de notre collègue pour l'année 1915.

Une circulaire reçue du Ministère de l'Instruction publique annonce l'ajournement du 53e Congrès des Sociétés savantes dont la tenue devait avoir lieu à Marseille en avril prochain.

Il est rendu compte des ouvrages reçus. Rien d'important à signaler.

M. l'abbé Perrod fait part à l'Assemblée d'un ensemble d'articles publiés par la *Petite Patrie*, journal imprimé à Dole, et dont un exemplaire lui a été communiqué par M. Feuvrier. Cette feuille, rédigée spécialement en vue d'être envoyée à tous les soldats dolois combattant sur le front, offre un réel intérêt et sera conservée dans les collections de notre Société.

Digitized by Google

financier, resteront pendant de longues années les vestiges vivants d'un passé auquel s'intéressent tous ceux qui aiment à évoquer le souvenir de la vieillle terre comtoise.

Le compte-rendu financier sera présenté par le Trésorier dès que le recouvrement des quittances pour l'exercice 1914 aura été effectué.

M. l'abbé Perrod remercie ensuite les membres de la Société de l'honneur qu'ils lui ont fait en l'appelant pendant deux années consécutives à la présidence de leurs réunions ; puis il rend un hommage ému à la mémoire de M. Déchelette, tombé glorieusement à l'ennemi en septembre dernier.

Cette mort est une perte irréparable pour les sciences préhistoriques, dont il était l'un des maîtres ; mais son œuvre lui survivra, et les nombreux documents recueillis par lui serviront à éclairer d'un jour nouveau ces passionnantes recherches sur l'histoire de nos plus lointains ancêtres.

Après l'admission de M. Drieu comme membre résidant au chef-lieu, il est procédé à l'élection du président et du vice-président, conformément à l'article 8 du règlement de la Société.

M. Emile Monot est élu président et M. Guichard, vice-président, pour l'année 1915.

Tous deux remercient l'Assemblée ; puis, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Digitized by Google

Séance du 14 janvier 1915.

Présents : M. MONOT, *Président*, GUICHARD, *Vice-Président*, BENOIT, DECLUME, DRIEU, GIRARDOT, JEAN-PERRIN, LACHICHE, LOMBARD, MIAS, Abbé PERROD et CARREZ, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

En prenant place au fauteuil présidentiel, M. MONOT fait l'éloge de son prédécesseur, M. l'abbé PERROD. Il souhaite la bienvenue à M. DRIEU, professeur au Lycée, nouvellement admis ; puis, en quelques paroles profondément patriotiques, il adresse, au nom de la Société d'Emulation, ses meilleurs vœux à tous ceux de ses membres qui contribuent à la défense du pays, en luttant pour la cause de la civilisation et du droit.

Il est donné lecture de la correspondance, notamment d'une lettre de M. Louis LAUTREY, capitaine de réserve au 346e régiment d'infanterie, nous apportant les meilleurs vœux de notre collègue pour l'année 1915.

Une circulaire reçue du Ministère de l'Instruction publique annonce l'ajournement du 53e Congrès des Sociétés savantes dont la tenue devait avoir lieu à Marseille en avril prochain.

Il est rendu compte des ouvrages reçus. Rien d'important à signaler.

M. l'abbé PERROD fait part à l'Assemblée d'un ensemble d'articles publiés par la *Petite Patrie*, journal imprimé à Dole, et dont un exemplaire lui a été communiqué par M. FEUVRIER. Cette feuille, rédigée spécialement en vue d'être envoyée à tous les soldats dolois combattant sur le front, offre un réel intérêt et sera conservée dans les collections de notre Société.

Digitized by Google

M. l'abbé Perrod annonce également qu'il se propose de continuer le classement des archives de la Société. L'Assemblée témoigne toute sa satisfaction à notre érudit collègue qui veut bien se charger d'un travail dont l'importance et l'utilité sont incontestables.

M. Monot donne lecture d'un mémoire intitulé « Tranchées, mines et contre-mines dans la guerre des Romains ». Après avoir rappelé que les conditions singulières de la guerre actuelle ont rendu familiers à tous les Français les mots de tranchées, sapes, mines et contre-mines, il expose qu'il a voulu chercher dans les historiens anciens quel usage les Romains, ces admirables soldats, avaient fait de ces excellents moyens de défense et d'attaque.

Il parle d'abord de la tranchée et en montre les divers usages : procédé de blocus surtout (comme à Alise), moyen de protection (comme à Nicopolis), et chemin défilé (comme à Gergovie). Puis il indique comment on l'ouvrait, et, au contraire, comment on arrivait à la franchir.

De là, il passe à la mine, au trou de lapin, comme l'appelaient les Romains. Il fait connaître par quelles ruses on en déguisait l'origine et on en cachait la direction, quels en étaient les effets, et il cite des exemples et des anecdotes.

Il termine par quelques pages sur la contre-mine et sur la mine artificielle ou galerie couverte, la souris, de son joli nom romain. De nombreux détails, empruntés aux historiens anciens, des anecdotes encore, tirées des mêmes sources, relèvent cet exposé et lui donnent de la variété.

Il serait à souhaiter que cette étude, d'une saisissante actualité, fut insérée dans les prochains « Mémoires ».

A la fin de la séance, un lédonien, ancien professeur de diction, M. Jules Perchet, déclame une émou-

Digitized by Google

M. Monot fait à son tour deux communications. Dans la première qu'il intitule : « Retraite de Pallu de la Barrière à travers les neiges du Haut-Jura », il nous fait connaître l'itinéraire suivi par le vaillant général et ses compagnons d'armes pour échapper à l'absolue nécessité d'entrer en Suisse après le combat de La Cluse, le 1er février 1871.

La seconde étude : « Le Sac du Café Bourbon à Lons après la défection de Ney (mars 1815) », nous ramène au centième anniversaire d'un événement historique dont notre sympathique président aurait voulu écrire le récit détaillé, mais dont il raconte seulement un petit épisode d'après des documents authentiques tirés des Archives de la ville et des dépositions du procès de Ney. Il y joint une citation d'un pamphlet inédit de 1817: « Les douze Apôtres, satire des Royalistes qui fréquentaient le Café Bourbon au début de la Restauration. »

Ces lectures, dont l'actualité souligne encore l'intérêt ont particulèrement retenu l'attention des membres présents.

Il est décidé que la prochaine réunion aura lieu le 15 avril, puis l'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance.

Séance du 15 avril 1915.

Présents : MM. Monot, *Président* ; Decluме, Commandant Helffer, Lachiche, Lombard, Martin, Mias, Abbé Perrod, Mlle Taviot, Dr Vagniot et Carrez *Secrétaire.*

Absent excusé : M. Guichard, *Vice-Président.*

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Digitized by Google

M. le Président souhaite la bienvenue à M. le Commandant HELFFER, entièrement rétabli et à M. MARTIN, professeur à l'Université de Pétrograd dont l'admission au titre de membre correspondant est proposée.

M. MONOT informe l'assemblée qu'il n'a pas donné suite à son projet d'analyser le travail important de M. FEUVRIER sur les « Enceintes préhistoriques et anhistoriques de la région de Dole », une étude sur cette question ayant été publiée dans le Bulletin de l'Académie de Besançon.

M l'Abbé PERROD remet à chaque membre présent une empreinte du sceau de la « Kommandatur » allemande pendant l'occupation de Dole en 1871. Ces empreintes qui font revivre les souvenirs pénibles de l'invasion allemande dans le Jura lui ont été adressés par M. FEUVRIER.

M. le Président, en termes émus, fait l'éloge funèbre de deux membres de la Société, morts glorieusement pour la Patrie : MM. le Prince d'ARENBERG et Louis LAUTREY.

Il demande de vouloir bien, dans les prochains « Mémoires », annexer à la liste des membres, les noms de nos collègues tués à l'ennemi.

M. l'Abbé PERROD propose d'établir en outre pour chacun d'eux une notice à insérer à la suite des procès-verbaux. L'ensemble de ces notices qui seront, autant que possible, accompagnées de portraits, formera un « Livre d'Or » de la Société d'Emulation. — Adopté.

M. MONOT lit ensuite une intéressante étude sur les « Salines du Jura et les vieilles voies de communications », et il donne à ce sujet une importante conclusion de M. Maurice PIROUTET.

Le savant archéologue reconnaît que l'une des voies les plus anciennes de la Séquanie était certainement

Digitized by Google

M. MONOT fait à son tour deux communications. Dans la première qu'il intitule : « Retraite de Pallu de la Barrière à travers les neiges du Haut-Jura », il nous fait connaître l'itinéraire suivi par le vaillant général et ses compagnons d'armes pour échapper à l'absolue nécessité d'entrer en Suisse après le combat de La Cluse, le 1er février 1871.

La seconde étude : « Le Sac du Café Bourbon à Lons après la défection de Ney (mars 1815) », nous ramène au centième anniversaire d'un événement historique dont notre sympathique président aurait voulu écrire le récit détaillé, mais dont il raconte seulement un petit épisode d'après des documents authentiques tirés des Archives de la ville et des dépositions du procès de Ney. Il y joint une citation d'un pamphlet inédit de 1817: « Les douze Apôtres, satire des Royalistes qui fréquentaient le Café Bourbon au début de la Restauration. »

Ces lectures, dont l'actualité souligne encore l'intérêt ont particulèrement retenu l'attention des membres présents.

Il est décidé que la prochaine réunion aura lieu le 15 avril, puis l'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance.

Séance du 15 avril 1915.

Présents : MM. MONOT, *Président* ; DECLUME, Commandant HELFFER, LACHICHE, LOMBARD, MARTIN, MIAS, Abbé PERROD, Mlle TAVIOT, Dr VAGNIOT et CARREZ *Secrétaire.*

Absent excusé : M. GUICHARD, *Vice-Président.*

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Digitized by Google

M. le Président souhaite la bienvenue à M. le Commandant HELFFER, entièrement rétabli et à M. MARTIN, professeur à l'Université de Pétrograd dont l'admission au titre de membre correspondant est proposée.

M. MONOT informe l'assemblée qu'il n'a pas donné suite à son projet d'analyser le travail important de M. FEUVRIER sur les « Enceintes préhistoriques et anhistoriques de la région de Dole », une étude sur cette question ayant été publiée dans le Bulletin de l'Académie de Besançon.

M l'Abbé PERROD remet à chaque membre présent une empreinte du sceau de la « Kommandatur » allemande pendant l'occupation de Dole en 1871. Ces empreintes qui font revivre les souvenirs pénibles de l'invasion allemande dans le Jura lui ont été adressés par M. FEUVRIER.

M. le Président, en termes émus, fait l'éloge funèbre de deux membres de la Société, morts glorieusement pour la Patrie : MM. le Prince d'ARENBERG et Louis LAUTREY.

Il demande de vouloir bien, dans les prochains « Mémoires », annexer à la liste des membres, les noms de nos collègues tués à l'ennemi.

M. l'Abbé PERROD propose d'établir en outre pour chacun d'eux une notice à insérer à la suite des procès-verbaux. L'ensemble de ces notices qui seront, autant que possible, accompagnées de portraits, formera un « Livre d'Or » de la Société d'Emulation. — Adopté.

M. MONOT lit ensuite une intéressante étude sur les « Salines du Jura et les vieilles voies de communications », et il donne à ce sujet une importante conclusion de M. Maurice PIROUTET.

Le savant archéologue reconnaît que l'une des voies les plus anciennes de la Séquanie était certainement

Digitized by Google

vement au champ d'honneur, M. GUILLOT, de Vaux-sous-Bornay (le cinquième mort de la Société d'Emulation) ; le trésorier rend son compte pour 1914, lequel est approuvé après un rapport de M. Maurice PROST ; enfin M. Emile MONOT donne la parole à M. GIRARDOT pour une importante communication relative à la *station hydrominérale de Lons*, et, en particulier, à la *source saline du Puits-Salé*.

M. GIRARDOT déclare d'abord que, dans cette séance, il se contentera d'un exposé sommaire des points les plus importants et les plus intéressants dans les circonstances actuelles.

« Les publications de savants spécialistes ont fort nettement, dit-il, mis en lumière la remarquable valeur thérapeutique que possède la station hydrominérale de Lons-le-Saunier, par les eaux chlorurées sodiques fortes bromo-iodurées et les eaux mères dont elle dispose en abondance, ainsi que par les eaux salées ferrugineuses et gazeuses, légèrement sulfureuses, de la source du Puits-Salé.

« De ces diverses eaux minérales, les premières employées seulement pour l'usage externe dans l'établissement balnéaire des Mouillères, se font remarquer, parmi celles de toutes les stations analogues, par leur très grande richesse en chlorure de sodium, et, en outre, dans les eaux-mêmes, par le dosage élevé des bromures

« Bien moins chargées de chlorure de sodium, les eaux du Puits-Salé, pour lesquelles un petit établissement balnéaire avait été construit, vers 1850, au-dessus de la source même, sont précieuses surtout par leur teneur assez élevée en carbonate de fer, et par la présence de l'acide carbonique libre, en suffisante proportion pour en permettre l'usage interne.

« Entre autres études sur nos eaux minérales, on ne saurait omettre de rappeler, en particulier, les importantes notices spéciales de M. le docteur Challan de Belval, médecin principal de l'armée, et du regretté docteur Guichard, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de notre ville, qui a si forte-

Digitized by Google

ment contribué au développement de notre station balnéaire ; puis une brève notice, plus récente, de M. le docteur Reverchon, médecin principal de l'armée.

« Mais, de plus, il importe de rappeler les appréciations si autorisées et si favorables de M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, lors d'un voyage d'étude médicale des stations d'eaux minérales, en 1907.

« *La station hydrominérale de Lons-le-Saunier est la place forte des chlorurées sodiques*, déclarait l'éminent professeur, en présence d'un nombreux groupe de médecins français et étrangers, qui visitaient avec lui notre station balnéaire, en compagnie de M. le docteur Challan de Belval. *Elle détient le record de la force bienfaisante, et mérite d'être tenue pour l'une des plus efficaces ressources de la médication hydrominérale saline, tant en France qu'à l'étranger.*

« Lons-le-Saunier, ajoutait-il, possède, en outre des eaux « mères de ses salines, une source naturelle d'eau chlorurée « ferrugineuse carbonique, plus particulièrement réservée à « l'usage interne et d'une facilité de tolérance qui ne se ren- « contre dans aucune autre des stations similaires ».

C'est en ces termes que la déclaration de M. le docteur Landouzy se trouve rapportée dans une nouvelle et fort intéressante notice (non encore publiée) de M. le docteur Challan de Belval, sur notre station hydro-minérale.

« L'intérêt considérable, si bien mis en évidence, qui s'attache à notre station balnéaire saline de Lons-le-Saunier, reçoit, des graves circonstances actuelles, une importance toute particulière et plus pressante, sur laquelle on ne saurait différer d'appeler l'attention.

« C'est tout d'abord, pour le rôle précieux que les eaux de notre station lédonienne peuvent très souvent offrir, d'après les docteurs, non plus seulement en faveur d'un nombre relativement restreint de malades ordinaires, mais en particulier dans le traitement des blessés et des malades de nos armées, et, de plus, pour bien d'autres personnes encore dont la santé aura pu se trouver altérée sous l'effet des souffrances physiques et morales causées par la guerre.

Digitized by Google

vement au champ d'honneur, M. GUILLOT, de Vaux-sous-Bornay (le cinquième mort de la Société d'Emulation) ; le trésorier rend son compte pour 1914, lequel est approuvé après un rapport de M. Maurice PROST ; enfin M. Emile MONOT donne la parole à M. GIRARDOT pour une importante communication relative à la *station hydrominérale de Lons*, et, en particulier, à la *source saline du Puits-Salé*.

M. GIRARDOT déclare d'abord que, dans cette séance, il se contentera d'un exposé sommaire des points les plus importants et les plus intéressants dans les circonstances actuelles.

« Les publications de savants spécialistes ont fort nettement, dit-il, mis en lumière la remarquable valeur thérapeutique qne possède la station hydrominérale de Lons-le-Saunier, par les eaux chlorurées sodiques fortes bromo-iodurées et les eaux mères dont elle dispose en abondance, ainsi que par les eaux salées ferrugineuses et gazeuses, légèrement sulfureuses, de la source du Puits-Salé.

« De ces diverses eaux minérales, les premières employées seulement pour l'usage externe dans l'établissement balnéaire des Mouillères, se font remarquer, parmi celles de toutes les stations analogues, par leur très grande richesse en chlorure de sodium, et, en outre, dans les eaux-mêmes, par le dosage élevé des bromures

« Bien moins chargées de chlorure de sodium, les eaux du Puits-Salé, pour lesquelles un petit établissement balnéaire avait été construit, vers 1850, au-dessus de la source même, sont précieuses surtout par leur teneur assez élevée en carbonate de fer, et par la présence de l'acide carbonique libre, en suffisante proportion pour en permettre l'usage interne.

« Entre autres études sur nos eaux minérales, on ne saurait omettre de rappeler, en particulier, les importantes notices spéciales de M. le docteur Challan de Belval, médecin principal de l'armée, et du regretté docteur Guichard, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de notre ville, qui a si forte-

Digitized by Google

ment contribué au développement de notre station balnéaire ; puis une brève notice, plus récente, de M. le docteur Reverchon, médecin principal de l'armée.

« Mais, de plus, il importe de rappeler les appréciations si autorisées et si favorables de M. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, lors d'un voyage d'étude médicale des stations d'eaux minérales, en 1907.

« *La station hydrominérale de Lons-le-Saunier est la place forte des chlorurées sodiques*, déclarait l'éminent professeur, en présence d'un nombreux groupe de médecins français et étrangers, qui visitaient avec lui notre station balnéaire, en compagnie de M. le docteur Challan de Belval. *Elle détient le record de la force bienfaisante, et mérite d'être tenue pour l'une des plus efficaces ressources de la médication hydrominérale saline, tant en France qu'à l'étranger.*

« Lons-le-Saunier, ajoutait-il, possède, en outre des eaux « mères de ses salines, une source naturelle d'eau chlorurée « ferrugineuse carbonique, plus particulièrement réservée à « l'usage interne et d'une facilité de tolérance qui ne se ren- « contre dans aucune autre des stations similaires ».

C'est en ces termes que la déclaration de M. le docteur Landouzy se trouve rapportée dans une nouvelle et fort intéressante notice (non encore publiée) de M. le docteur Challan de Belval, sur notre station hydro-minérale.

« L'intérêt considérable, si bien mis en évidence, qui s'attache à notre station balnéaire saline de Lons-le-Saunier, reçoit, des graves circonstances actuelles, une importance toute particulière et plus pressante, sur laquelle on ne saurait différer d'appeler l'attention.

« C'est tout d'abord, pour le rôle précieux que les eaux de notre station lédonienne peuvent très souvent offrir, d'après les docteurs, non plus seulement en faveur d'un nombre relativement restreint de malades ordinaires, mais en particulier dans le traitement des blessés et des malades de nos armées, et, de plus, pour bien d'autres personnes encore dont la santé aura pu se trouver altérée sous l'effet des souffrances physiques et morales causées par la guerre.

Digitized by Google

« Dans notre ville, l'Hôtel-Dieu, ainsi que les hôpitaux auxiliaires reçoivent de nombreux blsssés et malades militaires, et il existe, en outre, un dépôt des convalescents. On ne saurait trop souhaiter que le bienfait de la cure hydro-minérale puisse être organisé en faveur de ceux à qui elle serait profitable, peut-être même un certain nombre pourraient-ils être envoyés dans nos établissements hospitaliers, spécialement pour cet objet.

« Ainsi pourraient se trouver réalisées à Lons-le-Saunier les vues de l'Institut d'Hydrologie de Paris et de la Société d'Hydrologie et de Climatologie de Bordeaux et du Sud-Ouest, qui, en mars dernier, au rapport de divers journaux (1), ont signalé au Ministre de la Guerre la possibilité « d'uti-« liser, au bénéfice des blessés et des malades de notre ar-« mée, la cure thermale, en profitant des hôpitaux tempo-« raires et auxiliaires qui ont été établis dans la plupart des « villes d'eaux, si nombreuses dans notre pays ».

A cette occasion, il est intéressant de rappeler que dès 1874, dans sa première notice sur notre station lédonienne, M. le docteur Challan de Belval émettait le vœu, de concert avec notre regretté compatriote le docteur Gerrier, médecin inspecteur de l'armée, « qu'il fut créé, par le Gouvernement, « à Lons-le-Saunier, une station thermale militaire permet-« tant d'y envoyer un grand nombre de soldats habituelle-« ment désignés pour les bains de mer ou de Bourbonne-« les-Bains, et qui, en raison de l'éloignement ou de l'en-« combrement, ne peuvent pas les obtenir ».

« A un autre point de vue, notre station hydro-thermale lédonienne présente une importance sur laquelle on ne pourrait trop désormais attirer l'attention.

« Par la haute valeur thérapeutique qui lui est reconnue, à raison de la forte minéralisation de ses eaux, elle doit prétendre à un rôle des plus importants, conjointement avec les autres stations balnéaires salines de notre pays, celles de Besançon et de Salins, en particulier, etc., pour remplacer avantageusement à l'avenir les stations balnéaires alleman-

(1) *Nouvelliste de Bordeaux*, du 14 mars 1915. — *Journal des Débats* du 16 mars, etc.

Digitized by Google

des, et contribuer ainsi à attirer dans nos stations françaises les malades des nations alliées qui fréquentaient jusqu'ici les villes d'eaux d'outre-Rhin.

« Cet intérêt patriotique de notre station hydro-minérale, déjà le regretté docteur Guichard ne manquait pas de le signaler, en 1888, dans la réunion de Lédoniens où il préconisait la construction du nouvel établissement balnéaire. - Combien plus pressant encore se révèle-t-il de nos jours ! »

En terminant sa communication, M. Girardot se préoccupe de l'état dans lequel est tombé l'ancien établissement balnéaire du Puits-Salé.

Pour que la station hydro-minérale lédonienne, si digne d'intérêt, puisse recevoir toute l'extension dont elle pourrait être susceptible, il serait bien désirable que les dispositions nécessaires fussent prises, afin de permettre l'utilisation médicale la plus complète et la meilleure des eaux de la source du Puits Salé.

Le président remercie vivement M. Girardot de sa très intéressante communication, sur laquelle il convient d'attirer l'attention du corps médical militaire, et il informe ses confrères que la prochaine séance de la Société aura lieu le jeudi 14 octobre. Il souhaite de tout cœur qu'elle soit illuminée par le soleil de la victoire.

Pour extrait conforme :

Le Président, E. Monot. — *Le Secrétaire*, H. Carrez.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICES NÉCROLOGIQUES

Digitized by Google

Digitized by Google

Joseph DÉCHELETTE

Membre de l'Institut.

Capitaine au 298e Régiment d'infanterie,
tué à Vingré (Aisne), le 4 octobre 1914.

Digitized by Google

Digitized by Google

J. DÉCHELETTE.

Joseph DÉCHELETTE était membre correspondant de la *Société d'Emulation* depuis l'an dernier. Il avait bien voulu accepter ce titre, modeste au milieu de tant d'autres, après la Conférence qu'il avait donnée au Théâtre de Lons-le-Saunier et qui avait eu un si réel succès.

Nous ne pouvons pas oublier dans nos Mémoires, son nom qui restera un de nos plus précieux souvenirs, mais il ne nous appartient évidemment pas de juger son œuvre.

Voulant accompagner son portrait de quelques lignes, nous ne croyons pouvoir faire mieux que de reproduire les paroles émues par lesquelles, M. l'abbé PERROD, alors président de la Société, faisait part à ses collègues de la perte qu'ils venaient de faire, à la réunion du 5 Novembre 1914.

« .... Le 4 Octobre dernier, Joseph DÉCHELETTE, capitaine au 298e d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, Correspondant de l'Institut, Conservateur du Musée de Roanne, etc., tombait à Vingré dans l'Aisne, sous les balles ennemies, au moment qu'il entraînait ses soldats au combat.

Joseph DÉCHELETTE avait 52 ans ; il aurait pu juger qu'il avait payé à sa patrie la dette du sang et se garder encore pour lui apporter, dans l'éclat de la Science, les rayons d'une juste renommée qui grandissait chaque jour. Favorisé des dons de la fortune au-delà même de ses désirs, aimé de sa famille et de nombreux amis, maître ayant définitivement dépassé les préhistoriens hier encore ses rivaux, robuste au point de ne pas con-

Digitized by Google

naître la fatigue des longs voyages ni celles des veilles studieuses, la vie lui souriait de tous côtés.

Simplement, héroïquement faut-il ajouter, il a sacrifié tout cela, et sa dernière parole a été : « Je suis heureux que ma mort serve à la France ! »

Peut-être cependant, gardait-il un regret pour son œuvre inachevée qui était aussi pour le service de la Patrie : *Pendet interrupta moles !*

Car c'est bien d'un monument qu'il s'agit ; monument que ce *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* dont nous espérons qu'un soin pieux pourra rassembler les derniers matériaux encore épars mais déjà travaillés.

Il est trop tôt pour parler de Joseph DÉCHELETTE comme savant. Ses collègues de l'Institut attendent eux-mêmes des jours plus calmes, où dans la paix de la victoire, la France comptera et pèsera ses pertes. Celle-ci, on doit l'affirmer, sera parmi les plus lourdes !

Mais en attendant, nous paierons la dette du cœur. Il était notre collègue, il était devenu notre ami du jour où nous l'avions connu. La *Société d'Emulation* me permettra d'adresser à sa famille l'expression de nos sentiments à tous de regrets qui ne s'éteindront pas... »

M. PERROD.

Digitized by Google

Henri PROST

Archiviste paléographe,

Sergent au 260e Régiment d'infanterie,
blessé le 27 janvier en Alsace, mort à Belfort
le 19 février 1915.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Henri PROST.

Ayant à faire part de la mort de M. Henri Prost, membre correspondant de la Société d'Emulation, M. l'abbé Perrod, s'est exprimé en ces termes :

C'est avec une peine réelle que je viens vous faire part de la mort d'un de nos plus jeunes collègues.

La Société d'Emulation du Jura, dans la personne de deux de ses correspondants, dont l'un des plus notoires : J. Déchelette, a déjà été douloureusement atteinte depuis le début de la guerre.

Celui qu'elle vient de perdre encore nous était des plus chers et par les espérances qui se sont éteintes avec lui et par les souvenirs que nous rendaient présents le nom qu'il portait.

Henri Prost était le neveu de notre cher Bernard Prost, ancien archiviste du Jura, inspecteur général des Bibliothèques et archives de France, toujours si dévoué à notre Société d'Emulation, l'un des meilleurs ouvriers de notre activité scientifique provinciale, un des fils de la terre comtoise dont la petite patrie, après la grande, s'honorera longtemps.

Héritier de son oncle qui n'avait pas d'enfant, fils de son cœur et de son esprit, continuateur de son œuvre, Henri Prost avait 31 ans. Brillant élève de l'Ecole des Chartes, l'estime de ses maîtres l'avait désigné pour une situation privilégiée où sa carrière devait trouver un terrain pour croître et porter toujours des fruits utiles.

Sous-archiviste de la Préfecture de la Seine, il travaillait aux côtés de M. Poete, un autre de nos compatriotes. Il s'était fait remarquer par la régularité de

Digitized by Google

son labeur, la conscience de son érudition, la sûreté de son jugement. Ses rares et précieux loisirs, dédaigneux des attraits de la vie mondaine où le charme de sa personne et l'abondance de ses relations lui auraient donnés sans peine, des succès, il les consacrait à mettre en ordre, pour les publier, en collaboration avec notre collègue l'abbé P. Brune, les *Inventaires des ducs de Bourgogne* préparés par son oncle, source de renseignements indispensable à la complète histoire de notre province. Deux volumes avaient déjà paru de cette œuvre une fois encore interrompue par la mort.

Marié, il ya deux ans, il a quitté le foyer où désormais veille solitaire sur sa mémoire la plus délicate tendresse, fleur de jeunesse et d'amour, pour faire son devoir de Français au jour du grand appel de la Patrie en danger.

Sergent au 260e d'infanterie, atteint le 27 janvier dans un des combats livrés en Alsace, il est mort le 19 février des suites de ses blessures, à l'hôpital militaire de Belfort.

Sans vouloir évoquer en ce moment le nom de Prost-Lacuson dont il aimait à se dire, avec un sourire qui laissait percer un scepticisme aimable, le lointain descendant; sans rappeler avec celle de son oncle, la figure de sa tante, l'abbesse de Ste-Claire de Poligny qui succédait à sainte Colette, et qui mourait il y a quelques semaines; songeant seulement à la perte que nous faisons d'un aussi bon comtois, d'un excellent français et d'un collègue aimé, je déposerai sur sa tombe la fleur triste du regret en attendant que verdisse, avec le Printemps et la victoire, la palme dont un rameau lui sera dû à plus d'un titre.

M. Perrod.

Digitized by Google

Prince Ernest d'ARENBERG

Lieutenant au 232e Régiment d'infanterie,
blessé le 23 octobre 1914 en Woëvre,
mort à l'ambulance du château de Combreux,
le 20 mars 1915.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

M. le Prince Ernest d'Arenberg.

Après MM. Déchelette et Henri Prost, que M. l'abbé Perrod a si dignement et si éloquemment loués, je dois, à mon tour, faire l'éloge funèbre d'un autre de nos confrères, un des plus jeunes, et celui qui portait le plus grand nom, M. le prince Ernest d'Arenberg.

Il était parti dès le début de la mobilisation, comme lieutenant au 232e régiment d'infanterie, et il avait fait campagne en Alsace d'abord, puis en Woëvre : c'est là qu'il est tombé, le 23 octobre, en tête de ses hommes qu'il entraînait à la charge sous une pluie de mitraille. Ses glorieuses blessures lui avaient valu d'être cité en ces termes à l'ordre du jour de l'armée :

D'Arenberg, *lieutenant au 232e régiment d'infanterie ; malgré sa première blessure, a entraîné sa section sous un feu des plus violents, jusqu'au moment de l'assaut. Ne s'est arrêté qu'après avoir été immobilisé par deux autres blessures à la jambe, en recommandant à sa section de ne plus s'occuper de lui.*

Mais, aussi aimé de ses hommes qu'il était apprécié de ses chefs, il avait été relevé par quelques soldats qui s'étaient détachés de la section et qui, sous une grêle de balles et d'obus, l'avaient rapporté en arrière de la ligne de feu.

Pendant un mois, il fut soigné à Toul. Puis on le transporta, pour achever sa convalescence, au château de Combreux (Loiret), dans l'ambulance qu'y a établie sa belle-mère, Mme la duchesse d'Estissac. Mais l'infection de ses blessures fut plus forte que les soins empressés qui lui furent prodigués ; et, cinq mois après être

Digitized by Google

tombé en héros, il s'éteignait doucement en chrétien, le 20 mars.

Ses obsèques ont été célébrées le 22 mars, en l'église de Combreux. Les cordons du poêle étaient tenus par six hospitalisés de l'ambulance, et tous les blessés qui pouvaient marcher se firent un devoir d'accompagner le corps du vaillant lieutenant.

*
* *

Le prince D'ARENBERG était de ceux qui sont persuadés que noblesse oblige, et qu'à ceux de son rang, comme jadis aux sénateurs romains, s'applique le beau précepte: *Ceteris specimen esto*, « Qu'il soit pour les autres un exemple » ! Avant de se distinguer sur le champ de bataille, il avait porté sa jeune activité sur ce qu'on appelait jadis « les arts de la paix ». Il était vice-président du *Jura Français*, et il s'était beaucoup intéressé aux projets que cette jeune société avait commencé à réaliser. Installé depuis quelques années au château d'Arlay, où il avait entrepris d'importantes réparations, il avait acheté la grotte Guérin et y avait fait des fouilles, en même temps qu'il commençait à s'occuper d'études historiques.

En 1913, quand M. GIRARDOT et moi constituâmes le Comité local du Congrès préhistorique de Lons, M. GIRARDOT lui écrivit pour le prier de se joindre à nous : il accepta avec une bonne grâce que je n'ai pas oubliée, et dont nous fûmes très touchés. Le 31 juillet 1913, lorsque les Congressistes vinrent visiter la grotte magdalénienne, il vint à leur rencontre, voulut se faire lui-même leur guide, et leur montra ses collections d'objets en silex et en os (1).

Très compétent aussi en matière d'ornithologie, il avait beaucoup contribué, en mai et juin 1914, à orga-

(1) Cf. *Compte rendu* du Congrès de 1913, p. 881.

Digitized by Google

niser à Paris, au Jardin d'Acclimatation, l'exposition d'oiseaux qui eut tant de succès. L'année précédente, chargé de mission par le Ministère de l'Instruction publique, il avait fait, pour étudier sur place les oiseaux du pays, un voyage aux îles Feroë, et la *Revue hebdomadaire*, dans son numéro du 1er août 1914, avait publié les très intéressantes *Notes de voyage* qu'il en avait rapportées, et dont voici les dernières lignes :

« Je veux m'arrêter ici.

« Les pages succéderaient aux pages sans que le « sujet puisse être épuisé. Mais je voudrais en avoir « assez dit pour engager quelques personnes à entre- « prendre le voyage.

« Pour peu qu'elles aient le culte des pays sombres « du Nord, sans nul doute une tristesse leur étreindra « le cœur le jour où elles repartiront vers le monde, « quand, dans la barque svelte, elles dépasseront le « vieux fort en ruines qui défend la ville de poupées en « bois peint et verront les ruines de Kirkebö se profiler « à l'ouest. Sans nul doute encore, le souvenir de ces « gens accueillants, de cette nature sublime leur sera « gravé au cœur inaltérablement.

« Qui l'a vue ne l'oublie plus, l'Ultime Thulé dont « Pline vantait déjà les charmes l'an 80 avant Jésus- « Christ ».

Cette nostalgie, ce désir douloureux du retour aux pays mélancoliques et sans soleil, n'était-ce pas comme un pressentiment, comme le présage d'une destinée que la mort devait interrompre brutalement, avant le terme?

« Le prince d'Arenberg commençait aussi à s'occuper activement et utilement d'œuvres sociales dans le Jura, de concert avec sa jeune femme » (1). Il faisait beaucoup de bien à Arlay ; et, dans cette région où l'on

(1) *La Gazette de France*, citée dans *La Liberté du Jura*, du 8 avril 1915.

Digitized by Google

professe très volontiers ces opinions qu'on appelle « avancées », il avait vaincu l'hostilité par sa bonté.

Assurément, le grand nom qu'il portait n'avait jamais perdu son prestige ; mais sa charité et ses manières simples avaient fait ce miracle, que ce chrétien pratiquant, ce gentilhomme de la plus haute noblesse était très respecté et très aimé dans ce village, et que chacun y employait tout naturellement, pour lui parler, ces termes protocolaires qui semblaient avoir été abolis avec l'ancien régime. « Quand le curé d'Arlay commen-
« çait son sermon, m'écrit M. l'abbé Clément, direc-
« teur de l'Ecole Gerson, s'adressant au prince assis
« dans le banc seigneurial, il disait : Monseigneur, mes
« frères. — Mais le prince avait demandé que le ser-
« mon ne commençât point par une phrase adressée
« d'abord à lui seul. Je tiens ce détail de son neveu
« Vogüé ».

Alors que d'autres, follement — ou sottement — orgueilleux, croient que leur nom et leurs titres doivent les éloigner du peuple, le jeune prince d'Arenberg avait compris que ces hauteurs sont d'un autre temps, et qu'aujourd'hui, le devoir du noble est, tout au contraire, de se rapprocher du peuple, de l'aimer et de lui venir en aide, dans un véritable esprit de fraternité.

***

Présenté à notre Société au mois d'avril 1913, par MM. Perrod et de Chivré, le prince d'Arenberg y avait été admis le 7 mai. En cette qualité, il avait pris part au XIV[e] Congrès de l'Association franc-comtoise, tenu à Dole le 20 juillet dernier, et il y avait fait une communication intitulée « Nouvelles fouilles dans la grotte d'Arlay ». Au banquet, où j'étais assis en face de lui, j'avais échangé avec lui quelques paroles, et j'avais été frappé de ses façons simples et sans morgue. Il eût été

Digitized by Google

certainement pour nous un confrère à la fois actif et accueillant : nous ne pourrons plus, malheureusement, mettre à l'épreuve ces qualités que nous avions vu paraître en lui. Bien qu'il n'ait fait que passer parmi nous, le devoir de votre président n'en est pas moins de saluer cette jeune ombre, ce jeune confrère, prématurément mais glorieusement enlevé à notre sympathie, et au respect qui s'attache à son nom.

*
* *

Car, n'eût-il pas été un des nôtres, que le prince D'ARENBERG, par son nom seul, réclamait un hommage de la Société d'Emulation du Jura.

C'est, en effet, la famille D'ARENBERG qui possède les immenses propriétés territoriales de l'illustre maison de Chalon. Gardienne, dans le Jura, des traditions comtoises, c'est un devoir pour la Société d'Emulation que de s'en souvenir, et une obligation morale pour son président que de le rappeler, au moment où disparaît celui des membres de cette famille qui possédait le château d'Arlay, résidence de Jean de Chalon le Sage, et chef-lieu de son importante baronnie.

Lorsque la grande maison des Chalon s'éteignit en 1530, avec Philibert, ses propriétés passèrent aux Nassau. Confisquées et restituées à plusieurs reprises, elles furent adjugées en 1684 à Jean-Alphonse de Gand, prince d'Isenghien, créancier des Nassau pour une somme très élevée. Le prince d'Isenghien étant mort le 6 mai 1687, les terres des Chalon, après de très longues contestations, revinrent à ses deux fils, Louis et Alexandre-Maximilien : l'aîné, Louis, mourut en 1767, en les laissant aux enfants de son frère.

Celui-ci était mort neuf ans auparavant ; il avait eu, de son mariage avec Louise-Pauline de La Rochefoucauld, deux filles, dont l'aînée, Elisabeth-Pauline, avait

Digitized by Google

épousé le comte de Lauraguais, et la cadette, Louise-Pauline, le duc de La Rochefoucauld. Celle-ci étant morte d'un accident de chasse en 1771, tous ses biens passèrent à sa sœur la comtesse de Lauraguais. En 1773, la fille aînée de la comtesse épousa Louis-Engelbert-Marie-Raymond-Augustin, prince héréditaire d'Arenberg, dont elle eut cinq enfants. Le troisième de ses fils, le prince Pierre, eut dans son lot, à la mort de sa mère, en 1812, les terres de la maison de Chalon en Franche-Comté. De là, par une descendance dont je ne connais pas le détail, elles passèrent au prince Pierre, ancien président de la Compagnie de Suez, le père de notre défunt confrère.

C'est, malheureusement, au moment où, renouvelant les traditions des premiers Chalon, le jeune prince était revenu résider au chef-lieu de leur ancienne baronnie, que la mort l'a pris. Ce descendant d'une très vieille famille, ce possesseur d'antiques fiefs, qui, sans regret pour un passé définitivement aboli, vivait de la vie de son temps, ce prince très authentique qui donnait l'exemple du travail à plus d'un noble et à plus d'un bourgeois, et qui savait se rendre utile dans la Cité moderne, ce jeune savant qui fouillait des grottes préhistoriques et classait des oiseaux, — il est mort en héros, de blessures glorieuses reçues sur un champ de bataille, comme si, avec les terres des Chalon, il eût hérité les qualités, les vertus et la destinée du dernier et du plus grand, Philibert.

9-10 avril 1915. Emile Monot.

Digitized by Google

Louis LAUTREY

Capitaine au 346e Régiment d'infanterie,
tué le 31 mars 1915, au Bois-le-Prêtre.
(Photographie faite le 9 mars 1915,
à Pont à-Mousson.)

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Louis LAUTREY.

Mes fonctions de président m'obligent cette année à de bien douloureuses missions. Dimanche dernier, quand je donnais à notre secrétaire l'ordre du jour de la présente séance, je croyais n'avoir à faire qu'un éloge funèbre, celui du prince d'Arenberg. Hélas ! un nom nouveau vient de s'ajouter à notre livre des morts : notre cher collègue, mon vieil ami Louis Lautrey est tombé glorieusement le 31 mars, au Bois-Le-Prêtre, où il combattait depuis le début de cette terrible guerre. J'ai appris la nouvelle hier, par M. l'abbé Perrod, puis par une communication de sa veuve ; et la *Liberté du Jura* a publié hier soir la lettre où le colonel de son régiment apprenait à Mme Louis Lautrey, la mort de son mari. Cette lettre nous a dit comment, avant d'être atteint, il avait eu la joie de voir avancer sa compagnie, et comment ses hommes, qui l'aimaient beaucoup, l'avaient vengé en enlevant aux Allemands les tranchées qu'ils occupaient.

Louis Lautrey, né le 21 juillet 1864, à Cousance, était un ancien élève du lycée de Lons, et nous y avions été condisciples depuis notre enfance. Il était entré dans l'armée, par Saint-Cyr, et il était devenu vite capitaine ; mais il avait démissionné, et il était revenu vivre à Cousance, dans la maison de ses parents, entre sa mère et ses livres. Marié depuis peu d'années, il avait une petite fille qui était sa joie. Au bonheur de ce foyer, dont il était le chef très doux, il joignait, depuis son retour à Cousance, celui des travaux de l'esprit. Son activité intellectuelle se portait alternativement sur l'histoire et sur la poésie. Lemerre avait publié de lui :

Digitized by Google

La chanson naïve, *Daphnis et Chloé*, *Saint François d'Assise*, *Aïssé*, *Polycrate*, *Les Remords de Racine*, *Poèmes d'Israël*, et, l'an dernier, *Hélène de Tournon*, recueils de vers, et poèmes dramatiques. Hachette avait édité le *Journal de Voyage* de Montaigne, et Champion *La Vie du Capitaine La Cuzon*. *Les Remords de Racine* avaient été honorés d'une préface du grand philosophe Emile Boutroux ; *Hélène de Tournon* indiquait un poète définitivement maître de sa forme ; *La Vie de La Cuzon* avait été très remarquée, et le *Journal* de Montaigne était arrivé à sa deuxième édition. Peut-être vous souvenez-vous, Messieurs, que j'ai étudié devant vous *Hélène de Tournon* et *La Cuzon*. Je ne vous avais pas parlé du *Journal* de Montaigne, mais je l'avais lu très attentivement, et j'avais dit à l'auteur toute mon admiration pour une édition qui pouvait désormais se ranger dans les éditions « définitives » ; je lui avais soumis quelques critiques qu'il avait discutées en homme maître de son sujet et armé d'une érudition étendue. Je savais aussi qu'il avait achevé trois drames en vers, *Ulysse*, *le Roi David*, *Sacountala*, et que ce travailleur infatigable avait entrepris une *Histoire de l'invasion d'Henri IV en Franche-Comté*.

*
* *

C'est à ces joies du père de famille, du poète et de l'historien que, à 50 ans, Louis Lautrey s'arracha pour servir son pays. Le 20 août 1914, il m'écrivait, de Cousance :

« Mon cher ami, je pars ce soir pour Toul, où je suis nommé capitaine au 346e régiment d'infanterie. Comme je ne faisais plus partie de l'armée depuis cinq ou six ans, j'ai été obligé de m'engager il y a quinze jours : car il aurait été trop honteux, pour un vieux de la vieille, de voir battre les Prussiens sans moi ».

Digitized by Google

Et il terminait sa lettre en me chargeant d'une mission de confiance, la publication de ses trois drames inédits. Je lui répondis en exprimant l'espoir qu'il reviendrait pour les publier lui-même, et qu'il serait rendu à sa femme et à son enfant. Vain espoir ! ils ne le reverront plus ; et nous voilà nous-mêmes privés pour toujours de son active et précieuse collaboration.

***

Il y avait vingt-huit ans que Louis LAUTREY faisait partie de la Société d'Emulation du Jura. Il était sous-lieutenant au 55e régiment d'infanterie, à Aix-en-Provence, lorsqu'il y fut admis comme membre correspondant, le 25 janvier 1887 ; ses parrains avaient été MM. Zéphirin Robert et Declume.

Il nous donna sa première œuvre en 1893 : c'est la traduction en vers d'une chanson de Mistral : *Magali*. Elle est précédée d'une introduction, où je vous recommande une charmante description du paysage de La Turbie.

En 1894, nos *Mémoires* publient *Œdipe à Colone*, « essai de traduction en vers ». Il semble que notre poète se soit contenté de traduire les premières « scènes ». Il avait dû comprendre la difficulté de son entreprise. L'alexandrin classique est un peu pompeux et raide pour rendre la simplicité noble et la souplesse du trimètre de Sophocle ; et, si on le disloque à la mode romantique, on trahit Sophocle en traduisant cette œuvre d'une beauté si pure, *Œdipe à Colone*, dans le vers de *Ruy Blas* ou d'*Hernani*. L'année suivante, il nous donne un fragment de son *Saint François d'Assise*, où son talent, plus libre, est beaucoup plus à son aise et réussit bien mieux. Puis, voici de l'histoire : *La Baronnie de Chevreau* (*Mémoires* de 1901, 1902 et 1903). En 1907, ce sont neuf *Poèmes* bibliques, et, en 1909, de

Digitized by Google

nouveaux *Poèmes d'Israël*. Enfin, en 1912 et 1913, nous publions son œuvre maîtresse, *La Vie du Capitaine La Cuzon*.

Dans une lettre du 5 janvier 1915, il m'écrivait: « Puis-« que tu es de nouveau Président de la Société d'Emula-« tion, de cette bonne vieille Société dont nous faisons « partie depuis vingt-cinq ou trente ans, je te prie de « vouloir bien présenter à nos confrères mes amitiés, « mes respects et mes vœux les meilleurs. Puissions-« nous bientôt reprendre avec eux nos paisibles tra-« vaux » !

Il ne les reprendra pas avec nous Lui, à qui son âge donnait le droit de les continuer dans la paix, il a voulu les quitter pour aller défendre son pays. Il est mort vaillamment pour la France, pour nous ; et avec lui s'en sont allées bien des promesses, comme avec tous ceux que nous avons déjà perdus, MM. Déchelette, H. Prost, le prince d'Arenberg.

Avec Louis Lautrey disparaît un travailleur inlassable, un esprit cultivé et fin, volontiers malicieux sans méchanceté, un confrère très attaché à notre Société, à laquelle il songeait — j'en ai la preuve par toutes les lettres qu'il m'a écrites — jusque dans le fracas de la guerre. Et moi, si j'ai le droit de le dire ici, je perds en lui un vieil ami, un témoin de ma lointaine enfance.

Et je songe que, dans la France qui grandit, que nous élevons, nous autres maîtres de la jeunesse, il faut que tous ces morts aient des successeurs, pour que la vie intellectuelle de la patrie ne soit pas interrompue. Et jamais notre responsabilité n'a été plus grande ; jamais le devoir de nos élèves n'a été plus impérieux, plus exigeant : sauront-ils le comprendre ?

15 avril 1915. Emile Monot.

Digitized by Google

Léon GUILLOT

Licencié ès lettres,

Sergent au 171e Régiment d'infanterie,

tué le 20 mai 1915, au Bois d'Ailly.

Digitized by Google

UNIV
OF

Digitized by Google

Léon GUILLOT.

Léon Guillot était né à Vaux-sous-Bornay, près de Lons-le-Saunier, le 17 avril 1882. Sa famille est ancienne dans le pays. Elle est de celles qui aiment à vivre sur la terre comtoise où elles ont pris racine et prospéré depuis plusieurs générations, sans souci des profits ou des honneurs que leur intelligence et leur activité leur donneraient ailleurs.

Après de bonnes études secondaires au Petit séminaire de Vaux, notre collègue etait allé à Paris pour suivre les cours de la Faculté de droit. Il les abandonna vite pour ceux de la Faculté des Lettres. Bientôt licencié, il songeait à l'agrégation de l'Université quand ses goûts pour la vie champêtre autant que ses devoirs de famille le rappelèrent au village natal.

Il y apportait une intelligence active, une imagination que n'avaient pu satisfaire les spectacles de la vie factice de la grande ville, un goût très vif pour ceux de la nature dont il avait été quelque temps privé.

Tout simplement, il se mit à la tâche qui lui incombait. Il devint sans effort un de ces cultivateurs qui savent appliquer les méthodes nouvelles tout en restant fidèles à ce que l'on doit conserver de celles du passé. Tour à tour modèle et conseiller des gens au milieu desquels il vivait, il gagna leur confiance et leur sympathie et ils le choisirent pour adjoint au maire de leur commune.

Tout en surveillant ses champs où mûrissaient les moissons blondes chantées par Virgile, ses prés où butinaient les abeilles, sœurs de celles d'Aristée, son pressoir où s'égouttait le vin meilleur que le Falerne, il

Digitized by Google

sentait s'éveiller en lui un peuple d'images bruissant tel que celui qui chante au matin sur les coteaux de Bornay, dans le soleil levant.

Et son âme harmonieuse s'épanchait en poèmes dont il n'a publié qu'une partie, en 1910, chez Beauchesne, à Paris, sous ce titre : *les Victoires* ; victoires de l'esprit sur la matière ; victoire du cœur sur l'insensibilité des choses : *Victoires*, titre plein d'une promesse inconnue, à laquelle il disait donner sa vie et à laquelle il attachait d'avance sa mémoire en même temps que demeure ce qui restera de lui dans la pensée de ceux qui garderont son souvenir.

Il promettait à notre province un poète nouveau ; nouveau dans plusieurs sens de ce mot, car il avait sa note personnelle éloignée des tons excessifs que prennent parfois les jeunes écoles, même celle dont il faisait partie...

Un sort plus haut lui était réservé ; nul plus que lui n'en était digne s'il faut acheter le triomphe par des victimes de choix. « Si je meurs, disait-il en partant, vous pourrez affirmer que j'ai fait joyeusement le sacrifice de ma vie à mon pays ; puisse donc ma mort être utile ! c'est tout ce que je demande. »

Simple soldat réserviste au 271e d'infanterie, il demanda à passer au 171e actif ; successivement caporal et sergent, il allait être promu sous-lieutenant. Le 20 mai, au bois d'Ailly, à l'attaque de la Maison Blanche, il fut d'abord couvert de terre par un obus, puis il eut la tête emportée presque immédiatement après par un second projectile.

Avec sa famille dont il était le soutien et l'honneur, les habitants de son village qui l'aimaient tous, notre Société regrettera vivement la perte d'un collègue qui n'était nôtre que depuis peu de temps, mais qui nous donnait des espérances qui se tournent en hommages attristés.

Maurice Perrod.

Digitized by Google

Emile MONOT.

XIVe Congrès de l'Association franc-comtoise

(20 et 21 Juillet 1914).

Digitized by Google

Digitized by Google

Le XIV[e] Congrès de l'Association Franc-Comtoise

(20 et 21 juillet 1914).

Et d'abord, je supplie Messieurs les typographes de ne pas imprimer *Dôle*, comme fait la Compagnie P. L. M. en pleine gare de *Dole*.

Donc, c'est à Dole, sans accent circonflexe, que s'est tenu, cette année, le XIV[e] Congrès de l'*Association franc-comtoise*. Constituée en 1899, à Dole déjà, cette Union des Sociétés savantes de Franche-Comté et de Belfort tient chaque année un Congrès « destiné à res-« serrer les liens de cordiale solidarité qui doivent unir « les sociétés savantes et les travailleurs de la région, « et à donner une impulsion vigoureuse à toutes les « branches de recherches auxquelles ils se livrent : « archéologie, histoire, beaux-arts, sciences naturelles, « etc. » M. Feuvrier, l'éminent érudit dolois, avait été nommé président, et M. le D[r] Raffour, secrétaire général. Trois de leurs concitoyens avaient accepté de les seconder dans la lourde tâche d'organiser le Congrès et l'excursion du lendemain. L'expérience des uns, le zèle des autres, un égal attachement à leur ville et à notre Comté ont assuré au Congrès de Dole un succès à rendre jaloux Poligny et Salins. Car, dans notre Jura, l'*Association franc-comtoise* a toujours été fort bien accueillie : et c'est de quoi nous faire espérer qu'en 1917, quand, pour faire coïncider le XVII[e] Congrès avec le premier centenaire de la *Société d'Emulation du Jura*, Lons-le-Saunier réclamera son tour, Lons recevra une affluence nonpareille de congressistes ; et j'aime assez ma ville natale pour en avoir, par avance, le cœur tout réjoui.

Digitized by Google

***

La *Société d'Emulation du Jura* était représentée à Dole par M^lle^ Taviot ; M. l'abbé Perrod, président ; M. Mias, ancien président ; M. Carrez, secrétaire ; MM. le prince d'Arenberg, Alphonse Gaillard, Girardot, Jacquet, Lebrun, Letorey, Monot et Vianay. M^lle^ Marmier, professeur au lycée de jeunes filles de Lons, s'était jointe à ce groupe.

La gare de Dole avait été pavoisée De grandes banderoles tendues en travers des rues, des écriteaux fixés de distance en distance mettaient les congressistes sur la bonne route. D'ailleurs, à l'arrivée, nous trouvons trois aimables commissaires qui s'empressent autour de nous ; ils nous donnent toutes les indications indispensables à des voyageurs qui, sans doute, aiment la science désintéressée, mais qui ne sont pas indifférents aux mérites d'un hôtel confortable. Donc, bien renseignés par eux, nous nous acheminons vers le vieux Collège de l'Arc, où doivent se tenir les séances. Chemin faisant, je note quelques détails dont nous pourrions, à Lons, faire notre profit. Les plaques qui portent les noms des rues et des places, font suivre ces noms d'une courte notice historique. Ces noms sont exclusivement ceux de grands Dolois, Carondelet, Boyvin, Antoine Brun, Attiret, le général Malet, Pasteur, — ou de Comtois célèbres, Gollut, Granvelle, Jean de Vienne, Grévy. D'autres noms rappellent d'anciens souvenirs : le Parlement, le Gouvernement, la Monnaie, la Cave-d'Enfer, les Vieilles-Boucheries, les Arènes, le Vieux-Château. Il y en a de pittoresques, la rue de l'Orveau, la rue de la Bière, la rue du Prelot. Et les plaques qui portent ces noms, au lieu d'être émaillées, et sujettes à s'écailler très vite sous les coups de pierre des gamins, sont en fonte peinte et ont leurs inscriptions en relief.

Digitized by Google

Enfin, par l'Avenue de la Gare et la rue du Collège — et non par une Avenue Gambetta et une rue Emile Zola — j'arrive au Collège de l'Arc. M. Feuvrier, les cheveux au vent, le lorgnon sur le nez, la tête levée, fait face de toutes parts. Des commissaires s'empressent. Un journaliste prend des notes. Des messieurs circulent, portant à la boutonnière des cartons hexagonaux, rouges et verts, qui témoignent ostensiblement qu'ils se sont mis en règle avec le trésorier. Je me munis de mes cartons, et j'entre dans la grande salle des fêtes. Sur la scène, qui sert d'estrade, prennent successivement place MM. Feuvrier, l'abbé Perrod, Georges Gazier, l'abbé Brune, Emile Longin, Pointelin, Roger Roux, de Mandrot, Lutz, Oursel.

Soudain, dans le brouhaha, retentit le son d'une clochette. Dieu me pardonne ! c'est une campène, une sonnaille, si vous aimez mieux : qui donc me transporte ainsi dans le cher paysage de là-haut, sous les sapins, parmi les pâturages, près des ruisseaux qui courent en chantant ? C'est, tout simplement, M. Feuvrier, qui, une campène à la main, une vraie, impose le silence. Il l'obtient à la fin, et il déclare ouvert le XIV^e^ Congrès de l'*Association franc-comtoise* Il souhaite la bienvenue aux congressistes venus, malgré la chaleur, de tous les points de la province et des pays voisins, Alsace, Suisse, Lorraine, Bourgogne. Il exprime ses respectueux remerciements à notre illustre compatriote, M. Auguste Pointelin, l'incomparable interprète de nos mélancoliques crépuscules; et, aux acclamations unanimes de l'assistance, il le prie d'agréer la présidence d'honneur du Congrès. Puis il salue M. Lutz, de Mulhouse ; M. de Mandrot de Lausanne ; M. Oursel, de Dijon ; M. Joly, de Nancy ; et avec eux, tous les représentants des sociétés savantes de la Comté et de Belfort. Dans quelques instants, les congressistes au-

Digitized by Google

ront à se répartir entre les diverses sections. Les communications, tellement nombreuses qu'il a fallu créer une deuxième section d'histoire, devront avoir une durée limitée, pour que toutes puissent être faites, et qu'on ouvre à onze heures et quart précises la séance plénière où seront traitées plusieurs questions d'ordre général, et où l'on entendra deux lectures, une de M. l'abbé Brune et une autre de M. Emile Monot.

Cette brève allocution terminée, M. Feuvrier lève la séance, et nous nous rendons dans les diverses salles du Collège, au gré de nos préférences, ou suivant nos études. J'entre, pour moi, dans une salle où il sera parlé d'histoire comtoise par MM. Perrod, Roger Roux, Léon Gauthier, etc. C'est une classe de latin. Partout sont collées aux murs des pancartes où se lisent, en grosses lettres capitales, les règles de Lhomond : Eo RUS. Eo ROMAM. C'est une décoration un peu sévère, mais ces petits Dolois parleront bientôt latin comme les grands aïeux. *Macte animo, generose puer...* Dieu me pardonne ! J'allais faire comme eux !

Cependant les assistants, fort nombreux, se sont assis, et ont nommé, par acclamation : président : M. l'abbé Perrod; secrétaire, M. Léon Gauthier; assesseurs, MM. Roger Roux et Mias.

M. Léon Gauthier reçoit le premier la parole, et il lit une fort intéressante étude sur *Un pélerinage à Saint-Claude, substitué à une amende par la Chambre des Comptes de Paris* (1483). Après avoir rappelé quels étaient, à la fin du XV^e^ siècle, les lieux de pèlerinage les plus célèbres en dehors de la Terre-Sainte, et avoir nommé le Mont-Saint-Michel, Saint-Martin-de-Tours et Saint-Claude, M. Gauthier se demande comment Saint-Claude, situé dans un pays perdu et si peu accessible, avait pu partager ainsi la faveur de Saint-

Digitized by Google

Martin et du Mont-Saint-Michel ; et il y voit un effet non seulement de la dévotion, mais de la mode, le plus illustre de ses pèlerins, Louis XI y étant venu deux fois, en 1453 et en 1482. La visite à ces grands sanctuaires se faisait d'ordinaire librement, à la suite d'un vœu ; ou, si elle était imposée, elle ne l'était que par le confesseur, à titre d'expiation. On ne connaissait pas encore un exemple de pélerinage imposé par une Cour de justice : c'est cet exemple que M. Gauthier apporte. En 1477, un certain Jean de la Croix, clerc, avait été condamné à une amende de cent livres parisis pour avoir mis en circulation de la fausse monnaie. Faute de pouvoir acquitter cette amende, il avait été emprisonné. En 1483, il était encore en prison. Il adressa alors à la Chambre des Comptes une supplique où il demandait qu'on lui fît remise de sa peine. Le Tribunal y consentit, mais à la condition qu'il ferait, en compensation, un pélerinage à Saint-Claude pour le Roi malade, et qu'il rapporterait une attestation où l'Abbé certifierait que le pénitent avait bien rempli ces obligations. Cette décision n'est pas seulement intéressante en elle-même : elle est encore une preuve de l'influence comtoise sur Louis XI. Plusieurs Comtois exerçaient des charges auprès de lui, et c'est sans doute pour faire leur cour à Jacques Coitier, le plus célèbre d'entre eux, qui était précisément à cette époque président de la Chambre des Comptes, que ses subordonnés ont rendu cet arrêt.

La lecture de M. Gauthier est très applaudie, et M. l'abbé Perrod lui offre les remerciements et les félicitations de son auditoire.

On entend ensuite M. l'abbé Fromond sur les *Cahiers de doléances du bailliage de Mont sous-Vaudrey en 1789*, M. Herbelin sur l'*Alsace en 1789*, et M. l'abbé Boillot sur *Le village de Buffard au temps jadis, d'après les comptes des échevins*. J'ai goûté en parti-

Digitized by Google

culier ce dernier travail où revit un village d'autrefois, sagement et économiquement administré par ses échevins élus.

Puis M. Perrod prie M. Roger Roux de prendre la parole à son tour. Mais le très sympathique historien ne fera sa communication, intitulée *Une aventurière bisontine au XVIII^e siècle*, qu'après qu'auront été lues toutes les études d'histoire proprement locale.

M. l'abbé Perrod parle alors de *Dumas, maire de Lons-le-Saunier, président du Tribunal révolutionnaire de Paris*. M. Perrod expose d'abord combien sont florissantes aujourd'hui les études historiques sur la période révolutionnaire. Seul Dumas *le Rouge* est resté dans l'ombre, faute sans doute de documents. Quand les historiens rencontrent sa figure, ils se réfèrent d'ordinaire à l'étude qu'en a faite Charles Nodier, étude pleine de détails minutieux, mais où l'imagination extraordinaire du charmant conteur a pris une large part. M. Perrod a entrepris de refaire sa biographie à l'aide de documents inédits, et c'est un résumé de ses études qu'il apporte au Congrès. Il le prend à sa naissance à Jussey, le suit dans son enfance et sa jeunesse passées à Lons, le défend, contre D. Monnier, du crime d'inceste, et soutient qu'on a tort de faire de lui un défroqué. Il montre son incontestable talent d'avocat, et rappelle qu'à la veille de la Révolution, il plaida contre Abry d'Arcier dans une affaire de droits féodaux. Son Mémoire et son plaidoyer, très hostiles à ces droits, le désignèrent, dès les premiers jours de la Révolution, à la sympathie du peuple. Il fonda, dans la région, les premières Sociétés populaires, et, en particulier, celle de Lons, le *Club de l'Arrosoir*, dont M. Libois a jadis écrit l'histoire. De plus en plus violent, c'est lui, dit-on, qui suggéra à Lejeune l'odieuse profanation du tombeau de saint Désiré et les abominables saturnales de

Digitized by Google

l'hôtel Balland. Très hostile aux administrateurs municipaux, il sentit que sa situation devenait difficile à Lons, partit pour Paris, entra en relations avec Robespierre le jeune, par celui-ci avec Robespierre l'aîné, et fut nommé juge au Tribunal révolutionnaire, puis président, après la réorganisation du 22 prairial. C'est alors qu'il donne toute sa mesure : il préside le procès et prononce la condamnation de Mme de Lauraguais, du vieux général Houchard, de Madame Elisabeth, et de la princesse de Grimaldi-Monaco, — cruel, sanguinaire, faisant de sinistres jeux de mots sur ses victimes. Il eut une fin tragique. Sa situation était déjà fortement ébranlée au 8 thermidor. Le soir de ce jour-là, il prononça au Club des Jacobins, un discours tellement violent, que, le lendemain, par un exceptionnel privilège, il fut associé aux vingt-et-un Conventionnels qui furent mis hors la loi. Arrêté en pleine séance du Tribunal, il fut enfermé à la Conciergerie, et exécuté sans jugement comme étant hors la loi. Ses biens furent confisqués, et sa femme se retira chez l'autre Dumas, son beau-frère. Elle mourut sans laisser de postérité ; et il faut l'en estimer heureuse : car qu'aurait pu être l'existence, pour les enfants de Dumas le Rouge ?

Cette communication est vivement applaudie, et M. Roger Roux, se faisant l'interprète de toute l'assistance, exprime à M. l'abbé Perrod de chaleureuses félicitations, avec l'espoir qu'il publiera bientôt la Biographie dont le vivant résumé qu'il vient de faire laisse deviner le profond intérêt.

A ce moment, M. Perrod reçoit et lit une dépêche où M. Edmond Chapoy, avocat à Bourg le prie de demander aux membres du Congrès de vouloir bien lui signaler toutes les représentations qu'ils connaissent de la Vierge au manteau protecteur. Il prépare un travail sur ce type pictural très intéressant, et il a déjà communiqué à la

Digitized by Google

Société d'Emulation du Jura le résultat de recherches assez étendues sur ce point. M. André Pidoux, qui entre à ce moment dans notre salle, en connaît deux que M. Chapoy doit ignorer, et il promet de les lui signaler immédiatement.

La séance est levée sur cette promesse, qui est une des meilleures preuves de l'utilité de nos Congrès, et les assistants se répandent dans la cour, en attendant le coup de cloche qui les appellera à la séance plénière.

Pendant ce temps, dans une autre salle, la section de littérature faisait ses débuts et de jeunes poètes y lisaient des vers (1). Ailleurs, sous la présidence de M. le chanoine Bourgeat, des géologues, des chimistes, traitaient des questions scientifiques : M. Bourgeat parlait *de l'importance du glaciaire dans les montagnes du Jura ;* M. Maire, du *Gault de Cresancey (Haute-Saône)* ; M. Maldiney, des *révélateurs à l'hydroquinone et d'un nouvel hygromètre.* Ailleurs enfin, les archéologues s'étaient assemblés sous la présidence de M. le prince d'Arenberg, assisté de M. Scheurer et de M. Lutz ; M. André Pidoux faisait les fonctions de secrétaire. J'avais prié notre excellent confrère M. Louis Lebrun d'écrire quelques notes pour moi, puisqu'il devait prendre part aux travaux de cette section. C'est grâce à lui que je puis faire connaître à nos lecteurs ce qui s'y est dit.

M. le prince d'Arenberg a exposé ses *Nouvelles*

(1) « La séance fut présidée par M. L. Monnier, assisté de MM. A. Gaillard et G. Strarbach. On y entendit un discours de M. Monnier et des vers de MM. Strarbach, Gaillard, Sambor, Galliot et de Mme Marguerite Henri-Rozier. M. Joseph Villot lut une étude sur un poète dolois, Jules Jeunet, mort à vingt-six ans. Enfin, après avoir nommé, pour l'an prochain, M. Strarbach, président, et M. R. Sambor, secrétaire, nos jeunes poètes envoyèrent à M. Grandmougin la dépêche suivante :

« Section littéraire adresse au maître Grandmougin l'hommage de sa vive admiration et de sa respectueuse sympathie. » (Renseignements communiqués par M. A. Gaillard).

Digitized by Google

fouilles dans la grotte d'Arlay. On sait quelles belles découvertes ont déjà été faites dans cette grotte de l'âge magdalénien, qui appartenait jadis à M. Guérin, et que M. le prince d'Arenberg a acquise. Dans un couloir qui donne accès dans cette grotte, le nouveau propriétaire a fait exécuter des fouilles, qui ont donné de nombreux restes d'animaux, renne, grand cerf, rongeurs, carnassiers, et, en particulier, une portion de tibia de mammouth dont le dégagement a exigé un long travail. M. le prince d'Arenberg montre ensuite trois fragments de poterie, dont deux ont été trouvés bien en place dans un autre couloir, le couloir Reverchon. Il est d'avis que, malgré leur position bien repérée, ces deux fragments appartiennent plutôt au néolithique ou à l'âge du bronze, et qu'ils ont pu être très anciennement entraînés là par les eaux, ou enterrés par des animaux fouisseurs. Il croit pouvoir dire que la grotte Guérin servait d'habitation et le couloir Reverchon de charnier.

M. Louis Lebrun présente ensuite une série de silex taillés trouvés près de Conliège : ils consistent en nucléus, racloir, grattoirs, pointes de flèches, et proviennent d'un atelier de taille établi en plein air.

M. Lebrun donne aussi lecture d'un travail de notre confrère M. Lejay sur un intéressant mobilier provenant d'une sépulture hallstattienne, et consistant surtout en bracelets, soit entiers, soit fragmentés. La trouvaille a été faite par un habitant de Chamole-sur-Poligny qui labourait son champ. M. Lejay regrette de n'avoir pas assisté à cette découverte, et, par conséquent, de ne pouvoir donner de détails sur l'orientation et les dimensions du tumulus.

M. Feuvrier, revenant sur la communication de M. le prince d'Arenberg, signale la très grande rareté des stations magdaléniennes dans le Jura. Il montre à l'assistance quelques-uns des objets les plus carac-

Digitized by Google

téristiques trouvés par lui dans une de ces stations, le Trou de la Mère-Clochette, près de Rochefort (Jura). Ce sont des sculptures et des gravures sur bois de renne. Les autres objets du même gisement seront visibles au musée, l'après-midi.

M. Grandery parle ensuite de la *Nécropole gallo-romaine de Pennessières* (Haute-Saône), et il exprime ses doutes sur l'époque réelle de cette nécropole.

Enfin M. Pidoux fait une communication sur *Les drapeaux franc-comtois* (XIII^e^-XVIII^e^ *siècle*).

***

Mais une main novice agite la grosse cloche de la cour. Une main énergique lui succède, et tous les vieux écoliers qui, les séances de section terminées, circulaient en conversant et en fumant des cigarettes, remontent l'escalier de pierre, aux marches usées, pour aller assister à la séance plénière.

Elle s'ouvre à l'heure fixée : M. le Maire de Dole est présent. M. Feuvrier prend la parole. Il regrette que l'état de santé de M. Etienne Lamy ne lui ait pas permis d'assister à ce Congrès, et il fait des vœux pour le prompt rétablissement de son éminent président d'honneur. Puis il fait connaître les excuses de MM. le général Guillin, les docteurs Bourdin, Rolland et Magnin, Pigallet de Besançon ; Guichard et Lejay de Lons ; L. Febvre, de Dijon ; Chapoy, de Bourg ; Monnier, Collot, Lablotier, etc. Il remercie l'administration municipale, représentée par son excellent collègue et ami M. le maire Pieyre, de la collaboration très dévouée que le bureau du Congrès a toujours trouvée auprès d'elle. Il remercie de même M. le principal Crebessac, qui a mis son Collège à la disposition des congressistes; la Société d'Emulation du Jura, et, en particulier,

Digitized by Google

son président, M. l'abbé Perrod ; ses collaborateurs, MM. Vigneron, Grévy, Raffour, Léon Monnier, et enfin toute la presse comtoise qui a reçu et inséré avec tant d'obligeance tous ses « communiqués ». Il termine en adressant un souvenir à M. Louis Monnier, de Vesoul, qui fut deux fois secrétaire général du Congrès, et qui vient de mourir.

M. le docteur Raffour donne ensuite quelques indications sur le banquet, la visite de la ville, l'excursion du lendemain ; et le président m'invite à donner lecture de mon petit travail *Sur le pluriel du mot franc-comtois*.

M. Pidoux m'objecte, d'une part, le féminin *franc-comtoise*, et, d'autre part, l'usage du plus grand nombre des écrivains comtois, et il rejette avec dédain l'autorité de Voltaire. J'allais répondre que l'objection tirée du féminin ne me semblait nullement convaincante ; que d'ailleurs je n'avais pas voulu opposer mon opinion à celle du plus grand nombre, mais seulement exprimer mon sentiment et le justifier ; et qu'enfin j'étais surpris que M. Pidoux pût ainsi exécuter en deux temps et trois mouvements Voltaire *écrivain*. Mais M. Feuvrier a déjà couvert du bruit de sa campène les dernières paroles de mon savant et un peu décisif confrère; et il donne la parole à M. l'abbé Brune.

L'éminent curé-doyen de Mont-sous-Vaudrey lit alors un travail extrêmement intéressant où, à l'aide de cet argument irrésistible : la chronologie, il réduit à néant les légendes qui altèrent, depuis Pellisson, l'histoire vraie de Jean de Watteville, le fameux abbé de Baume. Cette lecture, écoutée dans une profonde attention, est longuement applaudie.

M. Feuvrier ayant ensuite demandé si quelque congressiste avait un vœu à soumettre à l'assemblée, M. Longin expose celui qu'a émis une des deux sections d'his-

Digitized by Google

toire : c'est qu'il soit établi une grande Biographie provinciale : l'Académie de Besançon aurait la direction du travail. Le Dictionnaire biographique que publie la librairie Letouzey est trop vaste, et ne se terminera peut-être pas : seules, des biographies provinciales peuvent répondre à cette double condition, d'être à la fois très détaillées et maniables. — Ce vœu est mis aux voix et adopté.

M. l'abbé Brune fait connaître que M. Blondeau travaille à une biographie du peintre comtois Hyrsch : il a déjà fait plusieurs voyages dans les musées d'Europe, et il a pu reconnaître, dans ces musées et dans les collections privées, 150 œuvres de cet artiste. Il serait heureux qu'on voulût bien lui signaler celles qui peuvent être conservées dans des églises ou chez des particuliers, et qu'il ignorerait encore.

Où se tiendra le Congrès de 1915 ? La ville de Gray serait heureuse de le recevoir, et la *Société grayloise d'Emulation* d'en prendre le patronage. Il est donc décidé que le XV^e^ Congrès aura lieu à Gray. M. Maire en accepte la présidence, et M. Gasser en sera le secrétaire général.

La séance est levée à midi, et nous nous rendons, en rangs pressés, à la salle du banquet.

* * *

Il était préparé dans la Salle des Fêtes de l'ancienne halle. La table d'honneur s'étendait parallèlement à l'un des murs, et les autres tables lui étaient perpendiculaires ; disposition heureuse, destinée à permettre aux 150 assistants de bien voir et de bien entendre ceux qui allaient tout à l'heure porter diverses santés.

Chaque convive trouve à sa place, avec un très beau

Digitized by Google

menu illustré de douze dessins et photogravures, une enveloppe renfermant, sur six cartes postales, la « Galerie héraldique de Franche-Comté », un très joli Guide de Dole, œuvre de M. Léon Monnier, et une charmante brochure intitulée : *Vieilles maisons, vieux papiers... Impressions d'aujourd'hui.* Les cartes postales et la brochure sont offertes par l'imprimerie Jacques et Demontrond, de Besançon, et le Guide par l'Agence doloise de publicité. Cependant M. Feuvrier prend sa place sous le buste de la République et le vieux drapeau de Dole reconstitué, et il pose près de lui sa campène. A sa droite s'assoient MM. Pointelin et Roger Roux ; à sa gauche, M. le maire de Dole et M. l'abbé Perrod. Il serait trop long d'énumérer les autres convives de la table d'honneur : mieux vaut faire connaître le menu du repas, que servait l'Hôtel de Lyon. Le voici dans sa délicate sobriété : il y manquera, malheureusement, le fumet et la saveur des plats, et le bouquet des vins : il y avait entre autres un certain Arbois qui avait exactement l'âge de l'*Association franc-comtoise* ; ils ont fait l'un comme l'autre : en vieillissant ils ont atteint la perfection.

Cantaloup glacé
Truite saumonée sauce vénitienne
Volaille à l'ambassadrice
Pâté de foie gras au Porto
Petits pois à la française
Filet de bœuf piqué rôti
Salade de saison
Ecrevisses de la Meuse
Glace vanille. — Desserts. — Fruits

Arbois 1899
Mousseux du Jura
Café. Liqueurs

Digitized by Google

Le premier toast est porté par le président Feuvrier. Il rappelle que le premier Congrès de l'*Association franc-comtoise* s'est déjà tenu à Dole en 1899, et il fait à ce sujet un éloge reconnaissant — et si bien mérité ! — du fondateur de l'*Association franc-comtoise*, le regretté et trop tôt disparu Jules Gauthier. Le retour à Dole du siège de ces assises annuelles, en marquant le début d'un second cycle dans la durée de l'Association, témoigne de la vitalité de l'institution qu'il a fondée. Puis M. Feuvrier fait l'éloge de M. Pieyre qui, enfant d'une autre province, s'est laissé absorber par le milieu comtois, est devenu un bon Dolois et montre son amour pour sa ville adoptive en conciliant, dans son administration, le respect du passé de la vieille capitale avec le légitime souci de son amélioration. Et M. Feuvrier termine en portant la santé des présidents d'honneur de l'Association, M. Etienne Lamy et M. Auguste Pointelin, l'inimitable peintre des plateaux du Jura.

La campène tinte, et M. Pieyre, maire de Dole, se lève. Il exprime sa légitime fierté de recevoir, dans la ville qu'il administre, tant d'éminentes personnalités. Il rappelle son origine languedocienne, et dit combien il serait impertinent à lui de tenter seulement une esquisse du glorieux passé de la province comtoise ; mais il loue en termes très heureux les beautés naturelles de la Comté et ses industries florissantes, témoins de l'activité de sa population. Il fait l'éloge de ceux qui amassent des matériaux pour un monument impérissable, un monument de vérité. Ceux-là sont, en même temps, des sages qui, dans la paix de l'étude, ont trouvé une des formes les plus sûres du bonheur. Mais ils n'ont pas besoin de couronnes et de fleurs : ils trouvent leur récompense dans la satisfaction de savoir qu'ils travaillent pour leur petite patrie. Pour lui, maire

Digitized by Google

de Dole, il veut apporter à tous cette promesse, c'est qu'avec l'aide de ses collaborateurs et des érudits dolois il veillera sur les trésors de la vieille capitale de la Comté. Et M. Pieyre termine son discours, qui fut fort goûté, en levant son verre à MM. Lamy et Pointelin, à M. Feuvrier, l'âme de ce Congrès, et à tous les érudits comtois.

M. Pointelin se lève à son tour. Il parle lentement, mais d'une voix un peu basse, et les premières phrases de son discours m'échappent complètement. Enfin un silence absolu s'établit, et j'entends l'illustre peintre faire l'éloge de ces Congrès qui donnent un grand exemple. Il s'est souvent demandé ce que peut penser la foule anonyme en voyant, venus de tous les coins de la province, ceux qui en sont l'honneur. Elle doit s'étonner d'abord devant les objets de leur curiosité. Mais la lumière se fait ensuite dans son esprit ; elle comprend qu'on peut se passionner pour autre chose que pour le profit, les rivalités mesquines, l'orgueil de dominer son voisin. Telle est la leçon du Congrès : c'est une leçon de sagesse, nécessaire surtout en un temps où l'on ne prend plus guère pour but de la vie que l'intérêt matériel. C'est sous l'empire de cette idée qu'en dépit de l'âge il a voulu venir féliciter les savants congressistes, et louer leur amour des sciences, des lettres, et des arts désintéressés.

Ces belles paroles, tombant de la bouche d'un grand artiste, produisent une profonde impression M. l'abbé Perrod succède à M. Pointelin Il rappelle le début du toast de son ami M. Feuvrier et envoie un souvenir à tous ceux qui ont disparu pendant ces quinze années. Mais il veut plutôt saluer la jeunesse française, et surtout la jeunesse comtoise qui l'entoure : c'est à elle qu'il lève son verre.

M^me^ Marguerite Henri-Rozier lit une poésie intitulée

Digitized by Google

La petite patrie. Sa voix chantante dit avec émotion ces beaux vers dont elle est l'auteur, et où revient plusieurs fois, comme un touchant refrain, le vers :

Il faut aimer, vois-tu, ta petite patrie.

M. de Truchis, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, prend la parole au nom de cette savante Compagnie. Il rappelle qu'elle s'est, la première, dès le XVIII[e] siècle, occupée de recueillir tout ce qui regarde l'histoire de la Comté. Ces Congrès collaborent à son œuvre, et c'est pourquoi elle y a toujours délégué un de ses membres. M. de Truchis évoque l'ancienne Université de cette vieille ville dont il est un enfant ; il en énumère les élèves, devenus illustres, Boysset, Jean Lallemand, Antoine Carondelet, Antoine Brun, Boyvin, Pétremend, Jean Carondelet, Jean-Ignace de Froissard-Broissia, tous fils de Dole. Ils n'avaient pas de Congrès, mais ils échangeaient des lettres dont une partie, trésor précieux, nous a été conservée. On y voit combien ils étaient ardents patriotes, travaillant tous au bien commun de leur pays. Puis, passant aux temps modernes, l'orateur loue cet autre enfant illustre de Dole, Pasteur ; et il lève son verre à l'Union des Sociétés savantes de la province, à la gloire toujours plus grande de la ville de Dole.

M. Georges Gazier, conservateur de la Bibliothèque municipale et des archives de Besançon, et délégué de la Société d'Emulation du Doubs, prononce ensuite une allocution singulièrement fine et charmante. Il rappelle les vieilles haines de Besançon contre Dole, et mentionne une délibération des gouverneurs bisontins qui, en 1612, nomment les Dolois leurs *anciens et invétérés ennemis*. Pouvait-il, lui, délégué d'une société bisontine, ne pas garder le silence à la table où ses *ennemis* l'avaient invité ? Mais M. Feuvrier, plein

Digitized by Google

de *dol*, lui a donné la parole, malgré ses protestations : peut-être a-t-il voulu se donner le malin plaisir, lui qui conserve les archives de Dole, d'obliger un envoyé de la République bisontine à faire amende honorable dans l'ancienne capitale de la Comté... Mais non, ces luttes sont oubliées. Dolois et Bisontins ont conclu ensemble, en 89, une union indissoluble qu'ils ont ensuite cimentée de leur sang sur tous les champs de bataille de l'Europe. Dole et Besançon ont compris qu'elles étaient deux sœurs de même race, de même sang, et qu'au lieu de se haïr, ou, moins tragiquement, de se chamailler, elles devaient s'unir pour la prospérité de la patrie comtoise. Et, au nom des Bisontins, M. Gazier lève son verre en l'honneur des Dolois, de l'*Association franc-comtoise* et de M. Feuvrier.

M. Roger Roux, délégué des sociétés de Montbéliard, de Belfort et de Vesoul, a une triple raison de prendre la parole, bien qu'il eût grandement désiré de garder de Conrart le silence prudent. Il rappelle le premier Congrès de Dole, dans lequel il fit ses débuts, jeune magistrat tout frais débarqué de Paris. Il y fit la connaissance de Jules Gauthier, Philippe Berger, Julien Feuvrier, Maurice Perrod, combien d'autres encore ! Que de bons souvenirs, dont il est débiteur à l'*Association franc-comtoise* et à ses Congrès ! Les humoristes ont prétendu que si les huîtres florissent dans les mois à *r*, les Congrès florissent dans les mois sans *r*. Juillet ramène ceux de l'*Association franc-comtoise* : leur succès passé est une garantie de leur succès futur ; M. Roux porte leur santé.

M. le docteur Raffour lit ensuite une poésie de M. Galliot, professeur au Collège de l'Arc, qui n'a pu assister au Congrès. La voix un peu sourde du lecteur n'arrive pas nettement jusqu'à moi, et elle est un peu

Digitized by Google

couverte par les conversations de divers savants qui me paraissent plus sensibles au mousseux qu'on verse dans leurs coupes qu'aux vers qu'on verse en leurs oreilles.

M. Maire, au nom de la Société Grayloise d'Emulation, remercie l'Association d'avoir choisi Gray comme siège du prochain Congrès et de l'avoir appelé à le présider. Il boit à son succès.

M. Oursel, conservateur de la Bibliothèque municipale de Dijon, et secrétaire de l'*Association bourguignonne* dont il est le délégué, remercie l'*Association franc-comtoise* de l'exemple qu'elle a donné aux Bourguignons: ceux-ci ont compris à leur tour les bienfaits de l'union. C'est maintenant, entre les deux Associations, un échange de cordialités et d'invitations d'où sortira une concorde parfaite entre les deux Bourgognes, jadis rassemblées dans une même histoire. Il est heureux d'être un des instruments de cette œuvre, à laquelle il souhaite longue vie et prospérité.

M. de Mandrot de la Saraz parle au nom de la Société d'Histoire romande dont il est le président. Il dit sa joie de voir revenir chaque année le mois de juillet, le mois des Congrès de l'*Association franc-comtoise*. Cette année, sa joie a été plus grande encore, mais d'un caractère plus doux et plus mélancolique : car, à entendre la vieille sonnaille, la sonnaille de son pays, son cœur s'est ému. Il a compris que c'était là une délicate attention envers la Suisse. Des applaudissements répétés et un triple ban saluent le représentant du pays ami.

M. Lutz, conservateur du Musée historique de Mulhouse, dit combien il est heureux d'assister une fois de plus à un Congrès de l'*Association franc-comtoise*. Il souhaite que, lorsqu'un prochain Congrès se réunira à

Digitized by Google

Belfort, on choisisse comme but d'excursion la ville de Mulhouse ; et il termine en exprimant le vœu que la science continue à rapprocher de plus en plus les nations.

M. Henri Pichon, directeur de *La Franche-Comté à Paris*, remercie M. Feuvrier au nom des 45.000 Comtois fixés à Paris, de lui avoir donné la parole. Il rappelle que l'Etat français est aujourd'hui propriétaire du revenu des biens acquis, du XVI^e^ siècle à la fin du XVIII^e^, par des Francs-Comtois établis à Rome. Ce revenu, qui s'élève aujourd'hui à plus de vingt mille francs par an, pourrait être légitimement réclamé par les Conseils généraux des départements comtois, et être distribué sous forme de bourses à de jeunes Comtois qui iraient compléter à Rome leurs études artistiques. — Cette proposition, très intéressante, est bien accueillie ; mais elle est faite dans la fumée des dernières cigarettes : espérons qu'elle ne s'évaporera pas avec elle et qu'on va lui donner une suite.

Enfin M. Longin, vieux Dolois, dans un discours enflammé, porte un toast aux frères séparés et à Hansi.

A cette éloquence succède subitement l'humilité des recommandations matérielles que fait aux congressistes, dans le désordre un peu tumultueux d'une fin de banquet, M. le secrétaire du Congrès, homme sage et de bon conseil ; puis M. Feuvrier lève la séance.

Grand Dieu ! 3 heures et demie ! Nous sommes d'une heure et demie en retard sur l'horaire : pourrons-nous, avant la nuit, remplir le reste de notre programme ? Mais M. Feuvrier est déjà parti, sa campène en poche. Suivons-le.

* * *

Nous visitons d'abord la bibliothèque où sont étalés

Digitized by Google

des dessins prêtés par M. Pidoux, M. Feuvrier et d'autres collectionneurs dolois, et qui sont des plans et des vues du vieux Dole : certains sont rares et d'un grand prix Puis nous passons au Musée archéologique, installé en 1901, et dont M. Feuvrier est le conservateur. J'y remarque une pirogue de Chalain qui ne vaut pas celle de Lons, divers objets préhistoriques provenant de Chalain et d'Arlay, le drapeau de Dole au XVIII[e] siècle, des souvenirs de l'occupation prussienne, et un curieux étalon de l'aune qui était fixé jadis au portail de l'église Notre-Dame : c'était le *vérificateur des mesures* du bon vieux temps.

De là, nous nous rendons directement à Notre-Dame. M. l'abbé Brune, le plus savant des Comtois en matière d'archéologie religieuse, nous fait là, avec sa simplicité et sa modestie habituelles, une intéressante causerie sur l'architecture et la sculpture de cette église. « Sans doute, nous dit-il pour terminer, elle est un peu lourde, mais elle est majestueuse ; et si elle est une collégiale, et non pas, comme disent certains guides, une cathédrale, elle n'en est pas moins digne d'être une cathédrale ».

Puis commence la visite de la ville. Derrière M. Feuvrier, que M. Pidoux assiste pour les retardataires, nous nous en allons le nez en l'air, tombant soudain en arrêt devant une façade, à l'entrée d'une ruelle, devant un bout de sculpture ; ou bien nous nous engouffrons à la queue leu-leu dans des couloirs obscurs, débouchant tout à coup dans la lumière douteuse d'une courette humide d'où part un escalier en colimaçon, ou que domine quelque vieux balcon. Et, quand M. Feuvrier et M. Pidoux ont, chacun dans leur coin, donné leur explication, il ne manque point d'arriver un ou deux trainards qui s'étaient perdus, ou qui avaient fait une station chez le marchand de cartes postales ou le fabri-

Digitized by Google

cant de pain d'épices. Dans la cour de l'hôtel de Vurry, un brave homme du quartier, qui nous a suivis, entendant parler du XVI^e^ siècle, me demande très sérieusement si le « XVI^e^ siècle, c'est du temps de Louis XIV ». Des gamins nous regardent d'un air gouailleur : c'est parfois gênant d'avoir la foi devant un tas de mécréants. Alors je me donne des airs de ne pas connaître ces gens-là ; je reste en arrière et je flâne avec l'indifférence de l'homme qui possède sur le bout du doigt Dole et son histoire. J'y perds, hélas ! les explications savantes de nos guides, mais je prends le temps de copier les deux inscriptions latines qui sont dans la cour de la maison où est né A. Brun (rue Antoine-Brun, n° 12):

OCULI MEI SEMPER AD DOMINUM

et

DICAM DOMINO : SUSCEPTOR MEUS ES TU.

Nous sommes encore assez nombreux pour visiter l'ancien couvent des Cordeliers, tout à fait semblable à celui de Lons. Mais, petit à petit, les uns traînent, les autres abandonnent, pendant que M. Feuvrier, toujours infatigable, annonce : « *Maison Bouhelier : Jean Boy-* « *vin y est né — Maison de Mesmay Maison Ma-* « *reschal de Longeville — Maison Henri II — Mur en* « *bossage des fortifications reconstruites par l'ingé-* « *nieur Precipiano sur l'ordre de Charles-Quint.* « *Voyez le reste de l'inscription en magnifiques capi-* « *tales :*

A. PRECIPIANUS MANDATO CONDEB(AT).

« *Le génie militaire voulait y faire des ouvertures ;* « *avec l'aide de la municipalité, nous l'en avons em-* « *pêché.* » Mais bientôt, je n'entends plus que des bouts d'explications lointaines : *XVI^e^ siècle.. Attiret... siècle...* Je suis tellement las que je lâche définitivement

Digitized by Google

la course, et que je rentre à l'hôtel, honteusement, par une rue détournée, pour me reposer enfin. Je confesse à M. Feuvrier que j'ai mal agi. Qu'il veuille bien me pardonner !

Le soir, après le dîner, le cinématographe du *Jura Français* fait défiler sous nos yeux des vues du Jura. Nous voyons ainsi passer Lons, sa place et ses arcades ; Baume, où un architecte de mes amis prend une attitude de Napoléon I^er^, mais d'un Napoléon à la barbe en pointe ; Morez ; le saut de la Saisse ; le Hérisson et ses cascades. En bons Jurassiens, nous applaudissons ces vues familières, sur lesquelles je ne sais quel congressiste fait les confusions les plus amusantes. Puis nous nous retirons, et je m'endors très vite, dans un bruit d'assiettes qu'on range tumultueusement, d'enfant qu'on fouette et qui hurle, et de voisins bavards qui continuent à parler science, comme si, après une journée pareille, on pouvait bien se monter encore la tête sur le glaciaire, ou même sur le pluriel du mot *franc-comtois*...

L'excursion du 21.

On nous avait dit la veille : « Soyez à la gare de bonne heure ; le train spécial qui nous mènera à Pesmes doit partir très exactement à 6 h. 25 : car il a beau être *spécial*, il a un horaire très strict, à cause des croisements. » Donc, fidèles aux recommandations du secrétaire général, nous nous étions levés de bon matin ; et, à 6 h. 20, nous étions, les uns au buffet, les autres dans un hôtel voisin, à boire précipitamment un semblant de café noir, les yeux fixés sur l'aiguille inexorable. 6 h 24 : on se groupe devant la gare ; le train n'est pas là. On s'étonne. On entend une voix qui dit, très froidement : « Ne vous pressez pas ! Nous ne partons qu'à 6 h. 40... » C'est le docteur Raffour qui nous lance cette cruelle

Digitized by Google

ironie : « *Ne vous pressez pas !* » On proteste. Mais il répond, avec le même calme : « Eh oui ! c'était le meilleur moyen de partir à l'heure juste ». Il a raison, le docteur Raffour : c'était le meilleur moyen ; mais, à Gray, cela ne prendra plus. Enfin, on profite du délai : les uns se munissent de journaux et échangent des réflexions sur le procès Caillaux et sur la politique : les autres échangent des enfantillages. Quelqu'un me dit : « On devrait bien créer la *Fanfare du Congrès* : l'an prochain, je proposerai un vœu conforme. Nous voyez-vous défiler dans les rues, notre fanfare en tête ? » Enfin notre train arrive : trois petits wagons et une petite machine, tout cela bien propre, bien astiqué. Le wagon du milieu porte deux étiquettes qui feront savoir aux intrus que le train est réservé à l'*Association franc-comtoise*. Divers avis collés aux vitres font connaître aux congressistes les lieux qu'on visitera, et les heures de départ des trains qui, ce soir, les rapatrieront. Sur une grande carte au 50.000e on a tracé, au crayon de couleur, l'itinéraire de notre excursion et de celle des géologues.

6 h. 40 : un coup de sifflet, et nous voilà partis. Le temps est gris, pluvieux, et cette journée de promenade s'annonce assez mal. Un faubourg où se construit le futur Collège de jeunes filles ; puis voici la route de Gray. Dans un champ de manœuvres, des cavaliers munis de la lance font des exercices ; d'autres sautent des obstacles. On me montre, dans le fond, le hangar d'aviation. Un peu plus loin, nous dépassons une voiture attelée de deux chevaux, qui mène neuf géologues au massif de la Serre. Je reconnais M. le chanoine Bourgeat et M. Maire. Nous saluons de nos acclamations ces neuf héros de la science qui, dédaignant la beauté des églises, des vieilles maisons et des paysages, vont étudier le bathonien et la fausse eurite. Ils s'en vont

Digitized by Google

sans hâte, en hommes pour qui les millénaires sont comme des minutes, et qui ont l'habitude de considérer les choses sous l'aspect de l'éternité. Nous les perdons bientôt de vue, emportés par la vitesse de notre petit train qui paraît grisé d'air pur, et qui aborde, avec une intrépidité qui nous meurtrit le dos, les courbes les plus hardies. Soudain, nous nous arrêtons en pleine campagne, au pied d'une grande friche. Nous descendons, nous escaladons la pente ; et pendant que je contemple, vers l'Ouest, la lointaine vallée de la Saône, M. Feuvrier donne à mes compagnons une leçon de prudence scientifique, en leur apprenant que, sur cette friche, il y a de faux tumulus : un jour, il en ouvrit un, et, tout au fond, il trouva un débris de tuile de Montchanin !... Nouvel arrêt à Jouhe, devant un panorama charmant : la route domine légèrement le village entouré d'arbres ; derrière lui s'élève une grande pente boisée ; et, tout au fond, s'allonge le Mont-Roland avec sa haute église qui se profile sur le ciel. Nous croisons un train qui va sur Dole, et, désormais, la voie est à nous jusqu'à Pesmes. Et nous usons de cette liberté. O le charmant petit train ! il s'arrête en pleine route ; il va nous attendre à un carrefour ; il repart quand nous sommes là ; et c'est notre président qui en est le chef. Et, à chaque fois que nous stationnons, nous entendons M. Feuvrier dire : « *Rainans ; chaussée préhistorique : j'y ai fait* « *des fouilles. — Les Grands Cros de bois ; tumulus :* « *je les ai explorés ; — enceinte préhistorique : je l'ai* « *étudiée.* » Et des anecdotes, des souvenirs : « *Vous* « *voyez ces murgers, hein ? Autrefois, il y en avait* « *bien plus : ça gênait beaucoup les propriétaires.* « *Savez-vous ce qu'ils ont fait, les malins ? Ils ont* « *profité de la construction de la voie, et ils les ont* « *vendus aux entrepreneurs.... »*

Digitized by Google

A Moissey, nous faisons un arrêt un peu plus long pour visiter le village et l'église. Les rues montent, descendent, remontent : partout, des coins pittoresques, de vieilles maisons, des fenêtres à meneaux et à accolades. A côté de l'église est une bien curieuse niche de 1619 qui abrite un *Ecce homo*, statue du Christ assis, les deux mains nouées de cordes devant sa poitrine. A l'intérieur des murs latéraux sont deux bas-reliefs représentant des anges dont l'un joue de la harpe. Plus loin est une croix de pierre de 1607. L'église est précédée d'un porche fermé où je remarque, au-dessus de la porte qui donne accès dans la nef, une rustique statuette équestre de saint Georges. Dans une des chapelles, on nous fait admirer un petit saint Claude enseignant : un enfant est agenouillé à ses pieds, et tout le buste de l'enfant se dresse, dans un élan de confiance, vers le vieil évêque qui a une si douce figure, une « figure de bon papa », comme me dit très justement le curé de la paroisse. Mais pourquoi faut-il que, de cette douceur et de cette bonté, nous tombions à l'horreur d'un buste en mauvais bronze, juché au sommet du toit d'une fontaine, et qui représente je ne sais quel ancien ministre, gloire du pays ?

Nouvel arrêt à Frasne, au pied du Mont-Guérin, où M. Feuvrier a trouvé des traces d'habitation humaine, qui vont de la fin du néolithique jusqu'au premier âge du Fer exclusivement. Il nous montre, un peu plus loin, la Roche-Tillot où il a trouvé une station hallstattienne, et il nous annonce qu'ici finissent les stations préhistoriques de la région doloise. Le ciel s'est dégagé, un bon air souffle dans nos chevelures, et nous remontons, joyeux et dispos, dans les wagons du Congrès.

Nous brûlons Montmirey-la-Ville, et nous descendons à Montmirey-le-Château. Par des sentiers sous bois, encore humides de la pluie nocturne, nous montons aux

Digitized by Google

ruines du vieux château, rachetées par Mme d'Aligny et habilement restaurées. Mais soudain, à un tournant, un agréable spectacle se présente à nous. Dans une petite clairière qui s'étend au pied des ruines, et qu'entourent des arbustes dont quelques-uns semblent indiquer d'anciens jardins, une table a été dressée : elle est chargée de pâtisseries et de coupes. On nous prie de nous approcher ; deux serviteurs versent le mousseux glacé, et, quand chacun de nous a pris sa coupe en main, le gendre de Mme d'Aligny, M. le comte de Montrichard, nous souhaite la plus courtoise bienvenue. « Hier, Mes-« sieurs, nous dit-il en substance, vous vous êtes com-« muniqué vos travaux faits sur des documents d'ar-« chives. Aujourd'hui, vous visitez d'autres monuments « du passé : églises, châteaux debout, châteaux ruinés : « c'est ainsi que vous êtes montés jusqu'à ces vieux « murs. » Et M. de Montrichard cite tous les souvenirs que rappellent ces ruines, et il évoque avec beaucoup de poésie de charmantes figures de femmes : Clotilde, que la légende fait naître ici ; Jeanne, comtesse de Bourgogne ; Isabelle de France et Blanche de Genève qui habitèrent ce château au XIVe siècle. Puis il s'incline devant celle qui vient d'en sauver les restes, comme elle a sauvé, en les rachetant, N.-D. de Mont-Roland et le château de Moissey : Madame la baronne d'Aligny, présente à cette aimable réception. En l'absence de son beau-frère, M. le baron d'Aligny, conseiller général du Jura, retenu loin de Montmirey par un deuil cruel et par la maladie de deux de ses enfants, il salue en son nom les congressistes, et il lève son verre aux savants comtois et à l'*Association franc-comtoise*.

M. Feuvrier répond à M. de Montrichard : il dit combien il a été touché de la cordialité d'un tel accueil.

Digitized by Google

Il fait l'éloge des Montrichard et rappelle l'éclat du nom que notre hôte porte si dignement. Il montre les d'Aligny, héritiers des Chiflet, continuant noblement les traditions de cette autre grande famille comtoise ; et il termine en remerciant de tout cœur, au nom de tous ses confrères, celui et celle qui les ont si bien reçus sur ce vieux domaine, tout plein de souvenirs.

Répondant à une allusion que M. de Montrichard a faite, dans son allocution, à la brochure de M. Pidoux sur la *Mission de la noblesse française*, ce dernier dit qu'à cette sorte de diptyque que font les archives et les monuments, il faut ajouter les grandes familles, qui, par leur valeur et leurs vertus, ont écrit l'histoire du pays.

Une dernière coupe, et nous redescendons la pente du mont, accompagnés jusqu'au village par M. de Montrichard, à qui, les uns après les autres, nous exprimons nos remerciements.

A Dammartin, M. Feuvrier nous fait arrêter pour nous montrer l'emplacement d'une grande station gallo-romaine située au croisement de trois voies : c'était, non pas, comme on l'a dit, une ville importante, mais un gros village qui, ainsi placé, devait sans doute son origine à un relais et à une auberge de carrefour.

Notre dernier arrêt avant Pesmes se fait à Mutigney, où nous allons visiter le château bâti en 1450 par Herman de Vaudrey. Une avenue y conduit du village, et un porche du XVII^e^ siècle y donne accès. Sur l'arc extérieur de la voûte est gravée l'inscription suivante :

ANNVAT AVSPICIIS CŒLVM DOMVS IST(A) MANEBIT
DONEC DISPERDANT ROMANVM SÆCVLA NOMEN.

c'est à dire : « Que le ciel approuve cette initiative, et cette demeure durera jusqu'à ce que les siècles anéantissent le nom romain. »

Digitized by Google

Sur la cour intérieure s'élève une façade dont la vue nous transporte soudain dans un lointain passé. On restaure l'intérieur, mais grâce à la complaisance du propriétaire — un architecte, m'a-t-on dit — nous pouvons circuler partout. Il y a là de très beaux restes. Voici la salle à manger, avec son plafond à poutres apparentes ; ses consoles où s'aperçoivent encore des armoiries peintes et les noms de quelques grandes familles, Raincourt, Beaujeu, Achey ; sa cheminée monumentale enfin, avec une très belle plaque armoriée, et l'inscription suivante :

Omnes cibi ab amico probantur, at non item amici cibis (Sen. *ep.* IX).

phrase assez énigmatique, que je n'ai pas retrouvée dans la IXe lettre de Sénèque, et dont la traduction, faute du contexte, n'est pas certaine. Je crois qu'elle renferme un jeu de mots, et qu'il faut l'interpréter ainsi :

L'amitié approuve tous les plats ; mais les plats n'éprouvent pas toujours l'amitié.

Ailleurs, je relève d'autres inscriptions, mais incomplètes et intraduisibles : sur une porte de cave, nous déchiffrons à grand peine, M. Léon Gauthier et moi :

Cui condita rimari
...transis... aperta ?

ce qui n'a pas de sens. Sur une autre cheminée, dans une des tours d'angle, je lis :

Artibus his fomites juvat exti...

Les quatre premiers mots sont latins ; mais le dernier est incomplet, et l'ensemble est encore inexplicable.

Du château nous descendons dans la prairie que traverse l'Ognon au cours tranquille. Devant nous, de l'autre côté de l'eau, s'élève Pesmes : c'est le terme de notre voyage ; on nous attend *A l'Aigle d'Or.*

Digitized by Google

Asseyons-nous en hâte, et servez-nous : nous avons faim. Le repas est bon, mais le service est un peu lent. Alors un son retentit. O déchéance ! la campène qui, la veille, a annoncé ma communication et fait taire M. Pidoux, — la campène qui, au banquet, sonnait un toast nouveau, réclame aujourd'hui les petits pois et le poulet rôti... Les servantes se hâtent, le déjeuner s'achève, et M. Feuvrier se lève. Il dit combien il est heureux de voir autour de lui tant de visages satisfaits. Lui-même revient toujours avec bonheur dans cette ville et dans cette région de Pesmes, et il rappelle avec beaucoup de bonne humeur la première excursion qu'il y fit avec son vieux collègue et ami Vigneron : des gendarmes les arrêtèrent, les prenant pour des espions, tout comme jadis le maire d'une commune de la Côte-d'Or avait arrêté Désiré Monnier.

M. le chanoine Guichard, curé de Dole, dit qu'assurément tous les congressistes sont enchantés. Mais à qui le doivent-ils, sinon à l'inlassable, à l'incomparable dévouement des organisateurs, M. Feuvrier, M. Raffour, M. Vigneron et les autres. On acclame M. le chanoine Guichard pour avoir réparé avec tant de cordialité cet oubli.

M. Alphonse Gaillard lit ensuite une poésie intitulée : *Les Sapins de mon pays*. Les arbres magnifiques, orgueil de la haute montagne jurassienne, s'évoquent devant mes yeux, à qui ils sont familiers ; et, le cœur ému, je joins mes applaudissements à ceux qui saluent et remercient le sincère et trop modeste poète de *Ma Franche-Comté*.

M. Gagneur, de Dole, dit avec une simplicité charmante ses *Sentiers*. M. Raymond Sambor, d'Héricourt, un tout jeune homme, déclame d'une voix ardente sa *Mort des Grognards* et sa *Chevauchée*, où passe un souffle de haute poésie. Et M. Emile Longin, aussi habile artiste en vers qu'il est un maître incontesté en his-

Digitized by Google

toire comtoise, nous dit une jolie ballade consacrée à la gloire de Pesmes, dont le refrain, emprunté à Gollut, est :

Point n'est ailleurs de si doux air.

et qu'il a bâtie en quelques minutes, entre les biscuits et le café, sous les arbres du jardin.

Mais M. Feuvrier donne le signal du départ, et nous voilà, une fois de plus, partis derrière lui, pour la visite de Pesmes. Il nous montre d'abord une vieille, vieille demeure, la Maison du Prieuré, habitée aujourd'hui par un ménage de cultivateurs. Au rez-de-chaussée, dans l'ancienne chapelle, il nous signale une « piscine » du XIII^e^ siècle. Puis, par une échelle de meunier, nous grimpons à la queue leu-leu au grenier, où nous admirons une antique charpente, d'une élégance et d'une légèreté extraordinaire : les poutres en sont taillées, assemblées et incurvées comme de véritables fermes métalliques d'aujourd'hui. Je redescends le dernier après avoir pris un vague et maladroit croquis. Au bas de l'échelle, je trouve la propriétaire, une bonne vieille paysanne, qui s'est prêtée de bonne grâce à notre invasion. Elle n'a pas osé interrompre notre visite par ses questions ; mais me voyant seul, elle s'enhardit, et elle me dit à brûle-pourpoint : « Vous trouvez ça joli, vous ? » J'avoue que je suis d'abord embarrassé. Justifier mon admiration, c'était m'exposer à n'être pas compris, et aussi à perdre la caravane : je réponds donc avec naïveté : « Ma foi non ! seulement, que voulez-vous ? c'est vieux... » Et là-dessus, elle reprend : « Ah dame ! s'il fallait faire ça aujourd'hui, c'est sûr que ça coûterait des sous ». Nous nous quittons après cette conversation toute pleine de simplicité, et je ne tarde pas à rejoindre mes compagnons. Nous descendons uue rue pittoresque, où je remarque une maison de 1579, et, en face, une gargouille représentant un éléphant;

Digitized by Google

jadis la trompe versait l'eau du toit en douche, sur la tête des passants ; le propriétaire d'aujourd'hui a engagé la trompe dans un grand entonnoir en fer-blanc qui, par un long tuyau de descente, amène l'eau jusqu'au niveau du sol ; c'est très laid, mais la vieille gargouille a été conservée.

Nous visitons l'église, sous la conduite du curé : c'est un grand vieillard, énergique, ardent, et dont les yeux flamboient sous ses cheveux blancs. M. l'abbé Brune se joint à lui, et ils nous montrent les deux statues précieuses, une sainte Catherine d'albâtre et une Vierge de bois, toutes deux de fabrication champenoise, qui sont érigées à droite et à gauche de la table de communion. Puis ils nous mènent à la belle chapelle d'Andelot. Quand je traduisais la *Description de la Franche-Comté,* de Gilbert Cousin, j'avais rencontré le nom de Jean d'Andelot, et j'avais, d'après le livre de Perchet sur *Le Culte à Pesmes,* parlé de sa chapelle et de sa statue. Mais le dessin au trait que j'avais vu dans ce dernier livre ne donne aucune idée de la beauté de l'œuvre. Jean d'Andelot est là, agenouillé, dans son costume de chevalier du XVI^e^ siècle. Devant lui, dans la même attitude, est son frère Pierre, qui fut prieur à Pesmes. Ces deux statues, œuvre de Claude Lulier, portent un haut caractère d'art : qui les a vues une fois ne peut plus oublier ce qu'elles ont d'éternel. En face est l'autel : au-dessus sont cinq places vides ; il y avait là cinq petits bas-reliefs qu'on a volés il y a huit ans. A nous raconter ce vol et ce sacrilège, le curé s'indigne: sa voix grandit, ses mains s'élèvent et se rapprochent comme s'il voulait saisir le cambrioleur à la gorge ; et certes, énergique comme il l'est, il lui eût fait passer un très mauvais quart d'heure. A la Révolution, on avait déjà martelé des inscriptions et brisé quelques médaillons à têtes de nègres ou de grotesques, qui ont valu

Digitized by Google

à la chapelle son surnom populaire de *Chapelle des Diables*. Entre la chapelle et le bas-côté de droite est un petit oratoire, duquel on pouvait suivre les offices au maître-autel. Trois médaillons de marbre blanc étaient jadis encastrés dans le plafond et dans les deux parois d'avant et d'arrière. Il n'en reste plus que deux, dont l'un porte une tête de Christ qui est sans prix.

A l'entrée de l'église est la chapelle des Mayrot, qui renferme une autre œuvre extrêmement précieuse, un triptyque sur bois de 1561, œuvre de Jacques Prévost, de Pesmes, élève de Raphaël (1). Mais on nous laisse trop peu de temps pour étudier de près les différentes parties de ce tableau : il faut se contenter de jeter un coup d'œil trop rapide sur les meilleurs morceaux : les portraits du donateur et de sa femme, et la tête si douloureuse de la Vierge qui s'évanouit à demi pendant qu'on porte son divin fils au tombeau.

Puis nous descendons vers l'Ognon. Des habitations le bordent ; soudain leur file s'interrompt, et, entre deux maisons, la rivière apparaît; deux femmes y lavent leur linge ; l'eau coule lentement, éclairée çà et là de reflets ; à l'autre rive est amarrée une barque ; puis ce sont des prés, des arbres, et, entre les branches, deux arches du pont. C'est un tableau charmant, et que je ne donnerais pas (qu'on me pardonne un tel blasphème !) pour toute la géologie et la préhistoire réunies. Et, quand on se retourne, c'est le majestueux château qui domine fièrement la rivière, et auquel nous montons par le plus curieux escalier pavé.

Hélas ! il faut partir. Vite un tour chez les marchands de cartes postales, un dernier regard sur la charmante petite ville ; et, sous un ciel menaçant, aux premiers grondements du tonnerre qui s'approche, nous remontons

(1) M. le docteur Bourdin a publié en 1908 (Besançon, Dodivers), une excellente étude sur l'*Œuvre de Jacques Prévost*.

Digitized by Google

dans notre petit train qui se hâte et fuit devant l'orage.

Nous rentrons à Dole à cinq heures ; et, dans la cour commune aux deux gares, c'est l'habituelle mélancolie de ces fins de Congrès. On serre des mains de toutes parts ; on se répète la joie qu'on a eue à se retrouver ; on se souhaite un bon retour, on se dit : « A l'année prochaine ! » et, mon Dieu ! cet espoir invincible de se revoir, cette confiance dans l'avenir, c'est encore une des sources les plus pures du bonheur.

*
* *

J'ai raconté un peu longuement ces deux journées : c'est que j'y ai goûté de grandes joies. Ceux à qui je les dois, à qui nous les devons, ce sont les dévoués et expérimentés organisateurs de ce Congrès. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance profonde : je la leur offre à tous, et en particulier au savant historien et archéologue qui est *tout Dole*, et qui s'est prodigué, qui s'est fatigué pour nous. Au nom de tous, je remercie de tout cœur M. Julien Feuvrier, président du XIV^e^ Congrès de l'*Association franc-comtoise*.

24-26 juillet 1914. Emile MONOT.

Digitized by Google

Digitized by Google

E. BOURGEAT.

QUELQUES MOTS

SUR

La BIENNE

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES MOTS SUR LA BIENNE.

J'ai essayé dans des notes antérieures de résumer à grands traits l'histoire géologique de la Saône, de l'Ain et du Doubs, c'est-à-dire des trois principales rivières qui emportent vers la mer les eaux du Jura. Je voudrais dire aujourd'hui quelques mots d'une autre rivière de moindre débit et de moindre parcours, mais non de moindre importance à raison de la région qu'elle traverse et du travail qu'elle fournit. Il s'agit de la Bienne, qui se jette dans l'Ain près de Condes après avoir arrosé Morez, St-Claude, Molinges et Dortan.

Alimentée par deux grands ruisseaux, dont l'un vient des hauteurs de Prémanon et l'autre de la Combe oxfordienne de Bellefontaine, la Bienne coule entre des escarpements tellement abrupts qu'on les croirait dater d'hier. Rien n'est plus pittoresque en effet que son cours entre Morez et Lézat. L'étroit couloir par lequel elle s'échappe en rapides entre les sapins d'une part et les hêtres de l'autre, les rochers à pic qui semblent la barrer et qui l'obligent à décrire des méandres, ont toutes les allures d'une région fraîchement soulevée et plus jeune que le reste du Jura, sur laquelle l'érosion n'aurait pas eu le temps d'exercer son usure.

Cependant il n'en est rien : le bassin de la Bienne est aussi vieux que le reste de la chaîne. Sa jeunesse apparente est une jeunesse factice ou mieux ravivée. Elle est dûe à l'affouillement produit par les glaciers qui couvrirent la région de la fin du Tertiaire au début de l'époque actuelle. Ces glaciers ont eu un triple rôle dans la région. Ils ont : 1° permis à la rivière de couper des anticlinaux qui lui faisaient obstacle,

Digitized by Google

2° approfondi singulièrement sa vallée ; 3° formé un certain temps les barrages derrière lesquels les eaux retenues ont longtemps constitué des lacs. C'est à l'histoire de ces glaciers que se ramène celle du cours d'eau.

Avant leur apparition, il y avait bien sans doute une vallée de la Bienne, une dépression synclinale par laquelle elle s'écoulait de Morez vers Valfin, mais ce synclinal était beaucoup moins profond que la vallée actuelle. Il ne descendait guère plus bas que Tancua, que Lézat et que Valfin. Toutes ces corniches de rochers qui se correspondent en regard entre les côtes de la Rixouse, et de Valfin d'une part et celles des Monts de Bienne et de Noire-Combe de l'autre, n'étaient pas séparées où ne l'étaient que faiblement par des fissures, où les eaux de la Bienne pouvaient s'engoufrer. Entre Valfin et St-Claude, entre Avignon et Chevry, entre Saint-Romain et Sièges, entre Montcusel et Dortan les montagnes se raccordaient par des saillies plus ou moins ébréchées qui barraient la rivière et l'obligaient ou à chercher une autre voie d'écoulement ou mieux à se perdre en cours souterrains.

Lorsque donc les glaciers parurent, ils trouvèrent dans les anfractuosités où les eaux de la Bienne s'engagaient une prise facile à leur travail d'affouillement. Pressés par le poids de la glace qui était énorme, car les glaciers montaient jusqu'à la hauteur de la Savine et de la Combe-des-Prés, les blocs qui formaient la moraine profonde emportaient en s'avançant tout ce qui donnait prise à leur action. Les obstacles s'en allaient, les rochers étaient entaillés comme à pic, un couloir continu se formait sur le passage actuel de la Bienne.

Combien de temps dura cette énorme action d'affouillement et de rabotage ? La science ne saurait le dire exactement ; mais, quand sonna l'heure de retraite des

Digitized by Google

glaciers, le paysage n'était plus le même sur leur parcours. Des abrupts se montraient où avait été autrefois des pentes douces ; des montagnes primitivement rattachées l'une à l'autre étaient séparées comme à l'emporte pièce : la région se trouvait renforcée dans son pittoresque et comme rajeunie

Le grand glacier de la Bienne ne disparut pas tout d'un coup. Son retrait se fit par étapes, à chacune desquelles il laissa en moraine frontale un amas énorme de blocs et d'argile. C'est derrière ces amas que les eaux de fusion s'accumulèrent et formèrent des lacs. M. l'ingénieur DELBECQ en a signalé un au-dessous de Valfin. Il y en avait un autre au-dessous de St-Claude, sur le territoire de la Patience et du Plan-d'Acier ; un autre encore en amont de Molinges sur le territoire de Chassal ; un quatrième sur les territoires de Jeurre et de Vaux et un cinquième sur le territoire de Dortan et de Lavancia, en amont du défilé d'Uffel, par lequel la Bienne s'échappe vers l'Ain.

Lorsqu'elle reparut après la fusion du glacier, la Bienne alimenta ces lacs ; mais en même temps elle coupa peu à peu les barrages qui les maintenaient. A la longue ceux-ci furent si profondément entaillés que les lacs disparurent ne laissant comme témoignage de leur existence que des terrasses horizontales.

La rivière, malgré ce travail, n'a pas encore régularisé son cours. Son profil longitudinal est loin d'affecter la forme d'une courbe régulière concave vers le ciel, qui est celle de tout cours d'eau arrivé à l'état d'équilibre. Si elle n'a pas de cascades, elle présente néanmoins des rapides accusés au sortir de chacun des barrages lacustres.

Ces barrages peuvent-ils être rétablis et peut-on régénérer les lacs auxquels ils ont autrefois donné naissance ? Assurément oui ; mais avec des frais variables

Digitized by Google

suivant la largeur et la profondeur de la coupure. Un industriel avisé, M. Tournier, s'est créé de puissants réservoirs de force motrice en réparant des brêches ouvertes, dans les barrages similaires, par le Lizon, qui descend des Crozets et va se jeter dans la Bienne. Les petits lacs restaurés, tout en fournissant un travail mécanique, donnent au paysage un air de fraîcheur et de vie qu'il n'avait pas. Pour la Bienne, si tous les barrages ne pouvaient pas être rétablis, il y en a un cependant qui le serait probablement avec des avantages qui couvriraient largement les frais : c'est celui de Valfin. La brêche ouverte par la rivière est étroite et la chute de l'eau en rapides assez considérable. Seulement un pareil travail ne peut être l'œuvre d'un individu.

Les barrages glaciaires m'amènent à signaler un dépôt très étrange qui se montre au-dessus de l'Essart sur la route de St-Claude à Septmoncel. C'est une masse de sables et de galets à stratification entrecroisée qui offre tous les caractères d'un dépôt de delta torrentiel. Lorsqu'on cherche le torrent qui a pu lui donner naissance, on ne le trouve pas. Le seul qui soit voisin est le Flumen qui coule à plus de 80 mètres en contrebas. Dès lors, il faut croire qu'à l'époque où il se forma, toute la vallée du Flumen était comblée par les glaces, qu'un torrent coulait à cette hauteur du glacier et se déversait presque immédiatement dans un lac qui couvrait tout le territoire de St-Claude.

Je ne puis terminer non plus cette notice sans dire un mot de la couleur des eaux de la Bienne et des autres rivières du Jura. La Bienne en particulier a des eaux d'un si beau vert que Jules Lemaitre en fut fortement frappé au cours d'un voyage qu'il fit il y a huit ans dans le Jura. Il l'appelait la rivière aux eaux d'émeraude.

D'où vient cette couleur ? Elle est assurément due à

Digitized by Google

des matières étrangères ; mais lesquelles ? Les uns ont cru que c'était des matières minérales extrêmement tenues en suspension qui y réfléchissent les rayons verts, comme les matières en suspension dans les eaux du Rhône, après son passage au Léman, réfléchissent les rayons bleus. D'autres ont invoqué la présence d'algues microscopiques. Il paraît bien plus simple de l'expliquer par la présence de l'acide ulmique des eaux de marais associé à des sels de fer toujours abondants dans les tourbières. Ce sont en effet les eaux de marais qui alimentent en partie nos rivières jurasiennes.

Or ces eaux sont jaunâtres dans les marais où la quantité dissoute d'acide ulmique est considérable et où les sels de fer entrent au moins pour $\frac{1}{500.000}$ dans l'eau. On a constaté que lorsqu'on dilue cette eau pour faire descendre à $\frac{1}{3.000.000}$ la proportion de sel de fer, elles deviennent vertes.

C'est du reste au printemps, alors que les eaux de pluie et de neige ont le plus imprégné les masses ulmiques des tourbières, que les cours d'eau présentent le mieux la couleur verte.

Cette explication s'appliquerait pour la même raison aux eaux des lacs jurassiens. Les moins profonds, avec végétation tourbeuse sur les bords, sont de couleur jaunâtre. Ceux, qui le sont plus, ont une teinte verte qui tend à tourner au bleu à mesure que la profondeur augmente.

Digitized by Google

Digitized by Google

E. BOURGEAT.

LA SERRE

ET LE

Seuil Morvano-Vosgien

Digitized by Google

Digitized by Google

La Serre et le Seuil Morvano-Vosgien.

Le voyageur qui se rend de Dole à Besançon aperçoit à sa gauche, depuis la station de Rochefort jusqu'à celle d'Orchamps, une croupe boisée qui court du sud-ouest au nord est, et qu'on appelle le massif de la Serre.

Ce petit massif semble au premier abord très étrange. Isolé dans une région de faible relief, il a plutôt la physionomie d'une taupinière allongée que d'une montagne proprement dite. Les terrains qui le constituent n'ont rien de commun avec ceux qui l'avoisinent. Ce sont des terrains cristallins, les plus anciens du globe ; il faut aller à près de 100 kilomètres de distance, soit aux Vosges, soit au Morvan pour en trouver de semblables.

Mais lorsqu'on l'examine avec une certaine attention sur une carte géologique, son isolement cesse d'être aussi mystérieux. On voit que son allongement a lieu vers les Vosges, d'une part et vers le bassin du Creusot, de l'autre. On remarque que suivant sa direction vers les Vosges les terrains visibles sont plus anciens qu'à droite ou à gauche et accusent ainsi une arête antérieure à notre époque. L'idée vient naturellement que des Vosges au Morvan, ou plus exactement du bassin de Ronchamp à celui du Creusot il y a une chaine cachée, dont la Serre serait un affleurement. Ainsi ont pensé la plupart des géologues qui, depuis Rozet et Elie de Beaumont, se sont occupés de ce pointement curieux. C'est cette montagne souterraine et en quelque sorte *fossile* que j'appellerai le pli *Morvano-Vosgien*. Elle ne se montre pas aux yeux du géologue pour

Digitized by Google

laisser voir autant qu'on le désirerait les traces de son histoire ; mais le massif de la Serre peut nous en dire quelque chose et c'est pour cela que l'étude en est si importante. A mesure que les chercheurs s'y succèderont, la lumière se fera de plus en plus sur son passé. Ce que l'on en sait permet déjà, sous la réserve des découvertes futures, de signaler à grands traits les vicissitudes par lesquelles il a passé, de dire son importance minéralogique et de résumer son rôle géologique et géographique.

I. — Vicissitudes du pli Morvano-Vosgien.

Je désigne sous ce nom les phases diverses d'exhaussement et d'affaissement du pli depuis son apparition jusqu'à nos jours. Elles sont indiquées, soit par les différences de pendage des couches, soit par les différences de nature et de faune des terrains, qui s'observent de part et d'autre du pli. Peut-être ces phases ont-elles été plus accusées dans la Serre qu'ailleurs ; peut-être l'ont-elles été moins ; peut-être même la Serre a-t-elle subi des vicissitudes alors qu'à une certaine distance dans son prolongement, tout restait tranquille. Néanmoins, ce que l'on sait des autres montagnes permet de dire que les oscillations d'un point d'une chaîne se retrouvent sur une grande étendue. Les mouvements que la Serre a éprouvés sont donc, jusqu'à preuve du contraire, ceux de l'ensemble du pli. Voyons en détail en quoi ils ont consisté.

Les terrains les plus anciens de la Serre sont des granits et des gneiss, c'est-à-dire des terrains cristallins. Sur eux s'appuient en discordance de stratification les assises permiennes qui sont de la fin du Primaire et qui sont formées en grande partie de blocs provenant des granits et des gneiss. La Serre a donc été formée ou tout au moins ébauchée avant le Permien, car il a fallu

Digitized by Google

que les granits et les gneiss formassent une saillie pour être ravinés et fournir les éléments du Permien.

Le Permien à son tour est en discordance avec le Trias qui le surmonte. Celui-ci se montre au sommet même du massif, presque horizontal, sur le Permien redressé. Il y a donc eu entre le Trias et le Permien, c'est-à-dire, vers la fin du Primaire, une poussée nouvelle qui a accentué le premier pli.

Tout autour de la Serre, on observe des assises jurassiques qui semblent se déborder l'une l'autre, les plus récentes s'étendent plus près du massif, le touchant plus complètement que les plus anciennes. C'est une preuve qu'après le Trias, la Serre a subi un mouvement progressif d'affaissement. Peut-être le mouvement a-t-il éprouvé un temps d'arrêt correspondant au dépôt de l'oxfordien qui paraît moins proche de la Serre que les autres terrains ; peut-être même, comme l'a écrit M. le général Jourdy, y a-t-il eu à cette date un exhaussement momentané. Quoiqu'il en soit, l'époque jurassique dans son ensemble fut une époque d'affaissement pour la Serre. Tous ses flancs, peut-être même son sommet furent baignés par les eaux de la mer.

Au début du Crétacé, nous la retrouvons émergée. Elle forme une arête qui sépare la mer Néocomienne de la Bourgogne de celle du Jura. Rentra-t-elle sous les eaux vers l'âge du Cénomanien et du Sénonien ? C'est une question qui demande pour être résolue des observations plus nombreuses. On serait cependant tenté de le croire en voyant que les terrains de ces deux périodes ont les mêmes caractères de part et d'autre du massif.

Dans tous les cas, au Tertiaire, la région subit un exhaussement général, comme en témoignent les dépôts lacustres de cet âge qu'on rencontre, soit du côté de Dole, soit du côté de Gray. La vieille montagne reparut

Digitized by Google

alors, bien diminuée sans doute, mais encore suffisamment accusée pour rester visible aux regards.

Est-ce que cet exhaussement coïncida avec la grande poussée alpine qui fit surgir la chaîne du Jura. La Serre actuelle fut-elle le dernier résultat de cette poussée vers l'ouest, en même temps que l'obstacle contre lequel celle-ci vient se briser ?

Beaucoup de géologues le pensent et je l'ai pensé moi-même autrefois. Les abords de la Serre en effet et spécialement les environs de Monnières et de Rainans sont découpés par des cassures ou failles. Seulement ces failles ne paraissent pas inclinées comme celles que détermine une poussée tangentielle ; elles sont plus nombreuses et plus fortes à l'ouest qu'à l'est de la Serre. C'est donc le côté que la poussée aurait dû le plus bouleverser qui l'est le moins. Sans nier absolument cette action, il me semble préférable d'admettre que les failles en question se produisirent ou tout au moins s'amorcèrent au début du Miocène, au moment où les eaux douces du lac bressan s'étendirent jusqu'à la haute vallée de la Saône. Il y eut alors un affaissement général de la région, qui, sans détruire la montagne de la Serre, y amena la division en compartiments. Cet affaissement aurait été le prédécesseur de la poussée alpine et l'aurait en quelque sorte provoquée.

II. — Importance minéralogique du pli.

Lorsqu'il s'agit de l'importance ou de la constitution minéralogique d'une chaîne invisible, une aussi grande réserve s'impose que lorsqu'il est question de ses vicissitudes. Les mouvements du sol s'effectuent en général sur de grandes surfaces, tandis que la constitution minéralogique peut varier à de très faibles distances. Nous parlerons d'abord de celle de la Serre, puis

Digitized by Google

nous verrons dans quelle mesure on peut l'étendre au reste du pli.

Une première chose qui a frappé les géologues, c'est que les formations antérieures aux terrains secondaires présentent aux Vosges, à la Serre et au bassin du Creusot les mêmes caractères, presque dans les moindres détails. Mêmes granits, mêmes gneiss, mêmes poudingues permiens. Il y a donc lieu de croire que ces caractères se retrouvent sur une grande étendue de la chaîne ensevelie. Il n'y a qu'une différence, c'est que la houille se montre au Creusot et à Ronchamp, aux deux extrémités du pli et que dans la région de la Serre, on ne l'a pas encore trouvée. Est-ce une raison pour croire qu'elle ne s'y rencontre pas ? Assurément non, car les sondages faits pour la trouver ne semblent pas avoir dépassé le Permien, au-dessous duquel elle a été formée. Seraient-ils même parvenus jusqu'aux gneiss, qu'on ne devrait pas encore conclure à son absence. Le Permien est en effet en transgressivité au-dessus du Carbonifère à la Serre ; il s'est avancé plus que lui au contact du granit et du gneiss. Pour retrouver le Carbonifère, il faut donc s'éloigner du massif à une distance où malheureusement la couverture des terrains sédimentaires supérieurs devient plus épaisse par l'adjonction du Trias et du Jurassique. C'est donc une question réservée que celle de l'existence de la houille au bord de la Serre, bien que tout porte à croire que ce combustible n'en est pas éloigné.

Le Permien de la Serre contient quelques enclaves de roches extrêmement dures qu'on a désignées tantôt sous le nom d'eurites, tantôt sous celui de fausses eurites et qui contiennent le plus souvent de jolis cristaux de pyrite. On les a regardées longtemps comme éruptives, mais il semble d'après leur examen au microscope que ce ne sont que des artoses à texture très serrée. Il existe néan-

Digitized by Google

moins dans la Serre de véritables filons, dont les deux plus importants sont un filon de Pegmatite sur le chemin d'Amange et Moissey et une venue de Barytine, de Fluorine et de Galène dans une enclave de fausse eurite, entre Serre-les-Moulières et Saligney.

A part la fausse eurite qui est exploitée au levant de Moissey et les sables du grès Vosgien qu'on a découvert plus au levant, presque au sommet de la Serre, les matériaux du massif sont restés jusqu'ici sans usage. Il y a là cependant des granits qui pourraient avantageusement entrer en ligne avec ceux des Vosges, pour le pavage des rues.

Des terrains secondaires qui environnent la Serre, le plus ancien est le Trias. Ailleurs, dans le Jura comme à Lons-le-Saunier, à Salins, etc., il contient deux produits d'évaporation des eaux de la mer, le gypse et le sel. A la Serre, on n'y a trouvé jusqu'ici que quelques couches de gypse près d'Offlanges ; mais le sel ne manque pas sur le prolongement du pli. C'est en effet sur ce prolongement que se trouvent les salines de Miserey et les carrières de gypse de Champvans dans le Doubs. Il y a aussi une source salée dans le Trias qui est entre Biarne et Jouhe.

C'est au-dessus du Trias, à la limite du Lias et du Jurassique que se rencontre le minerai le plus important du pli qui nous occupe : le minerai de fer oolithique. C'est un oxyde de fer en petits grains, de la dimension des œufs de poissons, ce qui lui a valu son nom. Il y est plus ou moins mélangé d'argile et de calcaire. On le trouve sur les deux bords du massif, moins en couches continues qu'en amas buticulaires, dont le plus important est celui d'Ougney. Le phosphore qu'il contient l'a rendu difficilement utilisable, jusqu'au jour où fut trouvé le procédé de déphosphoration Christlieb. Les lentilles qu'il forme sont moins épaisses que celles que l'on trouve

Digitized by Google

en Lorraine au même niveau ; elles sont aussi plus disloquées et ne peuvent fournir un rendement aussi avantageux. Aussi l'exploitation en a-t-elle été au moins momentanément abandonnée. Mais leur ressemblance avec les lentilles de minerai de Lorraine et leur répartition plus accusée sur le prolongement supposé de la Serre vers les Vosges est un témoignage de ce prolongement. En Lorraine, en effet, le minerai de fer oolithique se montre dans les deux bassins de Briey et de Nancy sur le prolongement souterrain de deux plis d'Ardenne dont l'un du moins a été bien constaté par des sondages récents. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans nos régions ?

Enfin il existe tout autour de la Serre, à une distance plus grande que les lentilles oolithiques, des amas d'un autre minerai de fer en grains de la grosseur d'un pois, formés de zônes concentriques plus dures à l'extérieur qu'à l'intérieur, et qu'on appelle le fer pisolithique. Ce dernier est encore un oxyde hydraté ; mais le calcaire y est moins abondant, la silice et l'argile davantage.

La base des gisements est généralement formée de ces concrétions calcaires qu'on appelle *castillots* et qui rappellent de tous points celles qui résultent de l'action dissolvante de l'eau sur certains calcaires ferrugineux. Quelques géologues ont pensé qu'il s'était formé dans des marécages, comme la chose se passe encore aujourd'hui dans certaines régions du globe où des microorganismes extraient des eaux apportées dans les marais le fer qu'elles tiennent en dissolution et le déposent en amas. Ce qui justifierait dans une certaine mesure leur manière de voir, c'est qu'en réalité, à l'époque où ce fer s'est déposé, c'est-à-dire à la seconde moitié de l'âge tertiaire, les bords de la Serre étaient à l'état de marécages. Mais, d'une part, le fer extrait par les microorganismes n'est pas concrétionné en couches concentri-

Digitized by Google

ques ; d'autre part, le fer qui se trouve à ce niveau autour de la Serre repose presque partout sur les assises ferrugineuses du Jurassique inférieur ou du Néocomien. Sans nier l'origine microorganique de certains amas, nous pensons qu'il est plus naturel d'admettre que la majeure partie est dûe à l'action dissolvante de l'eau sur les couches ferrugineuses sous-jacentes. Elle aurait ainsi fait disparaître le calcaire et réduit les couches atteintes à des concrétions. C'est du côté de Biarne, de Frasne, de Pesmes et jusque près de Gray que ce minerai se montre à l'ouest de la Serre ; à l'est, il est surtout abondant près d'Evans et de Fraisans.

III. — Rôle géographique du pli.

Le rôle géographique du pli Morvano-Vosgien s'est accusé depuis les premiers âges géologiques et se continue encore de nos jours.

Depuis son apparition jusqu'au Tertiaire, c'est-à-dire, pendant toutes les périodes géologiques qui ont vu la mer règner dans la région doloise, ce pli a séparé en deux les eaux de cette mer. D'une part, vers le nord-ouest, c'était un océan qui couvrait le bassin de Paris et qui se prolongeait du côté du pôle. D'autre part, vers le sud-est, c'était une mer dépendant de la grande Méditerranée d'alors qu'on a appelée la Thétys. Tant que la température fut uniforme sur le globe terrestre, ces deux mers nourrirent à peu près les mêmes animaux ; leur faune fut sensiblement la même. Mais, lorsque les zônes de température se manifestèrent, la mer du Nord devint plus froide que celle du Midi. Les eaux du nord-ouest de la Serre et celles du sud-est n'hébergèrent plus les mêmes types. Cette différence fut déjà si sensible à l'époque Jurassique que les géologues, qui avaient étudié les formations de cet âge dans le bassin de Paris et jusque dans la Bourgogne se trouvèrent désorientés

Digitized by Google

lorsqu'ils en abordèrent l'étude de l'autre côté de la Serre, aux Alpes et au Jura. Elle le fut bien davantage à l'époque du Crétacé. Tandis qu'en effet les assises de la craie sont riches en Polypiers et en Rudistes au sud-est de la Serre, elles en sont dépourvues de l'autre côté de cette barrière, où par contre, elles présentent des Bryozoaires et des Mollusques qui ne se montrent qu'à peine dans les mers du midi.

Lorsqu'au Tertiaire, les régions qui avoisinent la Serre devinrent continentales, l'influence de la ride Morvano-Vosgienne ne cessa pas de se faire sentir. Ce n'est pas sur la faune qu'elle se manifesta le mieux, car une faible barrière, comme celle-là, ne peut avoir sur les faunes terrestres une aussi grande influence que sur les faunes marines. Ce fut sur les cours d'eau. On est étonné de voir que le Doubs et l'Ognon coulent longtemps à peu de distance l'un de l'autre, sans jamais se rencontrer alors que cependant la zône qui les sépare n'est pas élevée et présente des dépressions qui auraient pu favoriser leur réunion. Ne voit-on pas souvent, en effet, des cours d'eau converger à travers des défilés profonds qui ne sont pas autre chose que les entailles par lesquelles ces cours d'eau ont coupé les obstacles pour se réunir ? Seulement, le phénomène ne parait plus étrange si l'on songe que le pli était plus élevé et plus large lorsque se forma le thalweg des deux rivières. Il les empêcha de se réunir et parqua chacune d'elles dans son domaine. Lorsque plus tard, il diminua d'élévation et de largeur, à la suite de l'affaissement dont nous avons parlé, leur cours était fixé et il s'est maintenu.

N'est-ce pas par cette influence ancienne du pli Morvano-Vosgien qu'il faut expliquer aussi les allures de la Saône et du Doubs au-dessous d'Auxonne et de Dole. Aucun relief ne les sépare en effet l'une de l'autre à la

Digitized by Google

hauteur de Tavaux et de St-Jean-de-Losne. La plaine qu'elles arrosent est tellement horizontale que les ruisseaux, qui y naissent, ne savent à laquelle des deux rivières se diriger. Elle est tellement voisine de leur niveau qu'elle se couvre d'eau sur une grande surface à chaque crue. Et cependant le Doubs ne va pas tout de suite se réunir à la Saône. Il coule parallèlement à elle jusqu'au dessous de Neublans ; et là, sans que rien ne l'y détermine apparemment, il se détourne à angle droit vers l'ouest pour courir se jeter dans la Saône, à Verdun. Pourquoi n'a-t-il donc pas suivi la ligne droite ? C'est sans doute parce que jadis, le bombement *Morvano-Vosgien* était sensible entre les deux rivières et les empêchait de se rencontrer dans la région de St-Jean-de-Losne. Plus au sud il devait présenter une brèche, où le Doubs s'est engagé à angle droit suivant la loi de la moindre action. Le bombement a pu s'affaisser ou s'effacer depuis ; le cours du Doubs était établi. Il se maintiendra probablement encore longtemps comme un témoin du prolongement ancien du pli Morvano-Vosgien dans la plaine bressanne.

Digitized by Google

Une veuve franc-comtoise.

Mme DE CHATEAUROUILLAUD

(1562-1635)

NOTICE BIOGRAPHIQUE

PAR

Émile LONGIN

Correspondant de la Real Academia de la Historia.

Digitized by Google

Digitized by Google

Une veuve franc-comtoise.

Madame de Châteaurouillaud

(1562-1635)

L'histoire ne s'est que trop attardée à scruter les faiblesses des « honnestes dames » célébrées par le sire de Bourdeille et ses continuateurs (1) ; on se plaît à remuer la fange des médisances d'un Tallemant des Réaux (2) ; ne serait-il pas temps d'opposer à la peinture de mœurs plus ou moins dissolues le tableau des vertus qui se rencontraient dans les rangs de la bourgeoisie et de la noblesse au lendemain des guerres de religion ? Pour ma part, je le crois, et c'est ce qui me détermine à consacrer quelques pages à une noble veuve de Salins : Anne-Nicole d'Andelot, dame de Châteaurouillaud.

Née au mois de mai 1562, Anne-Nicole était fille de

(1) On m'objectera peut-être que je me suis laissé attirer par la séduisante figure de Béatrix de Cusance, mais, quels qu'aient été les égarements de la princesse de Cantecroix, n'ont-ils pas été rachetés par les épreuves, le délaissement des dernières années de sa vie ?

(2) Gédéon Tallemant, seigneur des Réaux, fils de Pierre Tallemant et de Marie de Rambouillet, sa seconde femme (1619-10 novembre 1692).

Précieuses pour la connaissance de la vie privée au dix-septième siècle, les *Historiettes* de Tallemant des Réaux ont le tort grave de faire abstraction du rôle politique des personnages qu'elles concernent ; l'écrivain semble n'avoir eu d'autre préoccupation que d'ouvrir les rideaux des alcôves ; tout y est trop souvent ramené au geste obscène de Méphistophélès dans l'antre de la sorcière.

Digitized by Google

Jean-Baptiste d'Andelot, gentilhomme de la bouche de Philippe II, roi d'Espagne, bailli de Dole, et de Marguerite le Blanc, dame d'Ollans. Son père avait servi dans les Flandres sous les ordres du comte de Mansfeld (1) ; il était lui-même fils de ce Jean d'Andelot (2), premier écuyer de l'empereur Charles-Quint, qui avait eu l'honneur de se mesurer à Pavie avec le roi-chevalier (3) ; tout le monde connaît le monument funèbre de l'église de Pesmes (4), où il est agenouillé derrière son frère Pierre (5) ; c'est un des chefs d'œuvre de la statuaire de la Renaissance.

Nous n'avons pas de portrait d'Anne-Nicole (6) : au

(1) Charles, comte de Mansfeld, mestre de camp général des armées de S. M. Catholique aux Pays-Bas, général d'artillerie et amiral de la mer, fils de Pierre-Ernest, comte de Mansfeld, et de Marguerite de Brederode, sa première femme (1547–14 août 1596).

(2) Jean d'Andelot, seigneur de Myon, premier écuyer de Charles-Quint, empereur, commandeur de l'ordre d'Alcantara, fils de Simon d'Andelot, seigneur de Myon, et d'Henriette de Cornon, sa première femme.

(3) François Ier le blessa d'un grand coup d'épée à la joue. V. Gollut, *Les mémoires historiques de la république séquanoise et des princes de la Franche-Comté de Bourgongne*, livre XIV, chapitre XIX.

(4) Pesmes, sur l'Ognon, affluent de la Saône, chef-lieu de canton du département de la Haute-Saône, arrondissement de Gray.

(5) P. Marnotte, *Mémoire sur la chapelle dite de Résie dans l'église paroissiale de Saint-Hilaire, à Pesmes* (Vesoul, 1840, in-8) ; J. Gauthier, *Claude Arnoux, dit Lulier : étude sur un sculpteur franc-comtois de la Renaissance*, dans le *Bulletin* de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, année 1890, p. 126 ; J. Gauthier et G. de Beauséjour, *Les monuments de l'église de Pesmes*, dans les *Mémoires* du Congrès archéologique de France, LVIIIe session, p. 303.

(6) Il semble bien qu'elle ait donné son portrait à Philippe Chifflet ; que serait autrement la « peinture » qu'elle conjurait celui-ci de brûler, en lui écrivant, le 20 février 1628 : « J'ay raison de commencer à résister aux vanités, quoyque bien tard ? » *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 31.

Digitized by Google

témoignage d'un contemporain, elle ressemblait à sa grand'mère maternelle Philipote de Hoves (1), dont elle imita plus tard les austérités (2). Elle n'avait que quinze ans, lorsqu'elle perdit sa mère. Son père la maria à cet Antoine Mouchet, seigneur de Châteaurouillaud, fils de Guyon Mouchet, seigneur de Châteaurouillaud, et d'Étiennette Perrenot de Granvelle (3), dont la bibliothèque de Besançon à recueilli le curieux *Album amicorum* (4). Le crédit de l'évêque d'Arras (5), son oncle maternel, valut à M. de Châteaurouillaud d'être nommé chevalier d'honneur au parlement de Dole (6) ; son beau-père résigna d'autre part en sa faveur la charge de bailli de Dole.

M^me^ de Châteaurouillaud ne fut mariée que huit ans. Antoine Mouchet mourut en 1585, n'ayant eu de son mariage qu'une fille destinée à peu lui survivre (7) ; il

(1) Philippote de Hoves était la première femme de Jean d'Andelot, qui en secondes noces épousa Guillemette d'Igny.

(2) Ce fut à la mort de M^me^ d'Andelot qu'on découvrit ses mortifications : « Quand elle mourut, on luy treuva une chaisne de fer si serrée en ceinture sur sa chair que la peau commençoit à recouvrir la boucle qui s'estoit refermée, non sans grande douleur, fort avant dans la chair. Elle voulut mourir à terre, une pierre sous sa teste, en mémoire du dernier lit de la croix, où estoit mort nostre Sauveur. » *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 4.

(3) Étiennette Perrenot était la seconde des six filles du garde des sceaux Nicolas Perrenot.

(4) *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. XXXII, p. 849.

(5) Antoine Perrenot de Granvelle, cardinal évêque d'Arras, puis archevêque de Malines, ministre d'État de Philippe II, roi d'Espagne, fils de Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle, garde des sceaux de Charles-Quint, empereur, et de Nicole Bonvalot (25 août 1517-21 septembre 1586).

(6) Gollut, *op. cit.*, livre II, chapitre XLIII.

(7) Par suite d'une erreur étrange, Dunod, *Mémoires pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne*, p. 200, lui donne deux filles, qu'il dit mariées, l'une à Charles Deschamps, seigneur de Montrambert, l'autre à Claude de Balay, seigneur de Marigna.

Digitized by Google

laissait cependant sa femme enceinte et tous les malheurs fondirent sur cette jeune veuve de vingt-trois ans. Après la mort de son époux, elle mit au monde un fils qui mourut de convulsions au bout de six semaines. La baronne de Poitiers (1), sa sœur, qu'elle chérissait tendrement, se réfugia chez elle avec un petit garçon de l'âge du fils qu'elle venait de perdre pour fuir une épidémie qui régnait à Besançon : l'enfant fut involontairement étouffé dans son lit par la nourrice. Quinze jours après, Mme de Poitiers mourut elle-même de la petite vérole (2). Ce fut à la même époque que Mme de Châteaurouillaud perdit son père. Enfin sa fille se noya dans des circonstances que le religieux qui nous a laissé quelques notes sur sa vie ne fait pas connaître.

Belle, riche, sans enfants, Anne-Nicole ne pouvait manquer d'être de nouveau recherchée en mariage. La comtesse de la Roche (3) et la baronne de Thoraise (4),

(1) Suzanne d'Andelot, épouse de Guillaume de Poitiers, baron de Vadans, fils de Charles de Poitiers, baron de Vadans, et de Dorothée d'Hébert. Des deux autres sœurs de Mme de Châteaurouillaud, l'une, Gasparine, épousa en 1587 François de Visemal, seigneur de Frontenay, l'autre, Adrienne, en 1598 Antoine de Grammont, seigneur de Conflandey.

(2) Le baron de Poitiers se remaria à Sabine de Rye de la Palud, fille de Marc de Rye de la Palud, seigneur de Dicey, chevalier de la Toison d'or, et de Jeanne de la Baume.

(3) Marguerite Perrenot de Granvelle, épouse de Ferdinand de Lannoy, comte de la Roche, fille de Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle, garde des sceaux de Charles-Quint, empereur, et de Nicole Bonvalot. Son premier mari, Antoine de Laubespin, baron de l'Aigle, fils d'Aimé de Laubespin et d'Anne de Gaignard, sa seconde femme, l'avait rendue fort malheureuse.

(4) Marguerite Perrenot de Granvelle, sœur aînée de la précédente, avait épousé en premières noces Léonard de Grammont, grand gruyer du comté de Bourgogne, fils de Jean de Grammont, seigneur de Granges, et de Guillemette de Fétigny, et en secondes noces Jean d'Achey, baron de Thoraise, gentilhomme

Digitized by Google

tantes de M. de Châteaurouillaud, la pressèrent de rentrer dans le monde, et, sur leurs instances, elle finit par consentir à agréer la demande d'un gentilhomme de la province, mais, tandis qu'on discutait les articles du contrat, elle allait d'église en église prier Dieu que le mariage ne se fît pas Quelle ne fut pas sa joie, lorsqu'en rentrant au logis elle apprit que les négociations étaient rompues ! Remerciant ses tantes, elle leur dit qu'elle leur rendait la parole qu'elle leur avait donnée ; qu'il étoit inutile de revenir à la charge ; qu'elle était fermement résolue à ne pas se remarier.

Ce fut vraisemblablement à cette date qu'elle fit vœu de chasteté entre les mains du provincial des Capucins.

La vie religieuse l'attirait : elle aurait voulu entrer chez les Capucines de Milan (1) ; son frère Claude (2) devait l'y conduire, mais divers malentendus empêchèrent le voyage d'avoir lieu. « Je vois bien, dit Anne-Nicole, que je suis trop imparfaite Dieu ne me juge pas digne d'entrer en une si sainte compagnie. » Elle se résigna en conséquence à rester à Salins, et alors commença pour elle cette vie toute mortifiée, toute sainte, qui édifia si profondément les contemporains que l'un d'eux l'a comparée à une vie d'ange sur terre (3).

de la bouche de Charles-Quint, empereur, chevalier d'honneur au parlement de Dole, bailli d'Amont et gouverneur de Dole, fils de Jean d'Achey, baron de Thoraise, et de Françoise Mouchet.

(1) Elle aurait eu pour compagne au couvent de Milan « cette bonn Mère Ludovique..., sœur de monsieur le capitaine Bereur et de monsieur le conseiller Bereur..., estimée très sainte et accomplie capucine », qui n'avait que deux ans de plus qu'elle. A Philippe Chifflet, Salins, 1er octobre 1634. — *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 148.

(2) Claude d'Andelot, commandeur de Malte, général de la cavalerie du duc de Savoie.

(3) Girardot de Nozeroy, *Le livre de la retraite*, p. 17.

Digitized by Google

Une de ses nièces (1), qui à diverses reprises fit chez elle des séjours plus ou moins longs, nous a conservé l'emploi de son temps : il n'eût pas été mieux réglé dans le cloître.

Tous les jours, hiver comme été, Mme de Châteaurouillaud se levait sans feu ni lumière un peu avant quatre heures. Après une toilette sommaire, elle se mettait à genoux dans un coin de sa chambre et restait en prière jusqu'à ce que le son des cloches annonçât l'ouverture des églises. Elle achevait alors de s'habiller et se rendait dans la maison de Dieu, d'où elle revenait entre huit et neuf heures. Les ordres donnés et la besogne de la journée répartie entre ses gens, elle retournait à l'église pour entendre une seconde messe. On dînait à onze heures. Après le dîner, tout en travaillant, Anne-Nicole se faisait lire quelque ouvrage de dévotion pendant une heure, à moins qu'elle ne fût obligée de sortir pour rendre des visites. A trois heures, elle se retirait dans sa chambre pour prier ou bien reprenait le chemin de l'église. Le souper avait lieu à six heures. La table desservie, on lisait la vie des saints du jour, puis on causait ; s'il y avait compagnie, on organisait des jeux, des danses, car la noble dame n'entendait pas que la tristesse régnât dans sa maison : « elle estoit bien ayse, dit Magdeleine de Grammont, de nous voir divertir aux choses honnestes (2). » A dix heures, la récitation du *Veni, Creator*, des *Litanies de la Sainte Vierge*, du *Salve Regina*, du *De profundis* et de sept *Ave* en l'honneur des sept joies de la Mère du Sauveur terminait la soirée.

(1) Magdeleine de Grammont, épouse d'Élion d'Andelot, seigneur de Tromarey, Motey, Chancey, etc., lieutenant au gouvernement de Gray, fille d'Antoine de Grammont, seigneur de Conflandey, et d'Adrienne d'Andelot.

(2) *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 4 v°.

Digitized by Google

On pense bien que dans ce réglement de vie la visite des malades et des indigents n'était pas oubliée. La piété de Mme de Châteaurouillaud était trop éclairée pour méconnaître que la meilleure manière d'honorer Dieu est de soulager les membres souffrants de son Église. Aussi la charitable dame donnait-elle tous les ans aux pauvres le dixième de ses revenus ; quand les intempéries, la peste, les passages de troupes (1) rendaient la condition du menu peuple plus misérable, elle augmentait le chiffre de ses aumônes. Les nombreuses communautés qui existaient à Salins (2) ne recouraient pas en vain à elle : un religieux nous apprend que pendant sa vie elle trouva moyen de faire construire trois chapelles, qu'elle dota de riches ornements (3).

Ses libéralités étaient grandes, mais que dire de ses mortifications ? Le lundi, elle ne mangeait jamais de viande ; du 14 septembre à Pâques, elle observait le jeûne, heureuse, nous dit sa nièce, quand on n'y prenait pas garde ; en tout temps elle ne fit jamais que deux repas par jour, et la sobriété de ceux-ci contrastait avec l'abondance, voire la recherche, qui paraissait alors aussi bien sur les tables de la bourgeoisie que sur celles de la noblesse (4). Il lui arrivait parfois de mêler aux

(1) On connaît assez les terribles effets de la peste en Franche-Comté à diverses dates. Sur les ravages que commettaient les troupes se rendant du Milanais aux Pays-Bas ou des Pays-Bas au Milanais, cf. L. Febvre, *Philippe II et la Franche-Comté*, p. 744.

(2) Les Capucins s'étaient établis à Salins en 1583; les Tiercelines, en 1606 ; les Pères de l'Oratoire, en 1622 ; les Carmes et les Jésuites, en 1623 ; les Carmélites, en 1627, et les Ursulines en 1629. La fondation du couvent des Cordeliers remontait à l'an 1230. Ce ne fut qu'après la mort de Mme de Châteaurouillaud qu'on vit venir les Clarisses et les Visitandines.

(3) *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 2 vo.

(4) « Pour l'excès des festins, dit l'annaliste des Capucins du comté de Bourgogne, il étoit venu au dernier point. On ne servoit plus que des plats bassins regorgeans de deux ou trois

Digitized by Google

mets qu'on lui servait des ingrédients susceptibles d'en altérer le goût, et, si l'on s'en apercevait, elle déclarait qu'elle les aimait mieux comme cela ; longtemps, par charité autant que par esprit de pénitence, elle surmonta une répugnance encore plus forte, dont le seul récit donne la nausée (1). A minuit, elle se relevait pour faire oraison pendant une heure : souvent elle couchait au pied de son lit, sur le plancher ; non contente de porter sous ses vêtements un rude cilice, elle se donnait la discipline plusieurs fois par semaine avec une corde armée d'aiguillons de fer (2). Voulait-elle obtenir une grâce, telle, par exemple, que la conversion d'un pécheur, elle redoublait ses rigueurs envers elle-même, et, pour modérer la façon dont elle traitait son pauvre corps, il fallut que, sur l'avertissement des médecins, son confesseur intervînt. Qu'il y a loin de cette emprise de

douzaines de perdrix, des potages qui coûtoient dix escus, des bisques, c'est-à-dire quatorze ou quinze gigots de mouton qu'on faisoit rôtir, et puis on exprimoit le jus et y faisoit-on cuire vingt à trente perdrix, et servoit-on cela dans un plat, quand les perdrix coûtoient trente sols pièces, et laissoit-on la chair de mouton. » B. Prost, *Documents inédits relatifs à l'histoire de la Franche-Comté*, dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura, année 1875, p. 346.

(1) « Incontinant qu'elle fut veuve, elle tint long temps en sa maison une vieille religieuse, tante de fut son mary, laquelle, comme elle avoit point ou peu de dents, ne fesoit que morciller la viande, puis la crachoit sur son assiette. La bonne madame, pour se mortifier et luy faire cognoistre qu'elle ne l'avoit à desdain et qu'elle ne luy estoit onéreuse, mangeoit tout ce que l'autre rejettoit sur sadicte assiette. » Le fait est confirmé par Mme de Tromarey. *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 2 vo et 6 vo.

(2) « Elle se disciplinoit fort rudement plusieurs fois la sepmaine avec une discipline au bas de laquelle il y avoit plusieurs pointes de fer, comme des esguillons, qui luy descoupoit toute la chair, puis elle endossoit un fort aspre cilice. » *Ibid.*, t. CVI, fol. 2.

Digitized by Google

l'âme sur les sens à la mollesse de trop de chrétiens et de chrétiennes de nos jours !

Ce qui frappait les étrangers dans Mme de Châteaurouillaud, c'est qu'elle paraissait être constamment en présence de Dieu. En fait, la pensée de son Créateur ne la quittait pour ainsi dire jamais (1). Plusieurs fois par jour, elle pratiquait le court exercice de la vie spirituelle qu'on nomme la recollection (2). Sortait-elle pour voir des amies, des pauvres, elle faisait d'abord un grand signe de croix ; en rentrant, elle s'examinait sur les manquements qu'elle pouvait avoir commis. C'est pourquoi toute offense à Dieu l'atteignait au plus profond de son être.

On sait combien était répandue à cette époque la déplorable coutume de jurer : nos princes étaient impuissants à la réfréner ; en renouvelant les édits contre les blasphémateurs, force leur est de confesser que, nonobstant les peines des ordonnances, leurs « vassaux et subjects ne délaissent d'user ordinairement de blasphèmes, sermens et imprécations desplaisans à Dieu et prohibez, voires qu'entre paysans l'usage en est quasi passé en habitude et chose licite et tolérable, reniants, blasphémants, despitans le nom de Dieu, de sa glorieuse Mère et des saincts et saincte de Paradis, jurants la mort Dieu, sang Dieu, chair Dieu, ventre Dieu, teste Dieu, playes Dieu, et autres

(1) Je ne vois de son temps que la grande Mère de Xainctonge qui ait pratiqué à un plus haut degré l'attention perpétuelle à la présence de Dieu. V. l'abbé Morey, *Anne de Xainctonge et les Ursulines au comté de Bourgogne*, t. II, p. 242.

(2) Du latin *recolligere*. « Recollection. s. f. Terme de dévotion. Réflexion qu'on fait sur soy-même ; examen de ses actions qu'on fait après avoir quitté toutes les pensées du monde et des affaires, pour s'appliquer à la méditation. » Furetière, *Dictionnaire universel*, t. II, p. 534.

Digitized by Google

scandaleux et detestables sermens (1). » Rien n'affligeait davantage Mme de Châteaurouillaud : « Pour la bien fascher, déclare sa nièce, il falloit dire quelque mauvaise parole ou jurer, et, si c'estoit quelqu'un sur qui elle eût du pouvoir, elle faisoit une rude réprimande ; sinon, elle tesmoignoit tousjours que cela la faschoit (2). »

Quant aux injures qui ne s'adressaient qu'à elle, Magdeleine de Grammont nous révèle qu'elle n'en tenait nul compte. Elle avait eu fort longtemps à son service une jeune fille qui l'avait quittée pour se marier. Depuis son mariage, celle-ci ne cessait d'insulter son ancienne maîtresse, sous prétexte qu'elle ne s'était pas montrée assez généreuse à son endroit. Des insultes elle avait passé aux menaces, apostrophant en pleine rue la noble veuve. Comme la mère de Mme de Tromarey (3) parlait de mettre la mégère à la raison : « Laissez, laissez, ma sœur, fit Anne-Nicole, je suis encore pire qu'elle ne dit. Il faut que vous me promettiez de ne la pas inquiéter. » Et, quoi que la colère dictât à cette furie, elle ne s'attira d'autre réponse que : « Allons, ma bonne, retirez-vous. »

C'est ainsi que Mme de Châteaurouillaud rendait le bien pour le mal. On en eut encore la preuve dans une autre circonstance. S'étant aperçue qu'on lui avait dérobé une pièce de toile, elle en parla à quelques dames de Salins. Celles-ci, à son insu, firent faire chez les revendeuses de la ville des recherches qui amenèrent la découverte du voleur : il fut arrêté et jeté en prison. Ce fut un coup pour la miséricordieuse dame :

(1) Petremand, *Recueil des édicts et ordonnances de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 213.

(2) *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 5 v°.

(3) Adrienne d'Andelot, épouse d'Antoine de Grammont, seigneur de Conflandey, fille de Jean-Baptiste d'Andelot, gentilhomme de la bouche de Philippe II, roi d'Espagne, bailli de Dole, et de Marguerite le Blanc, dame d'Ollans.

Digitized by Google

non seulement elle eut soin de faire passer des aliments au prisonnier, mais, connaissant la rigueur des peines encourues par les auteurs de larcins domestiques (1), elle ne se donna point de relâche qu'elle n'eût obtenu des magistrats son élargissement. Le seul souvenir de cet incident la faisait frémir. « Elle assuroit, dit sa nièce, que jamais chose du monde ne luy avoit causé tant de trouble et de peine que l'appréhension que cet homme mourût à son sujet (2). »

Il n'est pas étonnant que tant de vertus aient fini par rendre M^me^ de Châteaurouillaud l'objet de la vénération universelle : on la consultait de toutes parts ; on se recommandait à ses prières. Son frère Claude l'avait invoquée dans une bataille et disait l'avoir vue dans les airs, priant à mains jointes pour lui ; au même moment un boulet emporta la tête du cheval du brave commandeur, mais lui-même se releva sans blessure. Abandonnée des médecins, qui ne lui donnaient plus que quelques heures à vivre, sa sœur Adrienne lui avait dû d'accoucher heureusement, au château de Frotey (3), d'un fils qui vécut assez pour recevoir le baptême : le fait parut si miraculeux que tous ceux qui se trouvaient dans la chambre, ecclésiastiques et séculiers, tombèrent à genoux et entonnèrent le *Te Deum* (4). Cependant, après avoir été transportée dans un autre lit, la jeune mère perdit

(1) L'édit du 15 juillet 1566 portait : « Ceux qui commettront larrecins ès maisons de nosdits subjects de jour ou de nuict, soit serviteurs, chambrières, clousiers ou autres quelconques, seront pendus et estranglez, tellement que mort s'en ensuive. » PETREMAND, *Recueil des édicts et ordonnances de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 218.

(2) *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 6.

(3) Frotey, village du département de la Haute-Saône, arrondissement et canton de Lure.

(4) On voit, par ce trait, que ce n'étaient pas seulement les reines dont la délivrance avait jadis lieu en public.

Digitized by Google

soudain connaissance ; on la crut morte ; elle était sans pouls, le visage tourné vers le mur. Passant alors dans la ruelle, Anne-Nicole lui cria : « Que faites-vous, ma sœur ? Vous oubliez Dieu ? — Je crois que oui, répondit d'une voix faible la malade en revenant à elle. — Dites *In manus tuas.* » M^me^ de Grammont le fit, et sa défaillance cessa à l'instant même ; son entier rétablissement fut l'affaire de peu de jours. Ce fut sur les conseils de M^me^ de Châteaurouillaud que dans une maladie elle commença une neuvaine à Notre-Dame de Gray (1) : dès le premier jour de la neuvaine elle alla mieux et ne douta pas qu'elle ne fût redevable de sa guérison aux prières de sa vertueuse sœur. Ce fut également à celle-ci qu'elle attribua la persévérance de la vocation religieuse de sa fille Marie-Béatrix (2), qui, à peine entrée à la Visitation de Dijon, avait été prise de tels regrets du monde

(1) En 1617, une pieuse veuve, Rose de Bauffremont, fit don aux Capucins de Gray d'une statuette de la Sainte Vierge, taillée dans un morceau du chêne de Notre-Dame de Montaigu, dont la vue avait consolé les derniers moments du baron de Thoraise, son époux. Exposée dans la chapelle du couvent, cette statuette ne tarda pas à attirer un grand nombre de pèlerins, grâce au retentissement de la guérison subite de l'enfant d'un soldat de la garnison. Ce premier miracle fut suivi d'une foule d'autres et la dévotion à Notre-Dame de Gray devint vite populaire en Franche-Comté. Cf. *Procession à Notre-Dame de Gray en 1631*, dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. II, p. 485 ; le P. Ludovic de Faverney, *Nouvelle histoire des hosties miraculeuses de Faverney et des miracles de Notre-Dame de Gray* (Bibl. de Besançon), fol. 25 ; A. de Troyes, *La Franche-Comté de Bourgogne sous les princes espagnols de la maison d'Autriche : les recès des États*, t. II, p. 464 ; E. Longin, *Vœu de Dole à N.-D. de Gray* (Dole, 1897, in-12).

(2) Dunod, *Histoire du comté de Bourgogne*, t. II, p. 488, ne fait pas mention de cette fille d'Antoine de Grammont et d'Adrienne d'Andelot.

Digitized by Google

que la supérieure du couvent avait écrit au sieur de Tromarey (1), son beau-frère, de venir la rechercher.

La réputation de sainteté de la pieuse veuve était si bien établie que beaucoup de personnes l'envoyaient quérir quand elles étaient malades, persuadées que sa seule présence les guérirait. Jamais Mme de Châteaurouillaud ne refusa de se rendre à ces appels. On le vit bien, lorsque le baron de Voisey (2) la pria de venir trouver sa femme (3). Pendant une de ses couches, celle-ci était tombée si gravement malade que les médecins désespéraient de la sauver. A l'arrivée d'Anne-Nicole, il y avait huit jours qu'elle ne reposait plus : travaillée par une fièvre continue, elle ressentait des douleurs de tête intolérables ; en outre son oppression était telle qu'elle l'obligeait à demeurer assise sur son lit. La visiteuse lui ayant demandé comment elle se trouvait : « Comme une femme qui s'en va mourir », répondit-elle. Pleine de compassion, Mme de Châteaurouillaud lui dit : « Mon enfant, appuyez voir votre tête contre moi. Peut-être pourrez-vous goûter quelque repos. » La malade obéit et presque aussitôt s'endormit d'un profond sommeil. Celui-ci dura plusieurs heures, sans que la charitable veuve, qui se tenait debout, courbée sur le lit, voulût quitter une posture aussi fatigante. Au réveil,

(1) Élion d'Andelot, seigneur de Tromarey, Motey, Chancey, etc., lieutenant au gouvernement de Gray, fils de Jean d'Andelot, seigneur de Tromarey, et de Jeanne de Balay, dame de Longwy.

(2) François de Cléron, baron de Voisey, fils de Gabriel de Cléron, seigneur de Voisey, et de Magdeleine de Plaisant. Le baron de Voisey fut tué, le 11 juillet 1637, dans une rencontre avec les troupes du duc de Weimar. V. Les conseillers de Champvans et Buson à la cour, Besançon, 12 juillet 1637. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 220.

(3) Claude de Marmier, fille de Simon de Marmier, comte de Salenove, gentilhomme de la chambre du duc de Savoie, et d'Anne de Montafier.

Digitized by Google

Mme de Voisey se trouva subitement soulagée ; le jour même elle entra en convalescence et au bout de peu de temps elle fut complètement guérie.

Le bruit des grâces que la vénérable servante de Dieu obtenait franchit de bonne heure les frontières du comté de Bourgogne : plus d'une fois il arriva sans doute, comme au cours du voyage qu'elle fit en Savoie, que les gens du peuple accoururent sur son passage en se disant les uns aux autres : « Allons voir la sainte ! » A Annecy, les dames de la ville changeaient tous les jours les draps de son lit sans qu'elle s'en donnât de garde, afin de les conserver comme autant de reliques. Lorsque en 1626, sainte Chantal (1) s'arrêta à Salins en allant procéder à la fondation du monastère de Pont-à Mousson (2), Mme de Châteaurouillaud fut lui rendre visite avec plusieurs dames de la ville. Après le départ de celles-ci, elle s'agenouilla devant la Mère de Chantal pour recevoir sa bénédiction, mais la Mère de Chantal se mit aussitôt à genoux devant elle pour recevoir la sienne. « Ces deux grandes servantes de Dieu, lit-on dans une relation du temps, demeurèrent longtemps dans ce combat d'humilité et se levèrent sans avoir pu se résoudre à se bénir l'une l'autre que par des souhaits de leur sainte et cordiale affection (3). »

C'est que personne ne se montrait plus confuse des marques de respect qu'on lui rendait que celle qui, en

(1) Jeanne-Françoise Frémyot, veuve de Christophe de Rabutin, baron de Chantal, fille de Bénigne Frémyot, président au parlement de Dijon, et de Marguerite de Berbisey (23 janvier 1572-13 décembre 1641). Béatifiée par Benoît XIV, le 21 août 1751, la Mère de Chantal fut mise au rang des saints par Clément XIII en 1767.

(2) Pont-à-Mousson, sur la Moselle, chef-lieu de canton du département de Meurthe-et-Moselle, arrondissement de Nancy.

(3) L'abbé Bougaud, *Histoire de sainte Chantal et des origines de la Visitation*, t. II, p. 183.

Digitized by Google

écrivant à un ecclésiastique bisontin, se soussignait : *Vostre plus humble et obéissante pauvre fille très affectionnée* (1). Ses lettres sont pleines des bas sentiments qu'elle avait d'elle-même: « Tous les jours je vas empirant en toutes choses à ma grande confusion... Il n'y a en moy qu'un simple désir de bien faire sans aucun effect », mandait-elle à Philippe Chifflet (2) dans les premières années de son veuvage (3). Aussi prit-elle de bonne heure le parti de se laisser guider en tout par le directeur de sa conscience. Ayant vu à Dole une vertueuse dame, « qui ne faisoit ny n'entreprenoit aucune chose sans le conseil et commandement de son Père confesseur », elle résolut de l'imiter, et, cette résolution prise, elle y fut fidèle jusqu'à la fin. Plusieurs de ses amies la convièrent une fois à les accompagner dans un pèlerinage. Avant de se joindre à elles, Anne-Nicole consulta son confesseur. « Il ne vous est séant, lui répondit celui-ci, de tant courir et être vagabonde par le monde. » Le Père gardien des Capucins de Salins lui dit la même chose. Il n'en fallut pas davantage pour qu'elle renonçât à un voyage dont elle se faisait une fête.

En revanche, aucune considération ne pouvait arrêter M^me^ de Châteaurouillaud dans l'accomplissement de son devoir de fidèle sujette. Quand, dans les derniers jours

(1) « Jamais, dit un de ceux qui l'ont le mieux connue, personne ne s'humilia ny mit plus bas qu'elle, avec une bienséance néantmoins qui la faisoit connoistre telle qu'elle estoit. » Girardot de Nozeroy, *Le livre de la retraite*, p. 113.

(2) Philippe Chifflet, chanoine de l'église métropolitaine de Besançon, fils de Jean Chifflet, docteur en médecine, et de Marguerite Poutier, sa première femme (10 mai 1597 - 11 janvier 1657). Nommé en 1623 chapelain de l'oratoire de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie et pourvu en 1629 du prieuré de Bellefontaine, Philippe Chifflet devint dans la suite abbé de Balerne et vicaire général de l'archevêque de Besançon.

(3) A Philippe Chifflet, Salins, 4 juin et 1^er^ septembre 1592. — *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 13 et 20.

Digitized by Google

de 1630, l'infante Isabelle-Claire-Eugénie (1) jeta les yeux sur elle pour amener à Bruxelles la petite baronne de Ray (2), qu'on ne jugeait pas à propos de laisser sous la garde de la comtesse de Champlitte (3), elle accepta avec empressement cette mission de confiance (4); elle avait pourtant soixante-huit ans, et le voyage de Salins aux Flandres était long. Grande fut sa contrariété, lorsqu'elle apprit que, sœur Marie-Victoria ayant repris sa fille et obtenu la permission de la garder aux Annonciades avec elle, il ne lui était plus possible de témoigner son zèle à la sainte gouvernante des Pays-Bas. « Mme de Chasteaurouillaud sera bien mortifiée, écrivit le prieur de Bellefontaine à la nouvelle du changement de décision de l'infante, de ce que l'occasion de tesmoigner à Son Altesse son obéissance luy est eschap-

(1) Isabelle-Claire-Eugénie d'Autriche, infante d'Espagne, souveraine, puis, après la mort de l'archiduc Albert, son époux, gouvernante des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, fille de Philippe II, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de Valois, sa troisième femme (12 août 1566-1er décembre 1633).

(2) Marie de Ray, fille de Claude-François, baron de Ray, et de Béatrix de Grammont, dame de Conflandey. Née à Ray, le 2 mai 1623, Marie de Ray épousa à Fribourg, le 28 juillet 1636, Albert de Mérode, marquis de Trelon, baron d'Argenteau, grand veneur et grand forestier de Flandre. Après la mort de son père, sa mère était entrée aux Annonciades de Dole, où elle avait pris le nom de sœur Marie-Victoria.

(3) Magdeleine de Bauffremont, veuve de Cléria dus de Vergy, comte de Champlitte, gouverneur et capitaine général du comté de Bourgogne, chevalier de la Toison d'or, fille de Claude de Bauffremont, baron de Sennecey, seigneur de Châtenois, Givry, etc., lieutenant de roi en Bourgogne, bailli et capitaine de Chalon, et de Marie de Brichanteau.

(4) L'infante Isabelle-Claire-Eugénie à Mme de Châteaurouillaud, Bruxelles, 31 décembre 1630.— *Mss. Chifflet*, t. XXV, fol. 24.

Digitized by Google

pée pour cette fois ; elle estoit preste d'obéir d'un cœur allègre et plus jeune que son âge (1). »

Anne-Nicole n'aurait été, en effet, ni de son temps ni de son pays, si elle n'avait pas été profondément attachée à ses princes. La fidélité des Franc-Comtois a été célébrée à juste titre par tous les auteurs. Ce n'étaient pas seulement les bourgeois des villes et les représentants de la noblesse qui étaient fiers d'appartenir à l'Espagne : laboureurs du plat pays ou bûcherons de la montagne, les Bourguignons les plus obscurs tiraient vanité de dépendre du plus grand monarque de l'univers, de celui qui, comme l'écrivait alors un historien, « tenoit le timon de toutes les banques en Europe, autant chez ses ennemis que chez ses amis (2) » ; l'or du Nouveau-Monde paraissait à tous inépuisable (3) ; leurs yeux éblouis ne distinguaient pas ce qu'il y avait déjà de chancelant dans la vaste monarchie édifiée par Philippe II (4) ; la puissance militaire de l'Espagne semblait encore intacte ; c'était elle qui, as-

(1) Philippe Chifflet au sieur d'Andelot, Besançon, 8 février 1631. — *Ibid.*, t. XXV, fol. 55.

(2) Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 13.

(3) Faut-il rappeler à ce propos le trait de ce soldat criant en patois aux Français pendant le siège de Dole de 1636 : « Votre roi nous offre des pistoles pour nous acheter à son service. Savez-vous pas que c'est notre roi qui en donne aux autres, qu'il a des Indes inépuisables qui lui en fournissent, et que le vôtre n'en a que de celles qu'il mendie d'Espagne ou qu'il suce du sang de ses pauvres sujets ? » Boyvin, *Le siège de la ville de Dole, capitale de la Franche-Comté de Bourgongne, et son heureuse délivrance*, p. 213.

(4) « Aucun État européen n'a eu un sort aussi extraordinaire que l'Espagne. Après la formation de la monarchie par la réunion des couronnes de l'Aragon et de la Castille, après la prise de Grenade et la découverte de l'Amérique, ce pays constituait l'État le plus puissant du monde. » C. Bratli, *Philippe II, roi d'Espagne ; étude sur sa vie et son caractère*, p. 57.

Digitized by Google

sistée des galères du Pape et de Venise, avait défait le Turc à Lépante, et Rocroi ne devait que beaucoup plus tard porter une première atteinte au prestige des terces victorieux à Saint Quentin.

Ce qui portait aussi nos pères à s'enorgueillir d'être le plus ancien patrimoine de la très auguste et très glorieuse maison d'Autriche, c'est qu'ils voyaient en celle-ci le boulevard de la foi. A cet égard, M^me^ de Châteaurouillaud ne pensait pas autrement que ses contemporains : toute jeune, elle avait tremblé de voir un hérétique monter sur le trône de France, et nous savons par un religieux que jusqu'à l'abjuration du Béarnais elle redoubla d'austérités pour obtenir de Dieu qu'il préservât la chrétienté d'un tel malheur. Au début de la guerre de Trente ans, elle multiplia les aumônes et les prières, ne doutant pas que le Ciel ne finît par accorder la victoire à ceux qui combattaient pour lui : il faut voir dans ses lettres combien elle s'applaudit du châtiment de la trahison de Wallenstein (1) et quels vœux elle forme pour le triomphe des armes du roi de Hongrie (2). Un religieux voulut un jour lui persuader que la France avait le droit de s'allier aux princes protestants, la religion catholique n'étant pas en cause dans les luttes qui déchiraient l'Allemagne et la Lorraine: c'était, on le voit, la politique du Père Joseph (3) pre

(1) Albert-Wenceslas-Eusèbe, comte de Wallenstein, prince de Sagan, duc de Friedland, généralissime des armées impériales, fils de Guillaume de Wallenstein et de Marguerite de Smirtitz (24 septembre 1583-25 février 1634). Cf. *Relation verdadera de la gran traicion que avia maquinada el duque de Fritland contra la Magestad Cesarea del Emperador y destruicion de los Estados de la potentissima Casa de Austria* (Madrid, 1634, in-fol.).

(2) Ferdinand d'Autriche, roi de Hongrie, fils de Ferdinand II, empereur, et de Marie-Anne de Bavière, sa première femme (13 juillet 1608-2 avril 1657).

(3) Le P. Joseph, capucin, dans le monde François le Clerc du Tremblay, fils de Jean le Clerc du Tremblay, président des

Digitized by Google

nant le pas sur celle du cardinal de Bérulle (1). Mme de Châteaurouillaud ne put tolérer ce langage : pour réfuter son interlocuteur, elle trouva des raisons qui, jointes au respect qu'elle inspirait, le réduisirent au silence (2).

Il ne faut pas, en effet, s'imaginer que la noble veuve demeurât indifférente à ce qui se passait autour d'elle. Dans les dernières années de sa vie, on la prend à se préoccuper constamment des maux qui menacent son pays, sa ville. Déjà, lorsque, en 1595, Henri IV s'était jeté sur le comté de Bourgogne, rançonnant, pillant, pendant à la façon des aventuriers lorrains qui l'avaient précédé (3), Dieu avait inspiré à Mme de Châteaurouillaud de se rendre en pèlerinage à Notre-Dame des Ermites (4) dans le but d'implorer la sainte Vierge pour

enquêtes au parlement de Paris, et de Marie Motier de la Fayette (4 novembre 1577-18 décembre 1638).

(1) Pierre de Bérulle, cardinal, fondateur de la Congrégation de l'Oratoire de France, fils de Claude de Bérulle, conseiller au parlement de Paris, et de Louise Séguier (15 février 1575-2 octobre 1629).

Le cardinal de Bérulle était pour que les puissances catholiques s'entendissent dans le but de mettre un frein aux progrès de la religion prétendue réformée en Allemagne.

(2) « Elle le pourmena si bien, rapporte un des témoins de cette conversation, et prouva avec tant de raison le contraire que d'autres qui estoient en la présence furent estonnez de luy veoir perdre la parole, et un d'iceux me dit à l'aureille : *Obstructum est os loquentium iniqua.* » *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 2 v°.

(3) Sur l'envahissement de la Franche-Comté par Henri IV, cf. A. Chéreau, *Journal de Jean Grivel, seigneur de Perrigny, contenant ce qui s'est passé dans le comté de Bourgogne pendant l'invasion française et lorraine de 1595*, dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura, année 1865, p. 305.

(4) Le sanctuaire d'Einsiedeln n'était pas moins renommé en Franche-Comté qu'en Suisse et la dévotion à la Vierge noire qu'on y vénère a persisté jusqu'à nos jours dans nos montagnes. V. Jacquet, *Histoire de l'origine, du progrès et de l'estat présent de la S. Chapelle de Notre-Dame des Hermites de l'il-*

Digitized by Google

Salins, et de fait Salins avait été épargné (1), Confidente des alarmes de son neveu de Tromarey pour Gray, dont les défenses étaient dans un état pitoyable, elle l'encourage, elle lui prédit que la place ne sera pas assiégée, et l'évènement devait lui donner raison : à deux reprises (2), pendant la guerre de Dix ans, l'ennemi vint tâter le pouls à la petite ville que baigne la Saône, mais se retira bien vite devant la ferme contenance de la garnison et des bourgeois (3).

Anne-Nicole ne vivait pas d'ailleurs comme une recluse : sa famille était nombreuse, et elle recevait fréquemment la visite de ses sœurs, de ses neveux, de ses nièces. A tous elle témoignait une sincère affection ; elle les rassurait sur le compte de leurs enfants malades (4) ; elle s'intéressait au mariage ou à l'avancement de ceux-ci. C'est ainsi qu'elle se donna, mais en pure perte, beaucoup de peine pour que le prieur de Vaux (5), son neveu, fût pourvu de l'abbaye de Lu-

lustre abaïe d'Einsiedle de l'ordre de S. Benoit en la Suisse, véritablement consacrée par Jésus-Christ, très renommée par son antiquité, par sa dignité et par ses miracles (Einsiedeln, 1686, in-12).

(1) Salins dut son salut à l'intervention des Ligues suisses : le 7 août 1595, un député des Treize Cantons était venu trouver le roi de France au camp de Montigny.

(2) En 1639 et en 1640. Cf. *Gazette de France* du 9 juillet 1639 ; Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 250 ; E. Clerc, *Histoire des États généraux et des libertés publiques en Franche-Comté*, t. II, p. 393 ; E. Longin, *Les Français aux Capucins de Gray (24-25 juin 1639)*, dans le *Bulletin* de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, année 1887, p. 1 ; Id., *Deux études sur saint Pierre Fourier*, p. 99 et 141.

(3) C'est ce qu'elle fit notamment lorsque Mme de Tromarey, sa nièce, voua un fils malade à saint Claude.

(4) Henri-Nicolas de Visemal, prieur de Vaux, fils de François de Visemal, seigneur de Frontenay, et de Gasparine d'Andelot.

(5) Claude-François de Grammont, seigneur de Fallon, fils

Digitized by Google

xeuil. Le duel dans lequel un autre de ses neveux (1) avait figuré la tint longtemps en souci, jusqu'à ce qu'elle sut que le téméraire gentilhomme avait obtenu son abolition (2). « Puisse-t-il, écrit-elle à un de ses correspondants, faire devoir d'obtenir pardon de Dieu comme me mandez il l'a eu des hommes ! » Quand Mme de Chevigney (3) se rend aux eaux de Spa (4) avec son mari, il faut voir comme sa vieille tante se réjouit de l'accueil que leur fait aux Pays-Bas la marquise d'Autriche (5) ; l'enseigne de diamants que l'infante Isabelle-Claire-Eugénie a donnée à la jeune femme la ravit d'aise. Elle attend avec impatience le retour des voyageurs : « Mes susdits nepveu et niepce, dit-elle, en auront à nous raconter (6) », et, quand ils sont revenus en Franche-Comté, elle regrette de ne pouvoir les garder plus longtemps pour les interroger sans fin sur ce qu'ils ont vu à Bruxelles, à Anvers et ailleurs.

d'Antoine de Grammont, seigneur de Conflandey, et d'Adrienne d'Andelot, devint chevalier d'honneur au parlement de Dole en 1651 et gouverneur d'Artois en 1667. Philippe IV le créa comte en 1656.

(1) Les duels étaient sévèrement punis aux Pays-Bas.

(2) A Philippe Chifflet, Salins, 19 mars 1634. — *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 128.

(3) Adrienne d'Andelot, épouse de Nicolas-Louis de Guierche de Grozon, seigneur de Chevigney, Andelot, Chenevrey, etc., fille de Ferdinand d'Andelot, premier maître d'hôtel de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, et d'Anne de Grammont, sa première femme.

(4) Spa, sur le Wayai, affluent de l'Hoëgne, chef-lieu de canton de la province de Liège (Belgique).

(5) Caroline, marquise d'Autriche, veuve de François-Thomas Perrenot de Granvelle, dit d'Oiselay, chevalier d'honneur au parlement de Dole et maréchal héréditaire de Besançon, chevalier de la Toison d'or, fille légitimée de Rodolphe II, empereur, et d'Euphémie de Rosenthal (1594 12 janvier 1662).

(6) A Mlle Chifflet, Salins, 20 septembre 1631.— *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 59.

Digitized by Google

Ce serait une singulière méprise que de se représenter les saints comme absorbés dans la contemplation du ciel ; on se tromperait plus grossièrement encore en les croyant insensibles. La religion ne proscrit pas les affections humaines ; elle les épure, elle les fortifie en leur donnant les promesses de l'éternité. « Nous faut si bien plaire à nostre bon Dieu, séparés comme nous sommes, qu'il luy plaise nous rassemblions en cette belle maison du paradis (1). » En disant cela, M^me^ de Châteaurouillaud ne faisait que s'inspirer des enseignements de l'Évangile. Ceux qui se sont aimés sur la terre sont effectivement assurés de se retrouver en Dieu, et cette certitude imprime un caractère en quelque sorte sacré aux liens de la tendresse et du sang. Qui de nous, aux jours cruels de l'épreuve, a pu lire, sans que l'amertume de sa douleur n'en fût adoucie, le dialogue de la sœur de Lazare et de l'hôte divin de Béthanie : « Maître, si tu avais été ici, mon frère ne serait pas mort. — Il ressuscitera, ton frère. — Je sais qu'il ressuscitera au dernier jour. — Je suis la résurrection et la vie, reprend Jésus. Celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra. Tout homme qui vit et croit en moi, vivra éternellement (2). » Ah ! qu'ils sont à plaindre, s'il en est, ceux qui, devant une fosse béante, croient tout fini avec la dernière pelletée de terre jetée sur le cercueil !

Je viens de dire l'amour d'Anne-Nicole pour les siens. Il est un de ses frères pour qui elle paraît avoir eu une prédilection particulière : c'est ce Ferdinand d'Andelot, premier maître d'hôtel de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie (3), que les devoirs de sa charge retenaient aux Pays-Bas. Ce vertueux gentilhomme possédait toute la

(1) A la même, Salins, 14 juin 1630. — *Ibid.*, t. CVI, fol. 47.

(2) Joan., XI, 21-26.

(3) Ferdinand d'Andelot était de plus gouverneur de Gray ; il avait comme lieutenant dans cette place son neveu Élion d'Andelot, seigneur de Tromarey.

Digitized by Google

confiance de sa maîtresse ; il était, comme sa sœur, très dévot à la sainte Vierge ; son abstinence du vin, dont il était « ennemi juré (1) », tranchait avec les habitudes des rudes buveurs des Flandres. M^me^ de Châteaurouillaud était sans cesse en peine de la santé de ce frère, car elle n'ignorait pas quelle lourde tâche était la sienne (2) : avec un tempérament tel que le sien une attaque était toujours à redouter (3). Elle craignait aussi qu'il ne se fît du tort par sa propension à la dépense, le sachant libéral « selon la coustume des pauvres Bourgougnons (4). » Quand le duc d'Orléans (5) se fut réfugié à Bruxelles, elle aurait voulu que ce prince s'invitât moins souvent chez lui (6) : passe pour le vin

(1) *Armorial et descente généalogique des maisons nobles anciennes et illustres du comté de Bourgogne* (Bibl. de Dole), p. 23.

(2) Sur les fonctions du premier maître d'hôtel des archiducs, cf. Comtesse de Villermont, *L'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas*, t. II, p. 20.

(3) « Dieu le veuille garder d'une mort soudaine et nous ayder, luy et moy, de ses saintes grâces pour nous y préparer comme il convient pour sa plus grande gloire ! » A Philippe Chifflet, Salins, 24 mai 1634. — *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 136.

(4) Au même, Salins, 12 décembre 1632. — *Ibid.*, t. CVI, fol. 89.

(5) Gaston-Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans, fils de Henri IV, roi de France, et de Marie de Médicis (25 avril 1608-2 février 1660).

(6) Le duc d'Orléans avait fait son entrée à Bruxelles le 28 janvier 1632. Le prieur de Bellefontaine nous le montre les mois suivants fréquentant chez Ferdinand d'Andelot. « Le 23 feub., veille de Carnaval, Monsieur fut chez monsieur d'Andelot s'inviter à souper. Comme monsr d'Andelot ne soupe jamais, il se trouva surpris et ne laissa néantmoins de mettre ordre à tout si promptement que Monsieur fit très bonne chère et eut toutes sortes de satisfactions et de bonne volonté de monsieur d'Andelot, qui pour lors avoit d'excellent vin d'Arbois, dont Monsieur en beut à souhait et s'en trouva si bien que le 26 suivant, il y retourna disner de la mesme façon en surprenant monsieur d'Andelot au point qu'il estoit de se mettre à table, et depuis encore le

Digitized by Google

d'Arbois, puisque Mme la marquise d'Autriche en a envoyé trois pièces (1), mais de ces festins continuels il ne peut rien sortir de bon (2). Arrivait-il à Ferdinand d'Andelot de rester quelque temps sans lui écrire, elle en ressentait un réel chagrin et s'informait auprès de Philippe Chifflet de ce qu'il devenait (3). Lorsqu'il perdit ses fils (4), elle les pleura avec lui, comme elle prit une vive part à la joie que lui causèrent les mariages de

3e jour de mars suivant, avec les marquis d'Aytona et de Mirabel et le duc de Havré. Derechef le 12 vendredy. Derechef le vendredy 19 mars. Derechef le 7 avril. Encor le 20 avril, puis le 27. Encor le 2 mai, puis le 6, puis le 15, puis le 17. » Journal historique des choses mémorables arrivées à la cour des Pays-Bas depuis l'an 1599 jusques en l'an 1632 inclus. — *Mss. Chifflet*, t. XCVI, fol. 202.

(1) La marquise d'Autriche à Jean-Jacques Chifflet, Chantonnay, 29 juillet 1629, et Besançon, 11 février 1630. — *Ibid.*, t. XXIV, fol. 460 et 464.

(2) « L'on me mande par deçà mons. d'Orléans cause avec sa suite de grandes despenses à mon frère... Cela ne sert qu'à le mettre en arrière au lieu de sortir d'affaire selon les moyens que sa bonne maistresse luy en a donné et de quoy elle pourroit estre faschée et lui moqué des clairvoyans aux affaires d'autruy. » A Philippe Chifflet, Salins, 15 mai 1632. — *Ibid.*, t. CVI, fol. 70.

(3) « Vous pouvez juger combien le temps m'est grandement long de n'avoir aussy nulle nouvelle de mon frère », lit-on en post-scriptum de la dernière lettre que Mme de Châteaurouillaud ait écrite au prieur de Bellefontaine, le 17 septembre 1635. *Ibid.*, t. CVI, fol. 177.

(4) Marié en premières noces à Anne de Grammont, Ferdinand d'Andelot en eut deux fils, Nicolas et Ferdinand. De son second mariage avec Anne-Françoise de Laubespin, veuve de Claude-Gabriel de Grammont, seigneur de Conflandey, il en eut trois, Dorothée, Louis et Antoine. Dorothée mourut jeune. Nicolas, Ferdinand et Antoine « in ipso ætatis flore inter arma pro suorum principum defensione summa cum laude perierunt. » Enfin Louis, « qui unius in familiæ decus et solatium superstes erat, Rhimbergæ post exhibitam prius ante Silvamducis sui animi virtutem obiit », en 1629. Puteanus, *Diva Virgo Bellifontana in Sequanis*, p. 6.

Digitized by Google

ses filles (1). Que n'aurait elle pas donné pour le revoir, quelque soumise qu'elle fût à la volonté de Dieu ! Après la mort de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, elle conçut l'espoir qu'il reviendrait « attendre doucement la fin de cette vie parmy les siens (2) ; » lui-même y parut un instant disposé (3), mais le cardinal infant 4) ne voulut pas se priver de ses services ; il témoigna au brave gentilhomme franc-comtois autant de confiance que sa sainte tante, et ce fut lui qu'il chargea de garder à Gand l'archevêque électeur de Trèves avant qu'on ne le transférât à Vienne (5).

Mme de Châteaurouillaud avait aussi des amis avec lesquels elle demeura jusqu'à son dernier jour en rap-

(1) Adrienne et Barbe furent toutes deux mariées en 1630, la première à Louis-Nicolas de Guierche de Grozon, seigneur de Chevigney, la seconde à Alexandre, baron de Wiltz. Leur sœur Nicole fut religieuse à Baume. « Ma niepce de Chevigney m'a mandé que ne reste plus pour les combler de contentement, sa sœur et elle, que de pouvoir donner à messieurs leurs maris la joye de quelque enfant Or, voilà les souhaits de mon pauvre frère accomplis d'avoir si bien et si honorablement logé ses filles. » A Mlle Chifflet, Salins, 1er juin 1630. — *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 46.

(2) A Philippe Chifflet, Salins, 24 juin 1634.— Ibid. t. CVI, fol. 138.

(3) « Mon frère est pour se résoudre de retourner par deçà. » Au même. Salins, 10 août 1634. — *Ibid.*, t. CVI, fol. 143.

(4) Ferdinand d'Autriche, infant d'Espagne, cardinal archevêque de Tolède, gouverneur des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, fils de Philippe III, roi d'Espagne, et de Marguerite d'Autriche (17 mai 1609-9 novembre 1641).

(5) Complètement acquis à la France et résolu à imposer aux chapitres de Trèves et de Spire l'élection du cardinal de Richelieu comme coadjuteur, l'archevêque électeur de Trèves Christophe-Philippe de Soettern fut arrêté dans sa ville archiépiscopale, le 26 mars 1635, par le colonel Maillard et conduit à Gand. Le tome XXV des manuscrits Chifflet renferme plusieurs lettres écrites de cette ville par Ferdinand d'Andelot.

Digitized by Google

ports suivis : Jean-Jacques (1) et Philippe Chifflet. Fixés aux Pays-Bas par leurs charges, le premier comme médecin de la chambre de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, le second comme chapelain de l'oratoire de la princesse, ces deux frères tenaient Anne-Nicole au courant des évènements de la cour de Bruxelles. De son côté, elle leur faisait savoir ce qui se passait en Franche-Comté et comment allaient les parents qu'ils y avaient laissés. C'est surtout à Philippe Chifflet qu'elle écrivait ; elle le félicitait de l'entrée en religion de ses nièces (2) ; elle le chargeait de commissions, telles que l'achat d'images enluminées pour une religieuse de Baume ou de lunettes pour une personne affligée d'une vue si basse que cela faisait pitié ; elle le remerciait de l'envoi de ses ouvrages (3), se recommandant toujours

(1) Jean-Jacques Chifflet, médecin de la chambre de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, fils de Jean Chifflet, docteur en médecine, et de Marguerite Poutier, sa première femme (21 janvier 1588-20 avril 1673).

(2) « Dieu soit loué des joies et consolations qu'avec mons. vostre frère et madle sa femme recevez, entendant les dons et grâces il plaist à sa bonté eslargir à madle vostre petite niepce leur fille de douze ans, qui, à l'imitation de sainte Agnès, respond si courageusement à l'appel qu'il luy fait à son service. » Racontant plus tard la prise de voile d'une autre fille de Jean-Jacques Chifflet, elle ajoute : « Tous ploroient, sauf elle, qui ne fut jamais plus contente d'aller se fiancer avec ce doux et saint Époux. » A Philippe Chifflet, Salins, 10 juillet 1633 et 10 août 1634. — *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 105 et 143.

(3) Sur les ouvrages de Philippe Chifflet et de son frère Jean-Jacques, cf. Lampinet, *Bibliothèque séquanoise*, t. II, fol. 128 ; Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 610 et 1027 ; Van Loon, *Histoire métallique des Pays-Bas*, t. II, p. 275 ; Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, t. XXV, p. 255 et 274 ; Moréri, *Dictionnaire historique*, t. III, p. 615 et 616 ; Girod de Novillars, *Essai historique sur quelques gens de lettres nés dans le comté de Bourgogne*, p. 56 et 67 ; Labbey de Billy, *Histoire de l'uni-*

Digitized by Google

bien humblement à ses prières. C'est au prieur de Bellefontaine qu'elle s'adressa pour faire faire par un peintre des Pays-Bas sur toile, avec un simple rouleau orné d'un galon en haut et en bas, « pour estre plus portatible », un tableau religieux qu'elle destinait à son frère le commandeur (1). Nous avons aussi un certain nombre de lettres à la femme de Jean-Jacques Chifflet (2).

C'est de cette correspondance que sont tirés en grande partie les détails qui précèdent, et, à la parcourir, on est amplement dédommagé de la peine que donne l'orthographe déconcertante de la vénérable servante de Dieu (3). Elle offre ceci d'intéressant qu'elle révèle bien des traits familiers communs à Mme de Châteaurouillaud et aux personnes de sa classe, ne serait-ce que l'amour des tulipes (4). « Ma chère damoiselle (5), écrit-elle à Mlle Chifflet, quand la saison sera

versité du comté de Bourgogne, t. I, p. 242 et 246 ; C. Weiss, art. *Chifflet*, dans la *Biographie générale*, t. X, p. 300 et 302 ; A. Castan, art. *Chifflet*, dans la *Grande Encyclopédie du XIXe siècle*, t. XI, p. 24 ; vicomte A. de Truchis de Varennes, *Les Chifflet à l'imprimerie Plantinienne*, p. 396 et 409 ; M. Perrod. *Répertoire bibliographique des ouvrages franc-comtois imprimés antérieurement à 1790*, p. 72 et 80.

(1) A Philippe Chifflet, Salins, 18 septembre 1632. — *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 81 v°.

(2) Jeanne-Baptiste Malbouhans, fille de François-Jules Malbouhans, seigneur de la Montoillotte, docteur ès droits, et de Françoise Bannelier.

(3) Très correcte est, au contraire, l'orthographe des lettres de Mme de Frontenay, sa sœur.

(4) On voit, par exemple, Caroline d'Autriche faire acheter, en 1625, à la bourse d'Anvers 500 tulipes, et en 1628, 3.000. La marquise d'Autriche à Jean-Jacques Chifflet, Besançon, 12 octobre 1625, mai, 14 juin, 27 août, 23 septembre et 3 décembre 1628. — *Mss. Chifflet*, t. XXIV, fol. 505 v°, 517, 524 v°, 525 et 535.

(5) Les femmes ou veuves des officiers principaux du souve-

Digitized by Google

venue de mendier les ougnons de tulipes et autres fleurs vers les amis qui en ont en abondance, faites-nous tant la faveur, s'il vous plaist (1). » La pieuse veuve partage la curiosité de celle qu'elle ne nomme jamais que *nostre bonne et sainte princesse* pour la gent emplumée (2). On la prend à recevoir avec une joyeuse surprise dix faisans que son frère Ferdinand lui envoie : « Les faisans sont arrivez bien las et harassez, mande-t-elle au prieur de Bellefontaine. Ils sont maintenant tout délassez et gaillards. J'en suis la bergère, les mettant en l'un de nos petits jardins pour prendre de l'air... Ils sont très familiers (3). » Pourquoi faut-il que son plaisir soit gâté par la mort de l'oiseau des Canaries dont son frère préféré s'était désaisi en sa faveur ? « Pauvre canarin, qui après nous avoir fait entendre ce qu'il sçavoit seulement trois sepmaines est mort soudainement sans luy avoir fait tort ny faute, n'ayant jamais permis autre que moy l'ayt traité, tant ce qui me vient de mon frère m'est cher, ayant regret de ce qu'il s'est privé du plaisir que cette bêtotte luy donnoit... Je méritois d'en estre privée et chastiée, y prenant trop de contente-

rain et des docteurs ès lois ou en médecine, comme celles des simples gentilshommes, n'avaient droit qu'à la qualité de *Damoiselle*, le titre de *Madame* étant réservé aux femmes ou veuves de marquis, comtes, vicomtes, barons et gentilshommes gratifiés de lettres de chevalerie. *Suite du Recueil des édits et ordonnances de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 77.

(1) A Mlle Chifflet, Salins, 14 juin 1630.— *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 47.

(2) L'infante Isabelle-Claire-Eugénie avait rassemblé dans les volières du parc de Bruxelles toutes sortes d'oiseaux, qu'elle se plaisait à montrer à ses visiteurs. Cf Comtesse de Villermont, *L'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas*, t. II, p. 15 et 481.

(3) A Philippe Chifflet, Salins, 7 et 20 août, 4 septembre 1633. — *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 106, 107 et 111.

Digitized by Google

ment (1). » On devine qu'elle pense encore au gentil chanteur ailé, quand elle refuse « les belles et rares poules » que Philippe Chifflet lui annonce. Moins précieux était cependant tout cela que le présent que l'infante Isabelle-Claire-Eugénie lui avait fait tenir, et nul n'est surpris de la voir prendre ses mesures pour que ses arrière-neveux en aient connaissance (2).

Je ne sais si j'ai réussi, en la replaçant dans son milieu, à dégager des brumes du passé la vraie physionomie de la pieuse veuve qui, pendant cinquante ans, fut pour Salins ce que Pierre Fourier (3) fut pour Gray pendant les dernières années de sa vie : l'image même de la sainteté. Plus elle avançait en âge, plus la vénération dont tous l'entouraient prenait un caractère attendri. En 1632, on craignit une première fois de la perdre ; elle-même crut sa dernière heure arrivée. « A cause d'un mal assez violent qui m'a attaquée, avoua-t-elle au prieur de Bellefontaine, je croiois m'en aller à l'autre vie, mais Nostre-Seigneur ne m'a pas jugée digne de cette grâce (4). »

La vieillesse se faisait pourtant sentir, et il arrivait souvent que M^me^ de Châteaurouillaud ne pouvait presque

(1) A Philippe Chifflet, Salins, 7 août 1633. — *Ibid.* t. CVI, fol. 106.

(2) « J'y ay mis un escrit pour faire cognoistre après ma mort en quelle estime doit estre conservé ce qui sort de si saintes mains. » Au même, Salins, 5 décembre 1632.— *Ibid.*, t. CVI, fol. 79.

(3) Pierre Fourier, chanoine régulier de Saint-Augustin, curé de Mattaincourt, fondateur de la Congrégation de Notre-Dame, réformateur et supérieur général de la Congrégation de Notre-Sauveur, fils de Dominique Fourier, marchand, et d'Anne Nacquart, sa première femme (30 novembre 1565–9 novembre 1640). Béatifié par Benoît XIV, le 10 janvier 1730, le vénérable serviteur de Dieu a été canonisé par Léon XIII, le 27 mai 1897.

(4) A Philippe Chifflet, Salins, 13 juin 1632. — *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 72.

Digitized by Google

plus sortir de sa maison. S'interrogeant alors sur sa longue vie, elle trouvait dans son humilité des motifs de s'estimer la moindre des créatures. « Vous désireriez, écrivit-elle un jour à Philippe Chifflet, je fusse en ma vieillesse digne des grâces de nostre bon Dieu, qu'à ma confusion je ne suis pas ; pourquoy le besoin m'est plus grand de vos prières pour sortir de ce monde avec pardon de mes péchés (1). »

Peu de jours après avoir tracé ces lignes, elle fut prise d'une congestion pulmonaire : comme elle crachait le sang, la phlébotomie raillée plus tard par Molière entra en jeu ; on la saigna aux deux bras ; son tempérament y résista, mais la toux, « le toussièrement, » reparut de temps à autre, et la sainte femme ne songea plus qu'à se préparer au grand voyage de l'éternité (2).

Une de ses dernières joies fut d'apprendre le mariage du prince de Cantecroix (3) avec Béatrix de Cusance (4); toujours elle avait estimé ce jeune seigneur, se réjouissant de le savoir bien accueilli du cardinal infant (5); les

(1) Au même, Salins, 1er octobre 1634. — *Ibid.*, t. CVI, fol. 148.

(2) Au même, Salins, 19 octobre 1634.— *Ibid.*, t. CVI, fol. 149.

(3) Eugène-Léopold Perrenot de Granvelle, dit d'Oiselay, prince de Cantecroix, maréchal héréditaire de Besançon et grand gruyer du comté de Bourgogne, fils de François-Thomas Perrenot de Granvelle, dit d'Oiselay, comte de Cantecroix, chevalier d'honneur au parlement de Dole et maréchal héréditaire de Besançon, chevalier de la Toison d'or, et de Caroline, marquise d'Autriche (1615-6 février 1637).

(4) Béatrix-Marie-Françoise de Cusance, fille de Claude-François de Cusance, baron de Belvoir et de Saint-Julien, et d'Ernestine de Witthem, marquise de Berghes (27 septembre 1614-5 juin 1663).

(5) « J'oubliois vous tesmougner la joie je viens d'entendre monsieur le prince de Cantecroy sy bien venu de Son Altèse et tenu pour son parent. Dieu le comble de ses grâces ! » A Philippe Chifflet, Salins, 10 décembre 1634. — *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 157.

Digitized by Google

vœux qu'elle formait pour lui ne devaient malheureusement pas être exaucés (1). Au printemps de 1635, elle eut une rechute : « J'estois si malade, écrivit-elle après sa guérison à Mlle Chifflet, que je croyois mourir ; nostre bon Dieu ne m'a pas encore cougneue digne de sortir des misères de ce monde (2). » Quelle impatience de retourner à son Créateur ces paroles ne révèlent-elles pas ?

Comme Mme de Châteaurouillaud relevait de maladie, un religieux de l'ordre des Feuillants lui apporta la nouvelle de la mort de son frère le commandeur (3). Puis ce fut l'épouse de Jean-Jacques Chifflet qui succomba aux suites d'une nouvelle maternité (4) : la dernière lettre que nous ayons de Mme de Châteaurouillaud est une lettre de condoléances écrite à l'occasion de cette mort, le 17 septembre, au prieur de Bellefontaine.

A cette date, Anne-Nicole n'avait plus que deux mois à vivre : elle s'affaiblissait de plus en plus ; elle se décousait, pour parler comme elle, et sa pensée se reportait avec insistance vers le frère qui lui restait : qu'attendait-il, bien qu'il fût moins âgé qu'elle, pour reprendre le chemin du pays natal (5) ? Vers le milieu

(1) « La bonté de Dieu, s'il luy plaist, donnera heureux succès à monsieur le prince de Cantecroix en ses amours. » Au même, Salins, 4 mars 1635. — *Ibid.*, t. CVI, fol. 166.

Le prince de Cantecroix épousa Béatrix de Cusance, le 6 mars 1635, et tout le monde sait quelles furent les suites de ce mariage. Cf. E. Longin, *Caroline d'Autriche et Béatrix de Cusance*, p. 71.

(2) A Mlle Chifflet, Salins, 5 avril 1635. — *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 172.

(3) Claude d'Andelot était mort le 19 mars 1635.

(4) Jeanne-Baptiste Malbouhans mourut le 27 mai 1635. A. Castan, *La date du Saint-Ildefonse de Rubens*, dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Doubs, année 1884, p. 87.

(5) Mme de Châteaurouillaud avait écrit au prieur de Bellefontaine, le 4 mars : « Il (Ferdinand d'Andelot) se résouldra, s'il

Digitized by Google

du mois de novembre elle comprit que sa fin approchait et d'elle-même demanda à recevoir les derniers sacrements. Quand on lui apporta le viatique, elle pria Dieu de lui permettre de voir encore sa sœur Adrienne et sa nièce Magdeleine : les médecins ne croyaient pas qu'elle pût vivre jusqu'à l'arrivée de celles-ci, tant sa faiblesse était grande ; elle eut néanmoins la joie de les revoir et de leur faire ses adieux.

Ce fut le 29 novembre 1635 que la vénérable servante de Dieu rendit le dernier soupir. L'affluence fut grande à contempler la noble veuve sur son lit de mort, revêtue de l'habit de Saint-François. On lui fit des obsèques solennelles, bien qu'elle eût demandé à être enterrée sans apparât, « sans torches », et ce fut au milieu d'un concert de regrets unanimes que ses restes furent déposés dans le charnier d'une chapelle de l'église de Saint-Jean (1).

Dès le lendemain pour ainsi dire de sa mort, l'efficacité de l'intercession de M^me^ de Châteaurouillaud auprès de Dieu parut dans une foule de guérisons qui ne semblèrent guère moins miraculeuses que celles que ses prières avaient obtenues de son vivant. Il est regrettable que l'autorité ecclésiastique n'ait pas songé à

plaist à Dieu, à se venir reposer en sa patrie et au lieu de servir l'estre de tous les siens, selon il est de debvoir et nécessaire à la caducité de la vieillesse. Le point où il en est me fait mieux cougnoistre le point où j'en suis, ayant des années beaucoup plus que luy que justement je doibs regretter d'avoir si mal employées. »— *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 166.

(1) « Elle est inhumée dans le charnier de sa chapelle en l'église de Saint-Jean à Salins, non au bas du charnier, à cause qu'il y a tousjours de l'eau, mais dessus deux barres de fer passées dans la voûte, et y a un escriteau à la teste, où son nom est escrit. » — *Ibid.*, t. CVI, fol. 7.

L'église de Saint-Jean a été démolie de 1811 à 1815, et une promenade publique plantée d'arbres occupe aujourd'hui son emplacement.

Digitized by Google

recueillir les témoignages de ceux qui en furent l'objet: l'explication de ce fait est dans la guerre qui, au printemps de l'année suivante, se déchaîna sur le comté de Bourgogne ; ce n'était pas quand, enfermé dans Dole assiégée, le vieil archevêque Ferdinand de Rye (1) faisait tous les jours deux rondes sur les remparts, l'épée au côté, pour s'assurer de la vigilance des sentinelles (2) qu'il pouvait penser aux préliminaires de l'introduction d'une cause de béatification.

Magdeleine de Grammont, à qui nous devons déjà tant de détails précieux sur la vie de sa sainte tante, nous a heureusement transmis quelques-uns des faits qui firent éclater les vertus de celle-ci après sa mort.

C'est tout d'abord, l'année même du siège de Dole, un marchand de Gray, Dimanche (3) Janson, que la maladie avait réduit à la dernière extrémité : M^me^ de Tromarey, qui s'intéressait au pauvre homme, tant à cause des services qu'il lui avait rendus qu'à raison du grand nombre de ses enfants, lui inspira de faire vœu de se rendre en pélerinage au tombeau de M^me^ de Châteaurouillaud, s'il revenait à la santé. Il le fit, et, guéri contre tout espoir, fut à Salins avec les siens s'acquitter de son vœu (4).

C'est ensuite Magdeleine de Grammont elle-même, qui, après la mort de son époux (5), tomba gravement malade au château de Gray. Éprouvée par ses nombreu-

(1) Ferdinand de Longwy, dit de Rye, archevêque de Besançon et prince du Saint-Empire, abbé de Saint-Claude et de Cherlieu, prieur de Saint-Marcel, d'Arbois, de Gigny et de Morteau, maître des requêtes au Parlement de Dole, fils de Gérard de Rye de la Palud, seigneur de Balançon, et de Louise de Longwy, marquise de Treflort, dame de Vuillafans (1556-20 août 1636).

(2) E. Longin, *Documents inédits sur le siège de Dole (1636)*, dans les *Annales franc-comtoises*, 2^e^ série, t. X, p. 328.

(3) Dimanche est la forme lorraine du prénom Dominique.

(4) *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 9 v°.

(5) Élion d'Andelot mourut le 1^er^ août 1638 des suites de l'ex-

Digitized by Google

ses couches (1), le chagrin d'avoir perdu celui qu'elle aimait d'un amour à la fois tendre et fort acheva de l'abattre. Pendant quarante jours, elle fut en proie à la fièvre ; chaque soir, les accès redoublaient de violence ; elle avait le délire pendant la nuit et au matin se sentait brisée. Il vint un moment où elle fut si mal qu'elle demanda à recevoir l'extrême-onction. Cependant elle s'avisa de se faire apporter une chemise ayant appartenu à M^me^ de Châteaurouillaud et la plaça sur sa poitrine et sur sa tête : une demi-heure après elle s'endormait très doucement, et, au bout de quelques jours, la fièvre cessa tout à fait. Depuis lors on venait fréquemment lui demander ce vêtement pour des femmes en travail d'enfant, et celles-ci de déclarer, après leur délivrance, qu'elles avaient ressenti de son application un réel soulagement (2).

Mais, avant ce dernier fait, il en est un autre qui avait attesté plus clairement la sainteté de la noble veuve de Salins, et ce n'étaient rien moins que les aveux d'une possédée. Ici, je ne me dissimule pas que le récit de Magdeleine de Grammont fera sourire quelques-uns, et cela non seulement parmi les incroyants.

plosion d'une arme à feu entre ses mains. Cf. Le marquis de Saint-Martin à la cour, Besançon, 2 août 1638 ; le sieur de Gouhelans à la cour, Gray, 2 août 1638. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 238 ; Informations faites pour l'ordre de Saint-Jacques en faveur de François-Élion d'Andelot, seigneur de Tromarey. — *Mss. Chifflet*, t. V, fol. 259.

(1) Mariée le 23 janvier 1618 au sieur de Tromarey, Magdeleine de Grammont ne lui avait pas donné moins de dix-huit enfants, neuf fils et neuf filles. En 1636, elle était enceinte quand, pour donner l'exemple, elle « travailloit à l'ardeur du soleil » aux fortifications de Gray. *V. Lettre de Louis Petrey, sieur de Champvans, à Jean-Baptiste Petrey, sieur de Chemin, son filz : contenant une bonne partie de ce qui s'est fait en campagne au Comté de Bourgongne, pendant et après le siège de Dole*, p. 13.

(2) *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 10.

Digitized by Google

En effet, « il n'est pas rare de rencontrer des personnes aux yeux desquelles l'action continue des démons autour de nous n'est rien autre chose qu'une croyance gothique et populaire qui n'appartient point aux dogmes de la religion. Tout ce qu'en racontent l'histoire de l'Église et la vie des saints est pour eux comme s'il n'existait pas. Pour eux, Satan semble n'être qu'une pure abstraction sous laquelle on aurait personnifié le mal... Cependant, dit le pieux auteur auquel j'emprunte ces réflexions, ils savent, ils croient sincèrement que Satan a conversé avec nos premiers parents et les a entraînés dans le mal, en se montrant à eux sous la forme d'un serpent. Ils croient que ce même Satan a osé tenter le Fils de Dieu incarné, qu'il l'a enlevé dans les airs jusque sur le sommet du temple, et de là sur une haute montagne. Ils lisent aussi dans l'Évangile et ils croient qu'un des malheureux possédés qui furent délivrés par le Sauveur était assiégé d'une légion entière d'esprits infernaux que l'on vit, sur la permission qu'ils en reçurent, fondre sur un troupeau de porcs et le précipiter dans le lac de Génésareth. Ces faits et mille autres sont l'objet de leur foi, et avec cela tout ce qu'ils entendent dire de l'existence des démons, de leurs opérations, de leur adresse à séduire les âmes, leur semble fabuleux (1). »

Que l'action des démons sur les corps soit moins fréquente en pays chrétien depuis le triomphe de l'Évangile, que certains prétendus faits de sorcellerie soient maintenant expliqués par la critique historique (2), je ne le nie pas : il n'en reste pas moins que des faits avérés de possession ont existé au cours des âges, et,

(1) Dom Guéranger, *L'année liturgique : le Carême*, p. 296.

(2) Tel est le cas de ce paroissien de Pierre Fourier, condamné pour avoir été le même jour à Mattaincourt et à Genève par des juges qui ne tenaient pas compte de la différence du calendrier grégorien et du calendrier julien.

Digitized by Google

sous le bénéfice de cette remarque, voici ce que raconte Mme de Tromarey, d'autant moins portée à altérer la vérité que sa pieuse tante lui avait inspiré l'horreur du plus léger mensonge (1).

« Feu ma mère avoit porté tout plein de hardes qui venoient de feu ma tante avec elle, lorsqu'elle se retira en Suisse pendant le siège de Dole, et elle m'a conté plusieurs fois qu'estant à Tavay (2) elle vit une possédée fort bien reconnue, ce qui l'obligea de donner à celuy qui la conjuroit quelque cordon que feu ma tante avoit porté, sans dire ce que c'estoit. Or, comme la possédée l'ayant dessus elle se tormentoit fort, l'on luy commanda de dire pourquoy elle crioit tant : « C'est, dit-elle, que ce cordon que l'on m'a mis dessus me brusle. L'on n'avoit que faire de l'apporter de Bourgongne pour me tormenter. Celle dè qui il vient nous a assez fait de maux, pendant qu'elle vivoit, par son humilité et par sa charité, qui la rendent grande dans le ciel, mais l'on ne verra pas encore de si tôt les merveilles qu'elle fera en ce monde. » Et l'obligeant à dire qui c'estoit, elle nomma feu ma tante. A tout ce que dessus ma mère estoit présente (3). »

Enfin, dans une circonstance critique, on attribua à Anne-Nicole d'Andelot le salut de la ville de Salins : le fait est peu connu et il mérite d'être éclairci.

En 1638, le cardinal de Richelieu (4) enjoignit au duc

(1) « Une fois que j'avois esté fort longtemps sans luy escrire, je me voulus servir d'un mensonge pour m'excuser, et, par la response qu'elle me fit, elle me tesmoigna qu'elle l'avoit bien cougneu, ce qui m'osta l'assurance de luy jamais du depuis dire de mensonge soit par lettre ou autrement. » — *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 9.

(2) Tavetsch, village du canton des Grisons, district de Vorderrhein (Suisse)?

(3) *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 10 v°.

(4) Armand-Jean du Plessis, cardinal duc de Richelieu, ministre d'État, abbé général de Cluny et de Cîteaux, grand-

Digitized by Google

de Longueville (1) de renouveler sur les riches salines du comté de Bourgogne la tentative qu'il avait manquée l'année précédente (2). Ce fut pour obéir au premier ministre en même temps que pour rappeler le duc de Lorraine (3) du Bassigny, où il avait repris quelques places, que le général français envahit le bailliage d'Aval au commencement du mois de juin. Il s'empara d'abord des châteaux de Chaussin, de Rahon et de Frontenay (4), dont il fit pendre les commandants, puis vint se heurter aux troupes de Charles IV sur les hauteurs de Poligny (5). Une bataille s'engagea, qui demeura

maître et surintendant général de la navigation, fils de François du Plessis, seigneur de Richelieu, et de Suzanne de la Porte (5 septembre 1585-4 décembre 1642).

(1) Henri II d'Orléans, duc de Longueville, comte de Dunois, prince souverain de Neuchâtel et de Valengin, lieutenant général des armées du roi et gouverneur de Normandie, fils de Henri Ier, duc de Longueville, et de Catherine de Gonzague-Clèves (27 avril 1595-11 mai 1663).

(2) « Si vous eussiés peu prendre les salines de Bourgoigne, lui avait-il écrit à la fin de la campagne, c'eust esté une bonne affaire, mais ce qui ne se peut une fois se fera en un autre temps. » Richelieu au duc de Longueville, 13 août 1637. — *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, t. V, p. 1049.

(3) Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, fils de François de Lorraine, comte de Vaudémont, et de Christine de Salm (6 avril 1604-17 septembre 1675).

(4) Chaussin, sur l'Orain, affluent du Doubs, chef-lieu de canton du département du Jura, arrondissement de Dole. — Rahon, sur l'Orain, village du même département, arrondissement de Dole, canton de Chaussin. — Frontenay, village du même département, arrondissement de Lons-le-Saunier, canton de Voiteur.

(5) Le 19 juin 1638. Cf. Le marquis de Saint-Martin à la cour, de l'armée sur le mont de Poligny, 20 juin 1638. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 236 ; *Gazette de France*, extraordinaire du 30 juin 1638 : *Le sanglant combat donné entre le duc de Longueville et le duc Charles près de Poligny, où il est de-*

Digitized by Google

longtemps indécise : à la fin de la journée, l'avantage appartenait aux Lorrains, mais la nuit les empêcha de transformer la défaite des Français en déroute. On eut alors le spectacle étrange de deux armées s'éloignant simultanément du théâtre du combat : tandis que le duc de Longueville reculait jusqu'à Château-Chalon (1), le duc de Lorraine allait occuper une position en avant de Salins. Enhardi par l'inaction de son adversaire, Henri d'Orléans revint attaquer Poligny, qu'il prit d'assaut dans la soirée du 28 juin; le château de Grimont capitula le surlendemain (2). Le 9 juillet, il se rendit maître d'Arbois ; son canon eut ensuite facilement raison du château de Vadans (3), et dès lors l'occasion lui parut propice pour tenter un coup de main sur Salins.

Laissons ici parler un témoin des événements.

« Après la prise de Vadans, Longueville, se trouvant à dos de Salins, fit recognoistre la porte basse de lad. ville qui estoit de son costé, appellée Malpertuis, et trouva qu'elle estoit négligée, car nostre armée estoit retranchée du costé de la porte haute, à une bonne

meuré plus de 800 ennemis morts ou blessés ; Mercure françois, t. XXII, p. II, p. 215 ; Forget, *Mémoires des guerres de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar* (Bibl. de Nancy), p. 209 ; Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 202 ; Campion, *Mémoires*, p. 102 ; Richelieu, *Mémoires*, t. III. p. 265 ; E. Clerc, *Histoire des États généraux et des libertés publiques en Franche-Comté*, t. II, p. 383 ; E. Longin, *Relation lorraine de la bataille de Poligny (19 juin 1638)*, dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura, année 1908, p. 273 ; Id., *Campagne du duc de Longueville au bailliage d'Aval (1638)*, dans le même recueil, année 1909, p. 152.

(1) Château-Chalon, village du département du Jura, arrondissement de Lons-le-Saunier, canton de Voiteur.

(2) E. Longin, *Notes historiques sur le château de Grimont (1638-1643)*, p. 138.

(3 Vadans, village du même département, arrondissement de Poligny, canton d'Arbois.

Digitized by Google

demie lieue, et le duc estoit logé au dessus du faubourg, qui est à mille pas de la mesme porte haute, où tous les officiers et les principaux de la ville concourroient. La ville est longue et le bas d'icelle est comme despeuplé et la porte le plus souvent sans garde. Longueville pourjecta de la surprendre et, sous couleur de Vadans, posta dans les bois de Vadans et Mouchard (1) trouppes commandées et officiers gens d'exécution, sans que personne s'en apperceut ny pensa à lad. porte, jusques à demie lieue de laquelle les trouppes commandées pouvoient venir à couvert et aborder les barrières et la porte (qui estoit sans pont levy), sans rencontrer corps de garde ny sentinelle. Jamais ville ne fut en plus grand péril : le marquis (2) estoit dans l'armée et le commandeur (3) auprès de luy ; Duprel (4), maire de la ville, logeoit au bourg dessus et des eschevins qui avoient le soing de la porte basse, l'un estoit viellard et l'autre malade.

« Sont toutes merveilles les secours que Dieu et les saints protecteurs de la Bourgongne luy ont donné aux occasions. Une personne, estant en prières en son oratoire peu après la minuit, envoya un billet au marquis,

(1) Mouchard, village du département du Jura, arrondissement de Poligny, canton de Villers-Farlay.

(2) Jean-Baptiste de la Baume, marquis de Saint-Martin, baron et seigneur de Montmartin, Vaudrey, etc., gouverneur et capitaine général du comté de Bourgogne, capitaine des gardes du cardinal infant, colonel d'un régiment de cuirassiers et général d'artillerie pour S. M. Catholique en Allemagne, fils d'Antoine de la Baume, comte de Montrevel, et de Nicole de Montmartin (1593-21 décembre 1641).

(3) Jean-Baptiste de Saint-Mauris, commandeur de Malte, mestre de camp d'un terce bourguignon, fils d'Alexandre de Saint-Mauris, seigneur de Lemuy, et de Dorothée Bouton, dame de Fay.

(4) Antoine Duprel, seigneur d'Arloz, fils de Pierre Duprel et d'Antoinette Marchant.

Digitized by Google

par lequel il (1) l'advertissoit de l'entreprise. Le marquis accourut et, allant droit à la porte basse, n'y trouva ny sentinelle ny corps de garde, tant la confiance à l'armée du duc avoit endormy le bas peuple qui estoit le soir monté en garde. Le marquis y mit gens à l'instant et alla advertir le duc, qui fut assez empesché, car il ne vouloit pas tirer son armée hors de ses retranchemens pour ne découvrir le haut de la ville qui estoit le plus foible, moins diviser son armée, car ce qu'il eût posté à la porte basse n'eût peu secourir son camp. Il envoya recognoistre l'ennemy, qui se trouva en son poste de Villette (2) et les trouppes commandées estoient sans bruit dans le fond des forests susd. Il fit passer infanterie et cavalerie à Marnoz et Aiglepierre (3), qui sont sur le chemin de Vadans à Salins, donna ordre à la cavalerie de battre les chemins la nuit suivante et, si l'ennemy marchoit à elle, se retirer le chemin de Salins et se poster au devant de la porte basse entre la ville et les Capucins et advertir la ville de l'approche de l'ennemy.

« Je n'enchéris rien à cet affaire, qui est miraculeux: j'estois lors malade. Le marquis passant vers moy me conta les ordres qu'il avoit donné et me demanda si je cognoissois les bois susd. et, comme je luy respondis que c'estoient lieux marescageux, il me dit que, si Dieu vouloit envoyer une bonne grosse pluye, elle vuideroit la querelle. C'estoit en la canicule, le ciel ardent et la sécheresse grande : la pluye se mit à tomber sur le soir et fut si abondante toute la nuit que les trouppes qui estoient dans les bois susd. ne peurent franchir les

(1) On remarquera ce pronom masculin.

(2) Villette, sur la Cuisance, affluent de la Seille, village du département du Jura, arrondissement de Poligny, canton d'Arbois.

(3) Marnoz, Aiglepierre, villages du même département, arrondissement de Poligny, canton de Salins.

Digitized by Google

ruisseaux qui s'enflèrent, et Longueville, adverty des gardes posées, manda à ses gens de se retirer et retorner à luy (1). Ces secours du ciel ont esté ordinaires à la maison d'Austriche durant toutes ces guerres (2), si que Richelieu disoit que ceux d'Austriche, quand ils estoient pressez, tiroient aussitost des miracles de leur poche (3). »

Il semble que ce récit nous éloigne d'Anne-Nicole d'Andelot, et c'est pourtant à la sainte veuve qu'il nous ramène, car à qui les contemporains firent-ils remonter le point de départ de la préservation de Salins, sinon à elle ? Sans l'avertissement mystérieux du Salinois faisant l'heure sainte dans son oratoire, il est vraisemblable que les troupes françaises se seraient saisies de la porte abandonnée des sentinelles. Or, ce Salinois n'est autre que l'historien même de la guerre de Dix ans : Girardot de Nozeroy, seigneur de Beauchemin (4).

(1) Ce fut à la suite de cette tentative manquée sur Salins que « l'armée françoise... prit tout à coup une terreur panique et fit une retraitte semblable à une fuite, mettant le feu dans Arbois et abandonnant ses malades et blessez à la mercy des nostres, qui en tuèrent grand nombre. » Le conseiller Boyvin à Philippe Chifflet, Dole, 30 juillet 1638. — *Mss. Chifflet*, t. CIII, fol. 28.

(2) Un autre contemporain a plus tard confessé, « non sans regret, que le ciel n'a guère manqué jusques icy de faire un miracle en faveur de la maison d'Austriche, quand elle est sur le point de sa perte. » Duc de Guise, *Mémoires* (coll. Michaud et Poujoulat), p. 171.

(3) Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 206.

(4) Jean Girardot de Nozeroy, seigneur de Beauchemin, conseiller au parlement de Dole, fils de Louis Girardot, lieutenant du bailliage de Salins, et de Marguerite de Nozeroy. Cf. P. Perraud et M. Perrod, *Étude sur Girardot de Nozeroy, seigneur de Beauchemin, conseiller en la cour souveraine de parlement de Dole, intendant des armées de la province*, dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura, année 1900, p. 133.

Digitized by Google

Passant ses vacances judiciaires tantôt à Salins, tantôt à sa maison des champs de Montigny (1), le magistrat dolois avait été en rapports fréquents avec la sainte veuve : peu de temps avant qu'elle ne mourût, il lui avait encore rendu visite et s'était entretenu avec elle de la nécessité de payer nos dettes envers Dieu : « Je suis souvenant, dit-il, que dame Anne-Nicole Dandelot, quelques semaines avant sa mort, me tesmoigna l'appréhension en laquelle elle estoit de ce payement qu'elle auroit à faire, bien que sa vie eust esté toute pure et sa pénitence de plus de cinquante ans. Nous nous entretinsmes quelques heures sur ce discours et elle, peu de jours après, me légua par un codicille une pièce en relief principale de son oratoire, qui représentoit nostre Maistre flagellé et les mains liées à la colonne, qui m'expliqua ce que largement elle m'avoit discouru du payement de nos debtes en ce monde (2). »

Que Girardot de Nozeroy se soit dès lors recommandé aux prières de Mme de Châteaurouillaud, cela n'est pas pour surprendre, mais que celle-ci lui soit apparue après sa mort, je n'oserais pas le dire, si je n'avais à cet égard le témoignage d'un contemporain. Dans le mémoire justificatif qu'il écrivit en 1641 pour répondre aux attaques du maître des comptes Jean-Baptiste Petrey (3). Antoine Brun (4) parle du conseiller de

(1) Montigny-les-Arsures, village du département du Jura, arrondissement de Poligny, canton d'Arbois.

(2) Girardot de Nozeroy, *Le livre de la retraite*, p. 113.

(3) Jean-Baptiste Petrey, seigneur de Champvans, premier maître à la chambre des comptes de Dole, fils de Louis Petrey, seigneur de Champvans, conseiller au parlement de Dole, et de Louise Cordemoy. Sur ses démêlés avec le procureur général Brun, cf. Vicomte A. de Truchis de Varennes, *Notice biographique sur Antoine Brun (1599-1654)*, dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. X, p. IX.

(4) Antoine Brun, procureur général au parlement de Dole, fils

Digitized by Google

Beauchemin qui « pouvoit avoir heu quelques visions et apparitions comme celle de la dame de Chasteaurouillot, qu'il révéla dans Salins à S. A. de Lorraine et à Don Antonio de Sarmiento (1), les envoyant esveiller la nuict à ce subject, d'autant que de là dépendoit à son dire la perte ou la conservation de la Bourgongne, asseurant que ceste dame luy avoit apparu et révélé que le procureur général avoit intelligence avec l'ennemy et vouloit faire surprendre trois chasteaux posez en triangle, d'où s'ensuyvroit la perte du pays (2). »

Qu'on examine sans parti pris ce texte, auquel nul n'a jusqu'à présent pris garde : le lieu, l'heure, les personnes averties, tout concourt à établir qu'il s'agit bien de l'événement rapporté par Girardot de Nozeroy. L'apparition dont il s'agit ne peut avoir eu lieu ni en 1637 ni en 1639 : en 1637, Sarmiento n'avait pas encore passé au comté de Bourgogne (3), et, en 1639, Charles IV n'y était plus au début de l'été, puisqu'il avait définitivement abandonné la province au mois de mars ; tous deux se trouvaient, au contraire, à Salins au mois de juillet 1638. Il n'y a de divergence entre les deux récits que sur l'objet même de la révélation, Brun avançant qu'elle avait trait à la connivence avec l'ennemi que lui aurait prêtée Girardot de Nozeroy, alors que ce

de Claude Brun, conseiller au même parlement, et de Marie Dard (29 juin 1599-2 janvier 1654).

(1) D. Antonio Sarmiento, vicomte de Crescente, fils de D. Diego Sarmiento de Acùña, premier comte de Gondomar, et de Dª Francisca-Maria de Toledo.

(2) *Responce à un certain libel diffamatoire et escrit injurieux distribué depuis un an en la cour de Bruxelles contre l'honneur et réputation du procureur général Brun*, fol. 18.

(3) Parti de Bruxelles dans les derniers jours du mois d'avril 1638, Sarmiento n'arriva en Franche-Comté qu'au commencement du mois de juin. V. Negociación de D. Antonio Sarmiento, quando le embiaron de Flandes 2ª vez à Borgoña, en el año de 1638. — *Mss. Chifflet*, t. XXXVII, fol. 230.

Digitized by Google

dernier ne dit rien de semblable dans son livre ; c'est là une assertion toute gratuite du futur négociateur de Munster, et, quand on connaît son animosité contre le conseiller de Beauchemin (1), il n'y a pas à s'étonner qu'il dénature ainsi les faits. En réalité, l'avertissement reçu au milieu de la nuit concernait uniquement le danger que la ville de Salins courait par suite de l'approche de l'ennemi et de la négligence de la milice bourgeoise. L'historien de la guerre de Dix ans ne fait pas connaître que ce fut à lui que le péril fut révélé, mais le fait que le marquis de Saint-Martin le vint trouver après avoir mis ordre à la garde de la porte basse prouve clairement que l'avis transmis à Jean-Baptiste de la Baume émana de l'ami, du dévot de M^me^ de Châteaurouillaud.

Après cela, Anne-Nicole d'Andelot apparut-elle réellement au conseiller de Beauchemin ? Celui-ci crut-il simplement la voir, l'entendre, pendant que, malade, il était en prières ? Ce n'est pas à moi de le rechercher, car, en matière de visions, le dernier mot appartient à l'Église. Ce qui est certain, c'est que ce fut en pensant à M^me^ de Châteaurouillaud, en l'invoquant, que le magistrat franc-comtois eut conscience de l'urgence d'avertir Charles IV. La noble veuve rendit de la sorte à la ville qu'elle avait si longtemps édifiée par sa vie pénitente le service posthume de l'empêcher de tomber au pouvoir des envahisseurs. Toute la province ne lui fut pas moins redevable: Salins était le « trésor du roy »;

(1) Brun avait eu avec Boyvin la plus grande part à l'injuste mesure prise par le parlement contre Girardot de Nozeroy le 20 février 1638. Plus tard, rappelant la suspension dont celui-ci a été frappé, dénonçant sa correspondance, incriminant sa vie, ses mœurs, ses actions, il ira jusqu'à dire : « Habet pro secretis protectoribus quos sibi infensos Burgundia existimat. » Brun à Saavedra, s. l. n. d. (1640). — Arch. de M. le marquis de Scey de Brun, papiers de Brun, t. XIX, fol. 227.

Digitized by Google

si les Français avaient mis la main sur les sauneries, ils en auraient tiré de quoi subvenir aux frais de la guerre (1) ; Besançon n'aurait pas tardé à ouvrir ses portes ; Dole se serait vue de nouveau assiégée ; toute intervention du corps helvétique en faveur de la Franche-Comté aurait été paralysée et Brun n'aurait pas pu écrire avec orgueil à la fin de l'année 1638 : « La conservation de la comté de Bourgougne est toute miraculeuse et un ouvrage immédiatement sorty de la main de Dieu, qui l'a regardée comme son vray, plus pur et plus ancien héritage, comme le plus précieux trésor de la religion et le fort le plus asseuré de la foy et de la piété (2). »

Au lecteur maintenant de dire si j'ai eu tort de faire revivre la mémoire d'Anne-Nicole d'Andelot. L'oubli s'était fait sur elle ; son nom même était ignoré des descendants de ceux qui, de son vivant, la regardaient comme une sainte. En retraçant sa vie, j'ai voulu montrer par un exemple quelles vertus, au dix-septième siècle comme au seizième, fleurissaient au sein des premières familles du pays. Si de graves désordres se produisaient dans les rangs de la classe noble, si ses mœurs étaient souvent violentes, brutales même, ce n'était pas seulement par le sang versé sur les champs de bataille au service de ses princes qu'elle rachetait ses torts : la part considérable qu'elle eut à la renaissance catholique demeure son principal titre de gloire devant la postérité. Les annales des maisons religieuses à cette époque sont remplies de traits édifiants, mais

(1) « Il (Richelieu) avoit Salins dans l'esprit et on l'asseuroit qu'avec l'abondance des sources salées qui y sont et la bonté du sel, le distribuant en France et en Suisse, il tireroit autant d'argent qu'il luy en faudroit pour continuer la guerre d'Allemagne. » Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 195.

(2) E. Longin, *Le manifeste d'Antoine Brun (1638)*, p. 195.

Digitized by Google

Dieu n'était pas moins fidèlement servi dans le monde : tant de vertueux gentilshommes, tant de pieuses dames rencontrés au cours de mes études en sont la preuve ; bien souvent ce n'était qu'à leur mort qu'on découvrait les secrets de leur vie pénitente. J'espère montrer un jour dans Isabelle de Bourgogne, duchesse de Pont-de-Vaux (1), la grande dame se consacrant toute à l'éducation de ses enfants orphelins. Aujourd'hui grand est mon bonheur d'avoir fait voir en M^me^ de Châteaurouillaud une imitatrice des veuves romaines que glorifiait saint Jérôme, quand il louait l'une d'elles d'avoir rehaussé par sa pauvreté et son humilité l'éclat de sa naissance (2).

E. Longin.

(1) Isabelle de Bourgogne, épouse de Charles-Emmanuel de Gorrevod, marquis de Marnay, duc de Pont-de-Vaux, prince du Saint-Empire, grand chambellan de l'archiduc Albert, chevalier d'honneur au parlement de Dole et bailli d'Amont, chevalier de la Toison d'or, fille d'Hermann de Bourgogne, comte de Fallais, et d'Yolande de Longueval.

(2) S. Jérôme, *Lettre XLV*.

Digitized by Google

A. LEJAY.

LA STATION

Tardenoisienne de la Condamine

Territoire de Lons-le-Saunier (Jura).

Digitized by Google

Digitized by Google

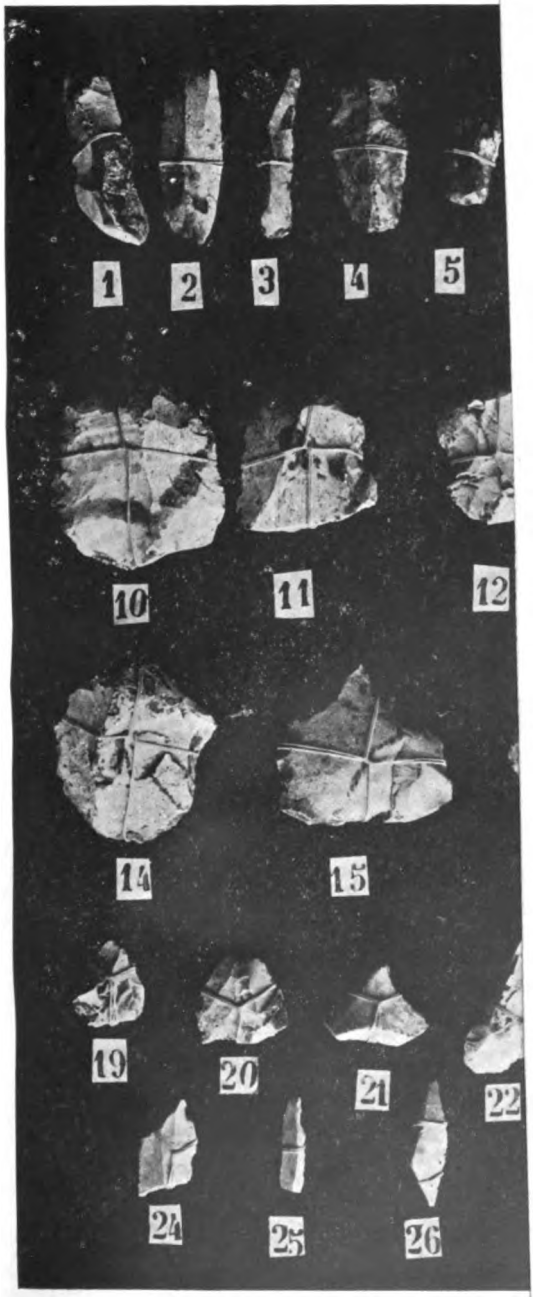

Silex de la station de la (

(Reproduction aux 2/3 de leur gra

Digitized by Google

U. OF MICH.

Digitized by Google

LA STATION TARDENOISIENNE DE LA CONDAMINE,

territoire de Lons-le-Saunier (Jura).

Au congrès préhistorique de France, réuni à Lons-le-Saunier du 24 Juillet au 3 Août 1913, j'ai fait une communication sur une station préhistorique que j'avais découverte dans la partie du territoire de la ville qui, par delà la ligne du chemin de fer P.-L.-M., de Lons-le-Saunier à Champagnole, s'avance en pointe entre les finages des communes de Perrigny et de Montaigu.

Cette portion du territoire est désignée au cadastre sous le nom de *La Condamine* ; et, comme on sait de quelle importance sont les noms des lieux dits « auxquels il faut toujours prêter la plus grande attention surtout lorsqu'ils s'attachent à des points où n'existe plus aucune habitation » (1), j'ai consulté, à ce sujet, le dictionnaire des communes de France (2) ; j'ai appris ainsi que trois localités portent ce nom : l'une située dans le département du Jura, arrondissement de Lons-le-Saunier ; l'autre dans le département de l'Ain, arrondissement de Nantua ; enfin, la troisième, Condamine-Châtelard, dans le département des Basses-Alpes, arrondissement de Barcelonnette.

Au point de vue de l'origine du nom, H. Cocheris (3) fait connaître que le mot *condamina*, qui désignait des terres exemptes de charges, a souvent le même sens

(1) P. Joanne. — L'archéologie sur le terrain. Dijon 1903.

(2) Dictionnaire des Communes (France et Algérie). Berger-Levrault, Paris 1899.

(3) Origine et formation des noms de lieu. Paris, Delagrave 1885.

Digitized by Google

que *bastida*, primitivement lieu fortifié, et qui, peu à peu dégénéré, a la signification de propriété d'agrément De ces renseignements on ne peut tirer d'indications bien utiles pour la présente étude.

Maintenant l'examen de la carte géologique — feuille de Lons-le-Saunier — permet de voir que la rivière *La Vallière*, traversant les alluvions modernes limoneuses, s'est frayé un passage à travers un banc de cailloux roulés fortement agglomérés, que l'on distingue facilement en examinant ses bords en aval de la fabrique de meubles Genin-Bernard. Cette fabrique, communément appelée usine de la Gravière, ne laisse d'ailleurs aucun doute à se sujet. Le sous-sol de ces terrains est donc formé par un banc de galets plats et de cailloux roulés qui ont été charriés puis lavés par le glacier jurassien, à la surface ou dans le voisinage duquel se trouvait la station. La terre cultivable qui le recouvre provenant de la dénudation des pentes voisines, ne présente pas une bien grande épaisseur puisque les travaux des champs amènent sur le sol les cailloux et les silex de la station.

Depuis le mois d'août dernier, j'ai fait de nouvelles recherches sur l'emplacement occupé anciennement ; j'ai trouvé à nouveau quelques pièces et pour ce motif, je pense qu'il n'est pas inutile de revenir aujourd'hui sur ce sujet, d'autant mieux que les stations semblables ont été jusqu'à ce jour assez rarement signalées dans la région et que celle-ci nous intéresse d'une façon si particulière.

D'après les constatations que j'ai faites, la station peut être circonscrite dans le quadrilatère irrégulier formé par la Vallière, la ligne P.-L.-M. de Lons-le-Saunier à Champagnole, la route nationale n° 78 de Lons-le-Saunier à St-Claude et le petit sentier qui, partant de la maison Boiteux Donat, nouvellement édifiée, en face

Digitized by Google

du café Parisien, se dirige vers la rivière. En fixant ces limites, j'ai la certitude qu'une portion seulement de cet espace a été occupée (Pl. I).

Ces terrains, de quelques mètres plus élevés que le niveau de la Vallière, s'inclinent en pente légère vers la rivière.

La récolte des silex a été surtout abondante dans les champs cultivés portant les nos 282, 283 et 284 du plan cadastral, appartenant à M. Guyon, propriétaire à Perrigny, et principalement dans la partie avoisinant le chemin qui, de la route nationale no 78, conduit au moulin de l'Echenaud.

La station étant située en plein air, exposée aux intempéries, on comprend facilement que les débris organiques qui ont pu résister un certain temps aient été — à part quelques dents — détruits sous l'influence des agents atmosphériques. L'outillage est donc uniquement composé de silex généralement bien patinés.

Cet outillage ne diffère pas, abstraction faite de certaines pièces et l'absence de haches polies, de celui que l'on retrouve ordinairement dans les stations néolitiques Ce que l'on distingue cependant, le caractérise bien nettement et permet des rapprochements avec les stations éloignées ayant fourni une industrie semblable, c'est la petitesse des pièces. Il convient également de remarquer que, dans cet outillage minuscule, ce sont les éclats de silex, généralement négligés qui justement portent les fines retouches indiquant ainsi d'une façon certaine la trace d'un travail intentionnel. On ne peut dire que ces retouches sont dues à des chocs naturels, car elles sont régulièrement espacées et affectent plus spécialement certaines parties ou portions bien déterminées de l'outil.

Dans cet outillage menu, délicat, parmi un nombre important d'éclats informes, on distingue :

Digitized by Google

Nucleus. — Assez nombreux, de la grosseur moyenne d'une noix.

Lames. — De petites dimensions, planes sur la face portant le bulbe de percussion et présentant, sur la face opposée, deux ou plusieurs facettes. Leur nombre est assez grand. Elles constituaient, peut-on dire, la majeure partie de l'outillage utilisé. Leur longueur est de 0 m. 02 à 0 m. 03 sur une largeur moyenne de 0 m. 01 (Pl. II, fig. 1 à 9).

Grattoirs. — Au nombre de six, ils sont de dimensions exigües. La partie retouchée se trouve à l'extrémité de petites lames épaisses. Ils sont robustes. En raison de leur emploi, ils devaient présenter une assez grande résistance. Il y a lieu d'appeler l'attention sur le petit grattoir double dont la forme se trouve au paléolithique supérieur (solutréen) et qui n'existe plus à l'époque néolithique (Pl. II, fig. 14).

Racloirs. — Ne présentant rien de particulier (Pl. II, fig. 15).

Pointes et pointe de flèche. — J'ai recueilli une jolie pointe de flèche bien travaillée sur les deux faces. Par suite d'un accident ancien, les deux extrémités ont été cassées (Pl. II, fig. 16).

Comme objets d'apport, on peut signaler : un débris d'une roche schisteuse et un cailloux roulé, l'un et l'autre d'origine alpine ; un oursin fossile coloré en rouge par l'oxyde de fer et un *chenopus* fossile.

Enfin, en dehors de pièces grossières en silex du Bajocien et du Bathonien, il convient de signaler plus particulièrement :

Une série de petits silex aux contours affectant la forme triangulaire (Pl. II, fig. 17 à 21).

De petites lames (Pl. II, fig. 24) dont l'extrémité, cassée, est finement retouchée ;

De petites lamelles (Pl. II, fig. 25) dont un des côtés latéraux a été abattu par des retouches;

Digitized by Google

D'une pièce losangique (Pl. II, fig. 26) dont l'un des côtés longitudinaux a été abattu par de délicates retouches, sorte d'aiguille, prototype des pointes à tatouer des âges du cuivre et du bronze.

Toutes ces pièces caractéristiques, particulières au Tardenoisien, inconnues au néolithiqne avancé, qui permettent de classer la station de *La Condamine* et qui faisaient dire à M. le Dr P. Raymond (1), avec juste raison : « Le microlithisme tardenoisien n'est qu'une sur-« vivance du microlithisme madgalénien, mais avec une « évolution, une différence de technique qui ne per-« mettent pas de confondre deux facies aussi tranchés ». Le madgalénien n'a pas donné les silex à formes géométriques.

Dans son travail (2), M. Rutot classe la petite industrie dite tardenoisienne, dont la station type se trouve à La Fère en Tardenois (Aisne), à la base du néolithique. Ce serait, d'après ce savant préhistorien, l'industrie du début du néolithique qui comprendrait les divisions chronologiques suivantes, d'après leur ordre de succession :

Tardenoisien, Flénusien, Campignyien, Robenhausien et Omalien (cette dernière n'étant pas représentée en France).

Il semble bien que la station de la Condamine vienne se classer, par son outillage, dans la tranche la plus ancienne de l'ordre qui vient d'être donné.

A La Condamine, les petites lamelles sont très nombreuses alors que les pièces retouchées sont en moins

(1) L'industrie microlithique à travers les âges. — *Revue préhistorique*, Paris 1907, page 336.

(2) Esquisse d'une classification de l'époque néolithique en France et en Belgique. — *Revue préhistorique*, Paris 1907, p. 51.

Digitized by Google

grande abondance qu'à Fléty (1) où l'outillage, admirablement retouché, a donné une certaine quantités de petites pièces triangulaires dites « flèches à tranchant transversal ».

M. Coutil, dans un travail d'ensemble présenté au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique à Genève (session de 1912) a dressé un inventaire de ces stations actuellement connues. Elles sont réparties diversement sur toute la surface de l'ancien continent. En France, cette industrie à facies spécial est représentée dans vingt-quatre départements y compris celui du Jura qui a déjà donné une station découverte près de Salins par M. Piroutet (2).

J'ai commencé à explorer la station de la Condamine en septembre 1910 Or, depuis cette date, je n'ai jamais recueilli de hache ni le moindre fragment de hache ou objet poli et pas de débris de poterie. L'industrie était complète, sans mélange, bien homogène, répondant aux besoins de la peuplade, ce qui me permet de dire qu'après le départ de la tribu ce point a été abandonné à titre définitif.

J'avais émis l'idée que cet emplacement avait été choisi en raison du voisinage probable d'une source salée. L'homme était-il déjà à cette époque attaché à la terre comme agriculteur, se nourrissait-il de végétaux ? Il est difficile de répondre d'une façon catégorique à cette question. Il est certain que le besoin du sel ne se fit sentir qu'à partir du moment ou sa nourrriture ne fut plus composée uniquement de chair animale.

Lons-le-Saunier, le 10 mai 1914. A. Lejay.

(1) Gisement tardenoisien à Fléty (Nièvre), par M. Deforges. (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1912, page XCVI).

(2) La station de Morno ou des Engoulirans (*Bulletin de la Société d'Anthropologie*, Paris 1898).

Digitized by Google

P. GUICHARD

STATUES ET STATUETTES

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Alsace.

Anne, ma sœur Anne, ne
vois-tu rien venir ?

Captive aux griffes d'un vautour,
Depuis quarante ans je soupire
Dans un exil chaque jour pire.
Vosges, mes sœurs, montez à votre haute tour.
Assise dans l'espérance,
Comptant sur leur souvenir,
J'attends mes frères de France.
Mes sœurs, est-ce que vous ne voyez rien venir ?
— *Nous n'apercevons rien que l'herbe qui verdoie*
Et sur les longs chemins *le soleil qui poudroie.*
— Et n'entendez-vous rien dans l'immense forêt ?
— Rien que le vent qui siffle et le chevreuil qui rait.
— Regardez bien. — Le pâle horizon se colore
Et s'empourpre au couchant d'une mouvante aurore.
Rubescente forêt, vaste buisson ardent,
Ce sont les pas vermeils des hommes d'occident,
Et des soldats, portant mille gerbes d'épées,
Commencent de gravir nos rampes escarpées.
Avec nos cris plaintifs nous les accélérons.
La Marseillaise chante aux bouches des clairons.
— Oh ! je les reconnais à cette ode immortelle.
C'est la France qui vient à mon secours. c'est elle.

Oui, chère Alsace, nous voilà.
Les pantalons rouges sont là.
Ouvre les yeux et vois éclore,
Epouvantail de tes tyrans,
Le drapeau de nos vétérans,
Cette grande fleur tricolore.

Déjà nos fantassins, au rythme du tambour,
Ont fait les premiers pas du côté de Strasbourg.
D'Altkirch à Guebwiller le clairon français chante ;

Digitized by Google

Et nos chevaux, épris de son onde alléchante,
Ont commencé de boire à ta savoureuse Ill.
Sors des chaînes qui t'ont meurtrie,
Chère Alsace, sors de l'exil ;
Nous te rapportons la patrie.

Riche Alsace, où les blés aux vastes cheveux blonds
Fraternisent avec le pampre et les houblons,
C'est nous qui cueillerons dans les saisons nouvelles
Tes strobiles amers, tes grappes, tes javelles.
Goutte de notre sang, morceau de notre chair,
La France te dispute aux corbeaux de Blücher,
Et nos jeunes soldats, fils de ceux de Turenne,
Rapatrieront demain l'Alsace... et la Lorraine,
Et dans tes bois, peuplés du spectre des châteaux,
Nous chercherons les vieux sentiers sentimentaux,
Que jadis a foulés notre jeunesse aimante,
Et nous irons encore à la table fumante
Des amis, des parents perdus et reconquis.
Savourer tes Kuglofs, ces gâteaux d'or exquis,
Pétris par quelque blonde et belle fille rose,
Et tes rôtis de *gans*, que le wolxheim arrose.

Salut, chères cités, dont nous portions le deuil,
Agenouillés au pied des Vosges, votre seuil,
Thann, Mulhouse, Colmar, Schélestadt, Wasselonne,
Strasbourg, qu'habite encor Kléber sur sa colonne,
Huningue où, cerné comme un lion par des chiens,
Barbanègre lassa vingt mille Autrichiens.
Salut, vieux toits d'Alsace où, sœurs des hirondelles,
Reviennent au printemps les cigognes fidèles.
Et vous, pleurs des Ballons ou larmes de la Schlucht,
Vous, dont en messidor le rivage s'irise
De l'or des blés et des rubis de la cerise,
Bruche, Andlau, Thur, ruisseaux et rivières, salut !

Salut, vieux Rhin, Neptune à la barbe écumeuse,
Frère de notre Rhône, époux de notre Meuse !
Vieux déserteur, voici que nous te rattrapons.
Nous te ferons passer encore sous nos ponts.

Digitized by Google

O fleuve, tu tiendras encor dans notre verre (*).
Le verre de la France est gai, tu t'en souviens,
Comme le vin, qu'il boit à flots diluviens,
Et tu t'y plairas mieux que dans le bock sévère,
Où le grand duc badois, valet du Matador,
Cet ivrogne de bière, enfermait tes flots d'or.

O Münster de Strasbourg, ô chère cathédrale,
Qui touches de ton front la voûte sidérale,
Prière de granit, surpassant dans ton vol
La grande Pyramide et Saint-Pierre et Saint-Paul,
Fille de ce géant chrétien, le Moyen-Age,
Navire de la foi, dont le grand mât surnage
A travers le roulis des peuples et des temps,
Du haut de ton beffroi regarde, écoute, entends.
O belle, les Français, tes amoureux, sont proches.
O cathédrale, fais chanter toutes tes cloches,
Et que ce branle soit, sonnerie à deux tons,
Carillon pour les Francs et glas pour les Teutons.

Septembre 1914.

Fragment d'un ouvrage
en préparation : *Chants dans la tempête.*

* Allusion aux vers célèbres d'Alfred de Musset.

Digitized by Google

Orientale.

En ce temps-là brillait sur l'antique Orient,
A côté du soleil, un roi, luxuriant
De santé, de beauté, de gloire et de science.
Au bruit prodigieux de sa magnificence,
Les peuples accouraient de Suse et de Memphis
Admirer ce beau prince extralucide, fils
Du psalmiste royal, ce Salomon prospère,
Enfant chéri de Dieu, comme David son père.

La reine de Saba, le croyant irréel,
Voulut voir à son tour ce phénix d'Israël
Et le tenter avec des énigmes subtiles.
Ses vastes champs, voisins d'Ophir, étaient fertiles
En poudre d'or, en myrrhe, en joyaux, en encens.
On chargea vingt chameaux de ces riches présents.
Les chameliers faisaient avec des chants de joie
Claquer leurs fouets d'ivoire aux lanières de soie,
Et les échos d'Hedjaz avec eux voyageant
Multipliaient le son des trompettes d'argent.
Fraîche comme l'aurore et riante comme elle,
La reine ouvrait la marche au trot de sa chamelle.
Peut-être elle espérait, vierge au rêve naïf,
Trouver un époux vierge en ce beau lion juif..
Enfin la caravane habilement guidée
Atteignit la cité royale de Judée,
Et le peuple, accouru des hauteurs de Sion,
Accabla d'hosannas cette procession.

Assis, le sceptre en main, dans la royale exèdre,
Dont une écorce d'or couvrait les murs de cèdre,
Salomon, étoilé de mille diamants,
Resplendissait parmi les encensoirs fumants.
« Grande reine, qui viens à moi, je te salue »,
Dit il en inclinant sa tête chevelue.
Et la reine : « Oui, je viens admirer tes splendeurs,
Dont tous les vents du ciel sont les ambassadeurs.

Digitized by Google

Roi, dont on parle tant, j'ai voulu voir pour croire.
Mes yeux sont éblouis des rayons de ta gloire.
Les plus pompeux récits sont pâles à côté.
Tu brilles cent fois plus qu'on ne l'a raconté.
O poète, ô vainqueur, ô juge incomparable,
On dit que ta science est incommensurable.
On dit qu'en songe un jour ton dieu te révéla
Le passé, le présent, l'avenir, l'au-delà,
Que tu sais le dessus et le dessous des choses,
Que tes anneaux sont des talismans, que tu causes
Intelligiblement, comprenant et compris,
Maître, avec les oiseaux, les djinns et les esprits,
Que ton mélodieux *Cantique des Cantiques*
A fait pâlir tous les ghazels asiatiques...
Me répondrais-tu ?... dis... si je t'interrogeais ».
Et le roi, souriant dans sa barbe de jais :
« O perle d'Arabie, ô lune, ô fleur vivante.
Tu peux m'interroger, ma bouche est ta servante.
Vous, scribes d'Israël, inscrivez nos débats.

— Où voit-on les palmiers pendre la tête en bas ?
— Dans le miroir des eaux dormantes. — Bien dit, Maître...
Où voit-on les lions et les panthères paître
L'herbe innocente sous la verge des enfants
Et la louve allaiter les agneaux et les faons ?
— Dans les champs du sommeil, où fleurissent les songes,
Et les poètes ont cultivé ces mensonges...
— Il existe au-delà du Gange et de l'Indus
Deux grands boucliers d'or et d'argent suspendus.
Leur face orbiculaire est tellement fourbie
Qu'on les voit jusqu'au fond de l'ardente Libye.
Cherche quels sont ces deux boucliers éclatants.
Je puis attendre cinq minutes, prends ton temps.
— Cinq minutes, ô reine ! il ne m'en faut pas une.
Ces deux boucliers sont le soleil et la lune
Ton mystère insondable en deux mots est sondé...
— Quelle est la chose, dis, qui tiendrait dans un dé
Et ne tiendrait pas dans une cuve ? » La bouche
Royale répondit en souriant : « La mouche.

Digitized by Google

De la cuve béante, elle s'échapperait,
Mais du dé, renversé sur elle, ne pourrait...
— Puisque mes questions n'ont pas de porte close
Pour tes yeux clairvoyants, dis-moi quelle est la chose
Qui monte jusqu'au ciel et qu'un enfant tiendrait
Dans le creux de sa main. — Un enfant répondrait...
C'est l'alouette. — Bravo ! la réponse est parfaite.
Je reconnais en toi le fils du roi prophète...
En quel endroit faut-il, oracle sans pareil,
Baisser les yeux pour voir à midi le soleil ? »
Et Salomon : La moindre esclave égyptienne
Te répondrait que c'est sur le puits de Syène...
— Quand est-ce que le roi puissant voudrait changer
Son sceptre contre la houlette du berger
Et donnerait son or, ses grasses victuailles,
Son troupeau de sujets pour un troupeau d'ouailles ?
— Quand le roi, vieux, flétri, penché sur le tombeau,
Voit passer à ses pieds le berger jeune et beau...
— Qu'est-ce que la femme ? — Oh ! c'est une chose étrange,
Qui peut être démon comme elle peut être ange.
C'est une rose, avec des épines... souvent,
Une plume qui vole ou qui voltige au vent,
Qui, fausse quelquefois comme certaines gemmes,
Pour tromper notre amour, abonde en stratagèmes,
Une chatte aux ronrons langoureux ou grondants.
Blanche au dehors, elle est souvent noire au dedans ;
Mais, quand la blancheur est la couleur de son âme,
Pas une perle n'est comparable à la femme.
— Connais-tu la couleur de mon âme ? — Je lis
Dans tes yeux transparents que ton âme est un lis.
— Flatteur ! Et sais-tu la couleur de mes pensées ?
— Comme un bouquet de fleurs, elles sont nuancées.
— Tu descends donc au fond des cœurs ? — De temps en temps,
Princesse, et je les vois comme je les entends.
— Tu sais donc tout ? — Hélas ! je ne sais rien... Que sais-je !
De tous côtés le mur des ténèbres m'assiège
Et même au grand soleil je tâtonne en marchant...
Et toi, femme aux yeux bleus, dont la voix est un chant,
Blanche reine du sud à mes yeux révélée,

Digitized by Google

Sais-tu ce que je pense, ô lis de la vallée ?
— Non, ton cœur est un puits trop profond pour mes yeux.
— Je puis, en exhaussant son flot mystérieux,
En faire jaillir l'eau de ma pensée... Ecoute !
Mon cœur à tes genoux va couler goutte à goutte.
Je donnerais Gaza, Jérusalem, Endor,
Mes trois mille chevaux arabes ferrés d'or,
Mes harpistes joyeux, mes eunuques moroses
Et le Jourdain, qui court entre les lauriers-roses,
Je donnerais le mont Thabor et le Carmel
Et mon immense ruche, au voluptueux miel,
De femmes, dans les bras desquelles je sommeille,
Reine, pour un baiser de ta bouche vermeille. »

Mais celle-ci, peut-être avec un peu d'émoi :
« Tes lèvres ne sont plus assez vierges pour moi *. »

* Ces énigmes un peu puériles ont été fort à la mode autrefois, même entre de graves personnages. On en trouve de curieux exemples dans les légendes carlovingiennes.

Digitized by Google

Le Quinzième Siècle.

La guerre de Cent ans durait encore et dans
Ce déluge de tous les fléaux débordants,
Pour que rien ne manquât à la longue souffrance,
La luxure incarnée était reine de France.
Isabeau de Bavière avait ressuscité
Messaline, sa sœur en impudicité,
Et dans l'hôtel Saint-Paul, effroyable parterre
De Vénus, cultivant l'inceste et l'adultère,
Elle faisait rougir les lis agonisants.
Mes cheveux blonds n'avaient pas encore treize ans.
J'eus honte, quoique enfant, de ce spectacle immonde,
Qui me déshonorait aux yeux futurs du monde ;
Et, pour que l'avenir me pardonnât ce legs
Scandaleux et fatal, Isabeau, les Anglais,
Père de Jeanne d'Arc, la pucelle lorraine,
Je dois pour la bergère être absous de la reine.

Puis j'ai vieilli. . J'ai vu descendre chez les morts
La vierge sans péché, l'épouse sans remords,
Et Charles Sept, chargé de revanches prospères,
Ayant mêlé sa cendre à celle de ses pères,
Sur son trône puissant fourbement convoité
J'ai vu monter la ruse et la férocité.
Louis Onze, qui ment comme l'homme respire.
Fauve royal, moitié renard, moitié vampire,
M'imposa vingt-deux ans son visage odieux.
Le roi perfide après la reine impure, dieux !
Double tache aux lis blancs, couple affreux qui macule,
Isabeau mon aurore et lui mon crépuscule.
Oh ! qu'est-ce que diront, pensais-je avec effroi,
Les siècles, mes enfants, de ce sinistre roi,
Quand ils verront passer dans l'histoire de France
Ce spectre grimaçant du mensonge à outrance ?
Et, père de ce monstre, afin que l'avenir
Me pardonnât aussi son hideux souvenir,

Digitized by Google

Et, pour qu'un héritier sans peur et sans reproche
Fleurît sur mon tombeau, dont le seuil était proche,
J'enfantai, glorieux et fertile vieillard,
Ce géant de l'honneur, le chevalier Bayard.

Digitized by Google

Bucolique*.

Forte sub arguta
consederat ilice Daphnis
(Eglogue VII).

Daphnis se reposait sous l'ombre harmonieuse
D'un arbre, enveloppé d'abeilles, *d'une yeuse.*
Autour de l'arbre *avaient rassemblé leurs troupeaux*
Corydon et Thyrsis, tous deux jeunes et beaux,
L'un, pasteur de brebis, l'autre, pasteur de chèvres,
Qui chaque jour, la flûte ou la chanson aux lèvres,
Les faisaient résonner à l'oreille des champs,
Et le mélodieux ramage de leurs chants,
Que les Faunes ravis écoutaient bouche bée,
Rendait jaloux Ménalque et même Alphésibée.
Après mon bouc errant je courais ce jour-là
Quand Thyrsis m'aperçut et Daphnis m'appela,
Le beau Daphnis. « Avec ta mine déconfite
Où cours-tu, Mélibée ? — Après mon bouc en fuite.
— *Ton bouc n'est pas perdu.* Viens t'asseoir un moment.
Ces enfants vont chanter alternativement,
Et leur chant est plus doux que celui de la flûte ».
Alléché par l'appât de cette aimable lutte
Aux vers improvisés et nullement appris,
J'écoutai les pasteurs se disputer le prix,
Deux brebis vierges, deux vagissantes agnelles,
Blanche et noire, aux colliers de bluets et de nielles.
Thyrsis prit le premier son vol harmonieux,
Et le beau Corydon le suivit de son mieux.

* Cette Bucolique n'est pas une traduction, mais une imitation ampliflée de Virgile. J'ai cueilli dans le charmant jardin de ses *Eglogues*, d'une main rapide et sans ordre, les fleurs les plus suaves et, pour en faire un bouquet, j'ai dû lier ces fleurs éparses avec quelques lianes de mon humble jardin. Les passages en italiques sont traduits littéralement.

Digitized by Google

THYRSIS.

J'ai tressé pour ma belle une superbe cage,
Qu'aucun oiseau folâtre encore ne garnit.
Je sais l'endroit où les palombes font leur nid.
J'irai les dénicher demain dans le bocage.

CORYDON.

Galatée, une espiègle aux yeux d'or, à la voix
D'argent, au blond feuillage, ombrageant ses épaules,
M'agace à coups de pomme et s'enfuit sous les saules ;
Mais tu te caches mal, friponne, je te vois.

THYRSIS.

Heureux ceux avec qui la Muse est familière.
Malgré les Codrus, prompts à les injurier,
Leur gloire fleurira comme un jeune laurier.
O pasteurs, couronnez le poète de lierre.

CORYDON.

Bon Priape, tu n'es qu'en marbre sordide... Or,
Si tu mènes à terme et *si tu multiplies*
Les agneaux prochains, dont mes brebis sont remplies,
Du dieu marmoréen nous ferons un dieu d'or.

THYRSIS.

Tytire, je m'absente une minute. Garde
Mes chèvres, dis. *Fais les paître et boire. Je vais*
A deux pas. Souviens-toi que le bouc est mauvais
Et qu'il *donne des coups de corne, prends y garde.*

CORYDON.

La lionne aux yeux tors poursuit le loup tremblant.
Le loup la chèvre avec une âpre convoitise.
La chèvre aux pieds lascifs court après le cytise
Et moi je cours après Galatée au bras blanc.

Digitized by Google

THYRSIS.

Surveillez les brebis, car la rive est glissante.
Qu'elles ne tombent pas à la rivière, *ainsi*
Qu'a fait ce gros lourdaud de *bélier, qui,* transi,
Sèche au soleil couchant *sa toison* frémissante.

CORYDON.

Vénus aime le myrte et Phébus le laurier.
Et le délicieux *Bacchus aime la vigne.*
Pourquoi le coudrier me semble-t-il plus digne
D'être aimé ?... *Galatée aime le coudrier.*

THYRSIS.

O bel enfant, voici que, portant des corbeilles
Pleines de lis, la main des Nymphes les répand
Sur ta tête, et sous ces parfums t'enveloppant,
Grand lis, tu fais courir après toi les abeilles.

CORYDON.

Méfiez-vous, enfants, des gazons frais et doux,
Des sourires de Flore aux lèvres rougissantes.
Vous qui cueillez les fleurs et les fraises naissantes,
Un serpent est caché dans l'herbe, sauvez-vous.

THYRSIS.

Le frêne orne les bois ; la tête souveraine
Du peuplier s'élance au bord des eaux ; les pins
Couvrent de noirs cheveux *le front des monts alpins.*
Lycidas est plus beau que le pin et le frêne.

CORYDON.

Mes pas dans le verger l'accompagnaient un jour.
Elle courait, ayant encor l'âge où l'on joue.
Les pommes n'étaient pas plus roses que sa joue,
Et maintenant je sais ce que c'est que l'amour.

Digitized by Google

THYRSIS.

Le bercail attristé craint le loup plein de rage,
Et la rage des vents fait trembler les vergers.
Je ne crains ni les loups, ni les vents enragés.
Je crains Amaryllis à ses heures d'orage.

CORYDON.

Galatée, ô le plus savoureux de mes biens,
Plus douce que le thym, plus blanche que les cygnes,
Regarde ! Avec mes yeux mon cœur te fait des signes.
Si ton cœur a souci de ton Corydon, viens.

THYRSIS.

Pour prix de son sourire, aimable jeune fille,
Phyllis, reine des champs, *recevra* de ma main
Dix oranges ce soir et dix autres demain.
Je sais l'endroit suave, où le pommier d'or brille.

CORYDON.

Tout rit sous le soleil, tous les fruits sont en fleur.
Les hauts genévriers dressent leurs pyramides ;
Mais qu'Alexis nous quitte et dans leurs lits humides
Les fleuves désolés *sècheront* de douleur.

THYRSIS.

Toi que j'aime, pourquoi fais-tu la difficile ?
Je ne suis pas si pauvre et *ne suis pas si laid.*
Tu pourrais te baigner dans mes fleuves de lait :
Car *j'ai mille brebis sur les monts de Sicile.*

CORYDON.

Les blancs troënes voient tomber leur vaine fleur,
Et *la main*, dédaignant ces belles inutiles,
Avec un soin pieux *cueille les noirs myrtilles.*
O bel enfant, ne crois pas trop à la couleur.

Digitized by Google

THYRSIS.

Le Ménale est sacré. Les Dryades légères
Y dansent sous les pins aux murmurants rameaux.
Pan marque la cadence avec ses chalumeaux.
Les bergers amoureux y chantent les bergères.

CORYDON.

Oh ! le joli ramage ! *Oh ! les mélodieux*
Propos, que m'a tenus mille fois Galatée !
L'oreille des dieux même en serait délectée.
Vents, portez son ramage à l'oreille des dieux.

THYRSIS.

Les champs sont desséchés, Naïs est désemplie
Et l'herbe meurt de soif dans l'air pernicieux ;
Mais que Phyllis arrive et, du parvis des cieux,
Jupiter descendra joyeusement en pluie.

CORYDON.

On commence de voir à la porte des nuits
L'étoile de César, fils de Vénus... Insère
Dans tes poiriers, Daphnis, la greffe nécessaire.
Tes arrière-neveux en cueilleront les fruits.

THYRSIS.

Dis-nous, mélodieux Œdipe, *en quelles terres*
Le grand ciel n'a pas plus de trois aunes d'ampleur

CORYDON.

Harmonieux devin, *dis-nous sur quelle fleur*
Le nom des rois s'inscrit en brillants caractères.

Ainsi, charmant duel, lutte mélodieuse,
Assis sous l'arbre vert, portant le nom d'yeuse,

Digitized by Google

Sur un gazon plus doux que le mot édredon,
Chantaient le beau Thyrsis et le beau Corydon.
Les deux agnelles sœurs, les deux brebis fleuries,
Don du riche Amyntas aux douze bergeries,
Attendaient que Daphnis entre elles deux assis
Leur donnât pour seigneur Corydon ou Thyrsis :
Daphnis ayant par eux été choisi pour juge...
Mais lui : « Ne plaise aux dieux immortels que j'adjuge
Le prix à celui-là plutôt qu'à celui-ci :
Car Thyrsis le mérite et Corydon aussi.
Chantres du Mincio, vos voix sont des sirènes,
Dignes de résonner à l'oreille des reines.
Chacun de vous est un mélodieux berger
Et pour donner le prix je dois le partager.
A toi l'agnelle blanche, à lui la brebis noire!
Echos du grand Orphée à l'exquise mémoire,
Le miel de vos chansons allècherait les loups
Et tous les chèvre-pieds en vont être jaloux.
...Mais voici que les bœufs mugissent vers l'étable.
Enfants, de votre voix coulante et délectable
Endiguez les ruisseaux, les prés ont assez bu.

UNE BERGÈRE, accourant.

O Mélibée, il est rentré ton bouc barbu.

Digitized by Google

Charles Perrault.

O bon Perrault, ton nom dans l'histoire surnage,
Et tes récits pourtant ne sont qu'un badinage
Par les grand'mères colporté ;
Mais les enfants, auxquels tes fables se font croire,
Etant les gardiens fidèles de ta gloire,
Ta mémoire est en sûreté.

Pour l'enfance, qui bâille aux vérités arides,
Ta *Belle au bois dormant* n'aura jamais de rides,
Ta *Cendrillon* n'aura jamais de cheveux blancs.
Grâce à ton livre exquis, ces têtes, assoiffées
De contes merveilleux, voient voltiger les fées
Sur des oiseaux mirobolants.

Heureux ceux dont l'enfance est longue ! La Fontaine,
A l'âge, où la jeunesse expirée est lointaine,
Faisait au moindre conte un accueil souriant.
Ils sont légion ceux qu'une légende amuse.
La Grèce idolâtrait les récits de la Muse.
Les *Mille et une Nuits* délectent l'Orient.

Nous sommes tous un peu *d'Athènes*, et moi-même,
Si *Riquet à la Houppe* ou bien *le Chat botté*....
Si *Peau d'âne m'était conté*,
J'y prendrais un plaisir extréme

Digitized by Google

Super flumina Babylonis. *

En ce temps-là vivaient, mangeant le pain cruel
De la captivité, trois enfants d'Israël.
Loin des champs d'Abraham que le Jourdain sillonne,
Ils ornaient le palais du roi de Babylone,
Qui, les trouvant loyaux, spirituels, accorts,
Avait de ces captifs fait ses *gardes du corps*.
Aux saules de l'Euphrate humblement suspendues,
Parfois ils détachaient leurs harpes éperdues
Et, modulés avec d harmonieuses voix,
Les hymnes de Sion résonnaient sous leurs doigts,
Et *les vainqueurs*, épris de ces chansons mystiques,
Leur disaient : « *C'hantez-nous quelqu'un de vos cantiques* ».

Le roi, les rencontrant un jour dans le parvis :
« Beaux enfants, leur dit-il, donnez-moi votre avis.
Quelle est sous le soleil la chose la plus forte ?
Avec la clef de votre esprit ouvrez la porte
De ce problème, qui se dresse devant moi ».
L'aîné dit : « *C'est le vin* ». *L'autre dit* : « *C'est le roi* ».
Le troisième, un enfant, dont la vingtième année
Blonde et rose, n'était pas encore sonnée,
Répondit : « *C'est la femme* ». Et le roi : « Jeunes gens.
Je veux tirer au clair vos avis divergents
Et que, dans une grande audience publique,
Devant toute ma cour chacun de vous s'explique.

Dans le vaste palais du vaste souverain
Tous les pourprés siégeaient sur des trônes d'airain,
Sous les voûtes de jaspe aux piliers monolithes.
Dans leur robe de lin les trois Israélites,
Esclaves coutumiers du cérémonial,
Pour prendre la parole attendaient le signal.
« Parle ! » Et l'aîné, prenant la parole accordée :

* III Esdras, III.

Digitized by Google

« Roi, dit-il, et vous, grands de Perse et de Chaldée
Sous l'immense soleil rien n'est aussi puissant
Que le vin pourpre, fils du raisin. C'est le sang
De la terre ; c'est lui qui d'un corps éphémère
Habille en rose, en bleu, l'âme de la chimère.
L'esclave entre deux vins, sous son joug importun,
Se trouve plus heureux que le monarque à jeun.
Le vin, c'est la gaîté ; mais son perfide usage
Fait tituber le fort et divaguer le sage.
La raison reste au fond de son verre écumant.
Il donne l'éloquence... et le balbutiement.
Il allume l'esprit, il éteint la mémoire,
Mais ses flots incarnats blanchissent l'humeur noire.
Aîné de l'opium, il verse le sommeil.
Les rois sont des sujets devant ce roi vermeil.
Affable, querelleur, jovial, irritable,
Souvent le sang ruisselle avec lui sur la table.
Son terrible ministre à lui, c'est l'échanson.
Il a vaincu Noé, Loth et le grand Samson.
Les rois meurent, soumis à la loi funéraire.
Le vin est immortel, comme le feu, son frère.
Donc la plus forte chose au monde, c'est le vin,
Et l'homme le plus grave et l'homme le plus vain
Après boire, jouets de l'équilibre instable,
S'écroulent sur la route ou roulent sous la table.
Sa puissante liqueur, délicieux poison,
Inocule aux plus sains un mal sans guérison
Et, tyrannique, c'est un tyran populaire ».
Et le roi : « Beau garçon, ta langue a su me plaire
Prends cette coupe d'or pour boire à ma santé
De ce nectar, qu'elle a si bien complimenté.
A l'autre ».

Le second captif israélite :

« Roi glorieux, dit-il, et vous, brillante élite,
Hommes vêtus de pourpre et galonnés d'orfroi,
La chose la plus forte au monde c'est le roi.
Certes le vin est fort, personne ne le nie ;

Digitized by Google

Mais notre volonté borne sa tyrannie.
L'homme abstème ou prudent peut résister au vin.
On ne résiste pas au roi presque divin
Qui, terrible porteur de la foudre sacrée,
Peut détruire, à mesure, ici-bas, que Dieu crée.
Il lance ses guerriers sur les peuples épars,
Comme sur des troupeaux d'agneaux les léopards.
« Egorgez ! » leur dit-il et les têtes coupées
Et les ventres, ouverts par ses cent mille épées,
Changent les lacs d'azur en de rouges étangs.
Par la voix des clairons et des tambours battants
Les victoires du roi chantent pour le distraire.
Quand il parle, malheur à qui dit le contraire,
Son regard fait trembler, son geste fait mourir.
Le peuple des champs sue afin de le nourrir.
Tout travaille à flatter ou sa gloire ou sa table,
Tandis que lui, géant, dont l'ombre redoutable
S'étend du Gange au Nil, de l'Athos au Pamir,
Passe son temps à boire, à manger, à dormir !
Les prières du peuple et le chant des hommages
Montent vers son autel avec l'encens des mages.
Qui donc sous le soleil *est comparable au roi ?* »
Et le roi souriant : « Tiens, prends ceci pour toi ».
C'était un diamant qui semblait une étoile.

Le troisième, vêtu de candeur et de toile,
Imberbe aux yeux d'agneau, nommé Zorobabel :
« Roi glorieux, dit-il, et vous, prêtres de Bel,
Il n'est rien sous le ciel de plus fort que la femme.
Elle charme, éblouit, grise, ensorcelle, enflamme.
Fleur du bien et du mal, sa terrible beauté
A, par les mains de l'homme amoureux, enfanté
Mille actes généreux, mille actions infâmes.
Salomon, qui dormait aux bras de sept cents femmes,
Fut par excès d'amour infidèle à son Dieu...
L'homme affronte les mers, les ténèbres, le feu,
Les gouffres, les déserts, *les lions*, les épines,
Pour offrir à sa belle un cadeau de rapines.
Gazouillante, légère, un véritable oiseau,

Digitized by Google

La femme fait ployer l'homme, ce grand roseau.
Dans la cire des cœurs sa volonté s'imprime...
Naguère *je voyais*, souviens-t-en, roi sublime,
Assise sur le trône où toi-même es assis,
La divine *Apémé, fille de Bexacis.*
Reine du roi des rois, sans que tu la grondasses,
Elle se permettait une foule d'audaces.
Enlevant ta couronne, elle s'en couronnait,
Passait tes anneaux d'or à sa main lutine... et
De ses espiègles doigts, comme un enfant qui joue,
Elle te soufletait le menton et la joue.
Son sourire réglait ton sourire indécis.
Tu t'effrayais de ses froncements de sourcils
Et, pour rasséréner sa face enchanteresse,
Tes gestes suppliants *redoublaient de caresse.*
Elle jouait avec ton sceptre, dont le seul
Attouchement mettrait les autres au linceul.
Oui, je l'ai dit, Seigneur, et je répète encore
Que la femme régit les rois qu'elle décore.
Maîtres du monde, ils sont les serfs de ses appas...
Sur la terre épineuse, où s'écorchent nos pas,
Le sort du genre humain, que son absence affame,
Ressemblerait, hélas ! s'il n'avait pas la femme,
Au sort de l'églantier, s'il n'avait pas la fleur ».

Et le roi : « Tu nous a démontré, beau parleur,
Que sur les rois les plus puissants la femme excelle.
Ta langue m'a charmé, jeune homme, comme celle
De Daniel charma Nabuchodonosor.
Pour prix de ton discours puise dans mon trésor.
Veux-tu de l'or, enfant ? J'en ai des caves pleines.
La terre est à moi ; j'ai les montagnes, les plaines.
J'ai trois mille cités populeuses... Vêtu
D'une pourpre quasi souveraine, veux-tu
Memphis l'égyptienne ou Ragès la persane ?
J'ai cent jeunes beautés, Laodice, Roxane,
Arsinoé, Théa, Statira, Damalis,
Aussi vierges encor que des boutons de lis.
Etoiles de ma cour, blanches comme la lune,

Digitized by Google

Veux-tu pour éclairer tes nuits, en choisir une ?
Dis... et par le soleil cet œil d'or du ciel bleu
Tu l'auras ». Mais le bel adolescent hébreu :
« Tous ces trésors, ô roi, ne me font pas envie,
Et celui, qui ferait le bonheur de ma vie,
Est si haut placé !... — Çà, qu'est-ce donc que tu veux ?
Parle ; je ne mets point de frontière à tes vœux,
Et, quel que soit le prix fabuleux do la chose...
— Je n'ose. — Suis je pas immensément riche. Ose ».
Et l'enfant d'Israël s'écria transporté :
« Rendez, seigneur, rendez aux Juifs la liberté. »

Et le grand roi, posant au front du jeune imberbe
Son baiser, encadré d'une barbe superbe,
Répondit : « *La terre est grande, le ciel est haut,*
La femme est forte ; *mais la vérité prévaut* ».

Digitized by Google

Louise de la Vallière.

J'étais sage; mon âme avait des ailes blanches,
Quand je le vis, phénix adorable, briller
Sur l'arbre de la cour aux captieuses branches,
Arbre plus dangereux que le mancenillier.

Tous les yeux féminins le mangeaient d'espérance.
Pouvais-je, pauvre fille, accueillir durement
Les regards du plus beau gentilhomme de France,
Les soupirs du Prince Charmant.

Je résistai longtemps, fugitive loyale;
Mais, faisant violence à mon cruel adieu,
Cet aigle m'emporta dans son aire royale,
Malgré son puissant rival, Dieu.

Mon cœur à ce laurier s'attacha comme un lierre
Et, roi soleil, planant sur le monde ébloui,
Louis Quatorze aima Louise de la Vallière.
Hélas ! le plus aimé de nous deux, c'était lui.

Penché pendant dix ans sur ma couche adultère,
Il eut toute mon âme avec tout mon corps; mais,
J'en appelle au soleil, à la lune, à la terre,
Ce n'était pas le roi, c'est Louis que j'aimais.

Un jour, portant ailleurs son errante caresse,
Il me laissa tomber du ciel de ses baisers.
Je me réfugiai, colombe pécheresse,
Entre les bras du Christ, ami des cœurs brisés.

A l'ombre du Carmel j'édifiai ma tente.
Le long jeûne expia mes nuits de volupté.
Et la haire, collée à ma chair pénitente,
La punit d'avoir enfanté.

Digitized by Google

Souvenir d'enfance.

O mère de ma mère, aïeule aux pas tremblants,
Qui sur mes cheveux blonds penchas tes cheveux blancs,
Comme tu m'aimais, chère et vénérable vieille !
Souvent ton doux regard endormi se réveille
Et je vois se rouvrir, comme une double fleur,
Tes yeux bleus, où les miens ont puisé leur couleur.
Je comprends les trésors de ton âme indulgente :
Car je penche aujourd'hui mon front, que l'âge argente,
Sur deux agneaux que j'aime autant que tu m'aimas.
Ayant moi-même atteint la saison des frimas,
Je me souviens de toi, lorsqu'entre eux je partage,
Héritier de ton cœur, ce pieux héritage.
... Comme ils sont loin les jours à jamais emportés,
Où, sur un tabouret assis à tes côtés
Devant un feu de houille, où bouillaient quelques vases,
Friand de ta mémoire et du miel de tes phrases,
Je buvais tes récits, vibrants d'émotion,
Quand tu me racontais la Révolution.
... Les mains de la vieillesse ont fermé ta paupière
Et tu dors, loin de moi, sous un voile de pierre.
Hors de mon cœur, ton nom n'éveille aucun émoi
Tous ceux que tu berças sont morts, excepté moi.
Enfants, petits-enfants, de toute ta couvée,
Je suis le seul en qui ton image est gravée :
Car voilà cinquante ans que ton cœur ne bat plus.
Tous ceux qui t'aimaient sont aujourd'hui vermoulus.

Digitized by Google

Syrinx.

Il était une fois un dieu si laid, que nulles
Déesses ne voulaient épouser ce vilain,
Ni la Nymphe aux yeux bleus comme les campanules,
Ni la Nymphe aux yeux gris comme la fleur du lin.

C'est qu'il n'était pas beau le dieu que je vous narre.
Pour trouver son pareil en laideur, oh ! là là !
On eût en vain couru de l'Olympe au Ténare
Et du lac Méotide au rocher de Scylla.

Avec ses pieds fourchus et sa tête encornée,
Le dieu Pan, roux, fétide, hirsute était jaloux
De tous les hommes : car, divinité mal née,
Les femmes avaient peur de lui comme des loups.

En vain, pour obtenir des blondes ou des brunes
Un sourire, il faisait ruisseler sous leurs pas
Ses nèfles ou ses noix, ses pommes ou ses prunes.
Elles mangeaient les fruits et ne souriaient pas.

Polyphème de ces peureuses Galatées,
Sa flûte leur jouait ses airs les plus touchants ;
Mais sa noirceur faisait fuir ces blancheurs lactées,
Qui pas plus qu'à ses fruits ne cédaient à ses chants.

Aussi persévérant qu'elles étaient rebelles,
Il eût donné sa flûte et son troupeau, nourri
De chèvrefeuille, pour la moindre de ces belles ;
Mais qui donc eût voulu d'un si vilain mari !

« Oh ! viens, soupirait-il, Néréide ou Napée,
Viens, colombe aux yeux doux, roucouler dans mon nid.
J'ai du lait, j'ai du miel et ma grotte est drapée
D'un vieux pampre, que chaque automne rajeunit.

Viens, le printemps bourgeonne et les bois sont en fête
Les muguets sont fleuris, les merles sont venus.

Digitized by Google

La chanson de ceux-ci coulera sur ta tête.
Le parfum de ceux-là baignera tes pieds nus ».

Mais, lorsque soupirait sa flûte cadencée,
Quand sa voix gémissait aux portes de leur cœur,
Naïs, Eglé, Syrinx, Echo, Cymodocée
Sifflaient le dieu rustique ou le huaient en chœur.

Il alla consulter dans la forêt prochaine
Un chêne, qui rendait des oracles, dit-on ;
Et les cent ou deux cent mille feuilles du chêne
Lui murmurèrent : « Prends modèle sur Pluton.

« Si ce n'est par amour, épouse par rapine.
— Ce chêne parle bien, se dit-il, et pardieu,
Pas plus bête qu'Hadès, j'aurai ma Proserpine.
La sienne a résisté longtemps au sombre dieu ;

Mais, gardée aujourd'hui par Cerbère aux trois gueules,
Elle ne peut s'enfuir du foyer conjugal.
J'enlèverai demain une de ces bégueules.
Elle criera peut-être un peu, ça m'est égal ».

Il attendit longtemps, embusqué comme un traître,
Que la Nymphe sortît des grottes ou des eaux ;
Mais, dès qu'elles voyaient ses cornes apparaître,
Preste ! elles s'envolaient comme un essaim d'oiseaux.

Enfin, après de longs traquenards inutiles,
Un jour qu'il furetait avec ses yeux de lynx,
Vierge imprudente, seule et cueillant des myrtilles,
Il aperçut blanchir la candide Syrinx.

Sur la mousse des bois marchant d'un pas aphone,
Il s'en approcha comme un fauve insidieux.
La Nymphe aux yeux penchés ne voyait pas le Faune ;
Mais son odeur de bouc trahit le monstre : « Dieux ! »

Cria-t-elle et, soudain pâle comme la lune,
Elle s'enfuit rapide, appelant *Au secours*
Et le Ladon, son père, et son aïeul Neptune.
L'écho seul entendit et lui répondit : Cours.

Elle courut longtemps tremblante et poursuivie.
Jamais son pauvre cœur n'avait tant palpité.

Digitized by Google

N'ayant rien — immortelle — à craindre pour sa vie.
Mais tout à craindre, hélas ! pour sa virginité.

Ses pieds au galbe pur, à la plante inlassable,
Couraient mieux que les pieds fourchus de l'égipan,
Et, tant que le chemin fut de mousse ou de sable,
Syrinx aux pas légers distança le dieu Pan ;

Mais bientôt les cailloux, multitude escarpée,
Qu'avait foulés jadis la biche aux pieds d'airain,
Déchirant les pieds nus de la pauvre Napée,
Ses pas ensanglantés perdirent du terrain,

Tandis que les sabots du drôle, invulnérables,
Galopaient aisément sur le silex... Hélas !
N'aurez-vous pas pitié d'elle, dieux secourables,
Chastes divinités, Vesta, Diane, Pallas ?

Déjà se déployait l'opulente vallée,
Où le Ladon, ce dieux nonchalant, s'allongeait.
« O père, s'écria la vierge échevelée,
Défends ta fille en pleurs de ce mauvais sujet.

Je suis lasse ; à mes pieds rends un peu d'énergie
Et, si je puis atteindre à tes paisibles bords,
Ouvre-moi tes bras bleus, que je m'y réfugie,
O père, dans le lit de cristal, où tu dors ».

Déjà les nérions du rivage et les saules
Lui tendent les bras ; mais déjà le souffle hircin
Du dieu fétide a fait frissonner ses épaules.
Elle sentit son cœur se pâmer dans son sein.

Sous le poids du dégoût elle glisse, elle ploie.
Elle tombe à deux pas du fleuve... Le butor,
Crispant ses ongles noirs sur cette blonde proie,
La saisit brusquement par son plumage d'or.

« Je te tiens », cria-t-il, mais sa main abusée
Ne tenait qu'une touffe épaisse de roseaux.
Les dieux l'ont entendue et, métamorphosée,
Syrinx depuis ce temps frissonne au bord des eaux.

Digitized by Google

Enigme jurassienne.

O mes enfants, je suis un tout petit ruisseau,
Une goutte à côté des rivières comtoises,
Et ma source n'est pas à plus de mille toises
De mon inglorieux berceau.

Je dois le jour à deux ondines,
Dont les flots se sont épousés,
Et je suis né de leurs baisers
Sur un lit d'herbes smaragdines.

Chille, où je fais mes premiers pas
Dans une limpide innocence,
Assiste à mon humble naissance
Et Lons à mon humble trépas.

Entre mes deux rives, fleuries
De menthe et de myosotis,
Je roule, larme de Téthys,
Dans la plus fraîche des prairies.

L'alcyon bleu, fleur des oiseaux,
Les verdoyantes demoiselles
Font briller l'éclair de leurs ailes
Dans mes vergnes et mes roseaux.

La truite, amante des eaux vives,
N'habite jamais dans mes flancs,
Et ma nappe aux flots indolents
N'a que des vairons pour convives

Cette flaneuse, où l'hameçon
Dédaigne de jeter la sonde,
Longe de sa paresseuse onde
La grand'route de Besançon.

Digitized by Google

En un lit parfumé d'ulmaire,
Sans tempêtes et sans récifs,
Coulent les jours inoffensifs
De mon existence éphémère.

La foule encombre peu mes bords
Et le coassement des raines
Bruit seule dans les nuits sereines,
Où, calme, on dirait que je dors.

Jamais les bras de ma Naïade
N'ont capté d'Hylas imprudents.
Je suis depuis des milliers d'ans
Innocent de toute noyade.

Jamais un bateau n'a flotté
Sur ma surface rétrécie.
Pas un moulin, pas une scie
Ne me doit sa nativité.

Mais la cane blanche y pilote,
Troupeau des liquides pâtis,
Sa ribambelle de petits.
Je n'ai jamais eu d'autre flotte.

J'oscille dans mon humble val,
Sans monter jusqu'à la pléthore,
Et pluviôse me restaure
Plus ou moins du jeûne estival.

Et cependant je ne jalouse
Ni mon frère superbe, l'Ain,
Ni mes sœurs au lit toujours plein,
La Furieuse, la Valouse.

A ma gauche les citadins,
Dont les âmes s'en sont allées,
Dorment dans les blancs mausolées.
...A droite, au milieu des jardins,

Digitized by Google

J'entends, jeunes grammairiennes,
Bourdonner matinalement
Dans leur ruche l'essaim charmant
Des abeilles normaliennes.

Au sortir des prés suburbains,
Qui verdissent ma double rive,
Pour y mourir bientôt j'arrive
A la porte de Lons-les-Bains.

Par une faveur singulière,
Chétif ondin, j'ai pour tombeau
Un lit, décoré du plus beau
Des noms, le lit de la Vallière.

Dans cet anonyme portrait,
Où, sous une gaze légère,
Dans les champs lédoniens j'erre,
Un enfant me reconnaîtrait.

Pas une voix jurassienne
Ne se demandera : Quel est
Ce mystérieux ruisselet ?
Lons me connaît mieux que la Seine.

Mais peut-être un lecteur lointain,
Il doit s'en trouver dans le nombre,
S'embarrassera dans mon ombre
Et dira : J'y perds mon latin.

Je vais pour aider ce profane
Montrer mon visage à travers
Le microscope aux quatre vers
D'une charade diaphane.

La musique détient la clef de mon premier.
Partout l'on foule aux pieds sa face raboteuse.
Et, pour purifier l'œuvre de la batteuse,
Mon deuxième bondit dans les bras du fermier.

Digitized by Google

Molière.

O Molière, écrivain joyeux, qui nous amuses
Par la voix de la plus hilarante des Muses,
Tu cingles de ta prose ou de tes vers mordants
Les fâcheux, les jaloux, les fourbes, les pédants.
Tes coups de plume vont de Bélise à Béline.
Tu flagelles Tartufe avec sa discipline.
L'oubli n'a pas encor couché dans le cercueil
Ton Bourgeois gentilhomme, infatué d'orgueil,
Et ton Avare et ton Malade imaginaire
Cheminent sans vieillir vers leur tricentenaire.
Le temps, ce fossoyeur, respecte Trissotin.
Martine est immortelle et, malgré son lointain,
Nous entendons encor la tirade, où s'exale,
Ami du pot-au-feu, la bile de Chrysale.
Dante implacable, aux traits acérés et cuisants,
Des sots, des vicieux et des pédantisants,
Des bouffons de l'esprit, des racleurs de la lyre,
Tu les emprisonnas dans l'enfer de ton rire.
Il y demeureront pendant l'éternité
Et leur damnation fera notre gaîté.
Voilà Diafoirus et voilà Sotenville,
Pourceaugnac, l'âme obtuse, et Don Juan, l'âme vile.
Armande et Vadius, Mascarille et Cathos
Au pilori comique échangent leur pathos.
Georges Dandin y tend la main à Sganarelle,
Et la philosophie y vide sa querelle.
Avec l'escrime, avec la danse à coups de poing.
Toinette rit au nez d'Argan, qui ne rit point.
Pancrace suffirait à dérider Alceste.
*Euclion renait sous Harpagon palimpseste**,
Et de ta main la plus joviale tu peins
Les Gérontes grincheux, joués par les Scapins.

* Imitation d'un vers de Victor Hugo.

Digitized by Google

Mais les originaux, innombrable nichée,
N'ont pas bu toute l'encre à ta plume attachée.
Il t'en reste pour mettre en des cadres charmants
Ta Mélicerte et tes Magnifiques amants.
Dans ton jardin, fleuri de rimes et de prose,
La Princesse d'Elide éclôt, comme une rose.
L'auteur de Philaminte est l'auteur de Psyché
Et de Jupiter sous Amphitryon caché.

Gloire donc, ô Molière, à ton œuvre immortelle !
Toutes les gloires sont humbles à côté d'elle *.
Thalie en te montrant peut dire avec fierté :
« C'est le plus bel enfant que mes flancs aient porté. »
Et vous pâles aînés du brillant fils de France,
Aristophane, Plaute, Epicharme, Térence,
Sans abdiquer l'honneur dont vos beaux jours ont lui,
Comme devant un roi, courbez vous devant lui.

* Les gloires de l'Art Comique.

Digitized by Google

Digitized by Google

Louis LEBRUN

LES

ENCEINTES ET DÉFENSES

préhistoriques et anhistoriques,

de la région de Dole.

Digitized by Google

Digitized by Google

Les Enceintes et Défenses préhistoriques et anhistoriques de la région de Dole.

Tel est le titre d'un travail présenté par M. Julien Feuvrier, conservateur du musée archéologique et archiviste de la ville de Dole, au IX[e] Congrès préhistorique tenu à Lons-le-Saunier en 1913 (1). L'étude porte sur une région assez étendue, non administrative puisqu'elle comprend des territoires de trois départements : Jura, Doubs et Côte-d'Or ; sa superficie est de 1.500 kilomètres carrés. Actuellement morcelée, cette région a fait partie pendant la période gauloise et à l'époque romaine du Pays des Séquanes et plus tard du *Pagus Amavorum*. Elle présente trois aspects, suivant la nature des terrains qui appartiennent au jurassique supérieur et moyen auxquels on peut joindre le massif granitique de la Serre, au tertiaire et aux alluvions modernes.

La région de Dole, habitée de bonne heure, ainsi qu'en témoignent les nombreuses stations du néolithique, du Bronze et les tumulus de l'âge du Fer, devait renfermer de nombreux travaux défensifs et il était intéressant de les rechercher. Quelques-uns étaient déjà connus, il est vrai, mais incomplètement. Un travail d'ensemble s'imposait. L'auteur s'y est dévoué et a pu noter 28 enceintes, un ouvrage fortifié non fermé et 63 mottes. Comme les fouilles ne sont pas partout complètes ou n'ont pas donné les résultats qu'on en atten-

(1) Cette communication a été imprimée dans le compte rendu du Congrès (pages 686 à 786) et a fait l'objet d'un tirage à part formant une brochure in-8° de 100 pages, illustrée d'une carte, de trois planches hors texte et de 34 figures dans le texte (Le Mans, Monnoyer, 1914).

Digitized by Google

dait, il eût été difficile de classer tous ces monuments chronologiquement ; aussi l'ordre adopté, pour l'exposition des résultats, a-t-il été fait excepté pour les mottes, non d'après leur ancienneté, mais d'après le terrain où ils se trouvaient, la nature du sol, d'après l'avis de préhistoriens, influençant la forme de l'enceinte D'une façon générale, les enceintes des terrains jurassiques et granitiques se situent sur des éperons de collines ou de montagnes assez escarpés sur la plaine et défendus du côté du plateau par un ou deux remparts avec fossés ; celles des terrains tertiaires ont presque toutes la forme rectangulaire et pour leur défense ont été utilisés les cours d'eau ou les terrasses qui les dominent. Dans les terrains d'alluvions on a simplement, pour la défense, utilisé l'eau à proximité.

Des plans à l'échelle, faits presque tous par l'auteur, accompagnent la plupart des descriptions, ainsi qu'un index bibliographique. De plus, des indications précises permettent de se rendre aux lieux décrits, et c'est là chose précieuse, car les renseignements demandés aux habitants du pays sont erronés ou incomplets.

Quelques-unes des enceintes ont déjà été signalées au XVIII^e^ siècle par le P. Dunand et Dom Grappin ; au XIX^e^ par D. Monnier, Rousset, Clerc et Marquiset ; mais tous ces historiens y voyaient surtout des constructions romaines ou tout au plus des travaux des Gaulois, immédiatement avant la conquête. M. Feuvrier, par contre, les a reconnu presque toutes et s'il ne peut en déterminer exactement l'âge, du moins a-t-il montré qu'elles devaient se rapporter plutôt à l'occupation pré-romaine.

Il semble utile de donner une description succincte de quelques-unes de ces enceintes pour montrer quels travaux de défense avaient édifié les anciens habitants. Le mieux est de suivre l'auteur dans l'ordre qu'il a adopté.

Digitized by Google

Terrains jurassiques et granitiques.

Le Camp du Mont-Guérin se trouve sur un plateau qui domine le village de Montmirey-la-Ville. Sur le pourtour s'allonge un rempart d'une longueur totale de 500 mètres ayant l'aspect d'un murger fait de pierres extraites du terrain même, de largeur inégale (20 mètres en certains endroits et 4 mètres seulement parfois) et de hauteur variable. Le P. Dunand l'avait déjà signalé en 1779, il en a même levé deux plans assez exacts ; mais malgré des fouilles, il ne trouva rien. Toutefois, dans sa description du rempart, il signala quelques détails importants sur l'alignement et et le percement.

M. Feuvrier, à partir de 1902, soit seul, soit avec la collaboration de M. Février, pratiqua des fouilles à son tour, ainsi que M. Piroutet. Le résultat de leurs recherches fait conclure à l'occupation du Mont-Guérin dès la fin du néolithique jusqu'à la fin du premier âge du Fer. L'enceinte a été classée en 1913 comme monument préhistorique.

La Roche-Tillot, près de Frasne, est intéressant par la forme demi-circulaire de son rempart et par son entrée sur l'abrupt. On peut le faire remonter à l'âge du Fer.

Sur le Carré, près de Chevigny, il faut signaler dans ce promontoire barré la présence d'un rempart calciné. Dans l'enceinte même, il existe 2 tumulus hallstattiens. Les travaux effectués n'ont été que partiels, il serait utile de les poursuivre.

Le Grand-Murger et *la Chaux* déjà signalés au XVIII^e^ siècle se trouvent près de Rainans ; ils forment un ensemble défensif de 700 mètres de longueur sans nulle trace de fossés, ni de rempart ; mais les talus en cer-

Digitized by Google

tains points sont tels que des travaux ont dû les rendre ainsi. Du reste, on a trouvé tout à côté des outils en silex. L'auteur y a trouvé aussi de la poterie grise et des

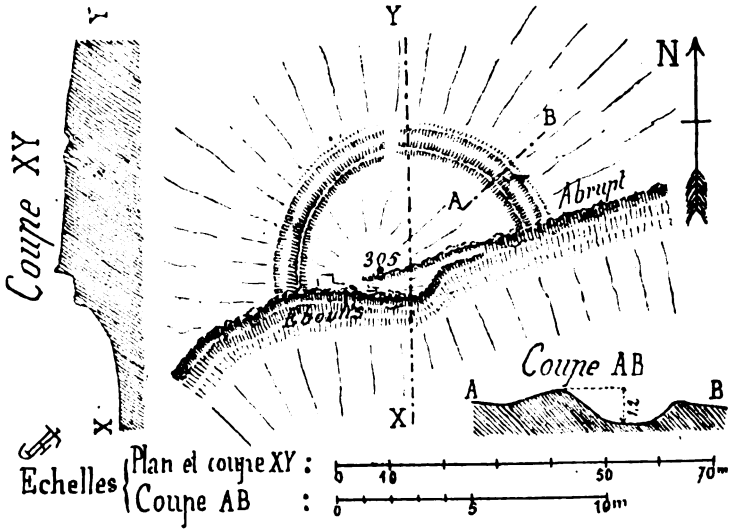

La Roche-Tillot, à Frasne.

débris de cuisine. « Si on considère, dit-il, que du *Mont-*
« *Guérin* jusqu'à *la Chaux*, c'est-à-dire en un espace
« de 6 kilomètres, s'échelonnent sur une ligne parallèle
« à la Saône, limite entre le pays des Séquanes et ce-
« lui des Eduens, quatre postes fortifiés, dont trois
« occupés pendant le Hallstatt, on est amené à penser
« que les constructeurs du quatrième, le *Grand-Murger*,
« vécurent à cette époque et eurent pour contemporains
« ceux à qui furent donnés pour demeure dernière les
« tumulus de *la Chaux* ».

L'enceinte du *bois* d'*Amange* se trouve dans la forêt de la Serre ; la forme du rempart est un arc de cercle, celle de l'éperon est circulaire aussi, ce qui donne à l'ensemble la forme d'une ellipse de 100 et 60 mètres d'axes.

Digitized by Google

Signalée à l'auteur, des fouilles y furent pratiquées qui n'ont donné que de menus débris de poterie grise peu cuite. Par comparaison cependant, on peut la faire remonter à l'hallstattien dont de nombreux tumulus se se trouvent dans les environs Ce serait un simple camp de refuge.

Le Camp de Moulin-Rouge, près de Lavans-lez-Dole, est traversé par la route nationale de Moulins à Bâle, une ancienne voie romaine et le chemin de fer de Dijon à Belfort. Ses dimensions sont à peu près de 500 mètres de long et 400 de large, déterminant une superficie de 18 hectares. Le rempart qui barrait le promontoire du côté du plateau, appelé *Redoute* dans le pays, avait une longueur de 400 mètres avec une hauteur actuelle de 3 m 60 ; d'autres restes se voient encore à l'ouest, mais de moindre importance. Deux entrées permettaient l'arrivée dans le camp. Sous le nom de *Camp d'Orchamps*, le *Moulin-Rouge* fut déjà décrit en 1762 par le comte de Caylus. Il fut identifié ensuite par de nombreux archéologues avec l'antique *Crusinia* de la carte de Peutinger sans que cette identification reposât sur des bases sérieuses et surtout sans que des fouilles fussent faites à *Moulin-Rouge*. C'est ce qu'y fit l'auteur, à plusieurs reprises, à partir de 1902. Elles furent décisives contre l'identification avec Crusinia.

Contre le rempart de barrage, il trouva des outils, avec de nombreux éclats de silex dénotant l'existence en ce point d'un atelier de taille, ainsi que de la poterie néolithique, mais assez rare. Ailleurs, il releva quelques fragments de poterie de l'âge du Fer, un *seul* débris nettement gallo-romain et quelques briques et tuileaux pouvant aussi bien se rapporter au mérovingien qu'au gallo-romain.

De pareilles trouvailles ne laissent donc pas de doute : Crusinia n'était pas à *Moulin-Rouge*, ce camp avait

Digitized by Google

cessé d'être occupé à l'époque romaine, la voie le traversait seulement.

Le Camp romain de Rochefort se trouve sur une falaise verticale de 40 mètres de hauteur au-dessus du Doubs. C'est aussi un promontoire barré par un rempart de 2 m 20 de hauteur précédé d'un fossé de 1 m 30 de profondeur. Dans l'enceinte, on voit encore les ruines du château de Rochefort. L'exploration de la surface n'a rien donné à l'intérieur à l'auteur, quoiqu'il soit évident que la construction du rempart ait précédé celle du château.

L'enceinte du Châtelard, près de Lombard (Doubs), malgrè sa petitesse est curieuse par le double rempart, séparé par un fossé, qui la défend du côté du plateau. Ces deux remparts se rejoignent à un troisième qui longe le côté ouest, doublé en dessous par un mur continuant l'escarpement rocheux. Aucune fouille n'y a été pratiquée.

L'enceinte du Crot, près de Port-Lesney, est « une croupe barrée sur un mont allongé », le barrage n'est précédé d'aucun fossé. Les côtés ouest et nord sont protégés par un vallum d'importance variable. Les fouilles effectuées font supposer que l'enceinte date de la fin du néolithique.

Près de Byans (Doubs), on trouve à l'extrémité d'un mont barré, une petite enceinte signalée par Clerc : c'est le *Châtelard*. Sa forme est carrée avec trois de ses angles arrondis, le quatrième est remplacé par un arc de cercle. C'est une forme presque quadrangulaire que nous allons retrouver souvent dans les terrains tertiaires. Des fossés l'entourent presque complètement, lesquels bordent des remparts de 1 m 50 de hauteur. Un second vallum complète la défense du côté nord-est et sud-est. L'époque de l'occupation du Châtelard est indéterminée.

Digitized by Google

Terrains tertiaires.

Les formations tertiaires de la région sont constituées par des terrains plus faciles à remuer, aussi la forme des enceintes est-elle la plupart du temps régulière : quadrangulaire

On en trouve deux dans la forêt de Chaux, présentant la même analogie : situation au bord d'un plateau dominant un ruisseau, même orientation, dimensions sensiblement les mêmes. Le vallum est précédé d'un fossé dans l'*enceinte du Temple* seulement. La hauteur de l'escarpe était de 1 m 80, tandis que dans celle du *Bois de Goux* elle n'était que 0 m 40. Malgré les recherches, aucun résultat n'a été obtenu.

Près de Losne (Côte-d'Or), dans la forêt domaniale du Pochon, il existe 3 enceintes. Dans la première, on remarque un double rempart, sa forme primitive devait être rectangulaire ; mais un des côtés a été modifié par un arc de cercle par suite de l'état du terrain. On y remarque aussi une butte circulaire. De nombreux outils en silex se trouvent dans les environs, ce qui semble démontrer qu'ils étaient habités dès l'époque néolithique. Par ailleurs (1), l'auteur a montré que des palafittes existaient dans le marécage qui se trouve au sud de l'enceinte. La deuxième enceinte n'a pu être explorée parce qu'elle se trouve dans une coupe de 5 ans. La troisième n'a qu'un vallum, sa forme est celle d'un trapèze.

Près de Flagey (environs d'Auxonne), dans les bois du *Grand Canton*, on trouve une enceinte signalée déjà par le P. Dunand en 1778. Sa forme est celle d'un quadrilatère irrégulier ; le fossé et le vallum ont une hauteur ou une profondeur variable, mais toujours en rela-

(1) *Les stations palustres dans la région de Dole* (IV[e] Congrès préhistorique de France, Chambéry, 1908.)

Digitized by Google

tions l'une avec l'autre. Ces inégalités s'expliquent par le souci qu'ont eu les constructeurs d'avoir de l'eau dans les fossés, ils ont dû par suite creuser davantage les fossés éloignés de la rivière à cause de la déclivité du sol. Les fouilles pratiquées montrent sous une couche de sable et de graviers des pavages en pierres plates brûlées, sur lesquelles on a trouvé des débris de cabane incendiée. L'auteur place cette enceinte entre le hallstattien et le mérovégien.

Avec le *Mont-Ceint*, près de Rahon (canton de Chaussin) commence la série des enceintes de formes irrégulières, les constructeurs ayant utilisé les défenses naturelles et les ayant amplifiées. Le *Mont-Ceint*, signalé pour la première fois en 1853 par Désiré Monnier domine la partie basse de la vallée de la Loue non loin de son confluent avec le Doubs. La terrasse de la rive gauche est découpée en ravins par les eaux sauvages, une de ces coupures, avec une dépression en arrière, forme une sorte de plateau isolé avec des pentes suffisamment rudes pour servir de défense naturelle. Le périmètre, avec sa forme irrégulière, mesure 650 mètres et délimite une surface de près de 3 hectares. Où les pentes sont le moins accessibles, des vallums complètent la défense. A la pointe nord ouest, une seconde petite enceinte existe incluse dans la première, elle est bordée par un rempart. Ces remparts sont construits en sable légèrement argileux, par suite peu stables, ils furent revêtus d'une chappe d'argile cuite de 0 m 30 environ, obtenue en mélangeant aux couches d'argile crue du bois pour effectuer la cuisson, opération qui ne se fit pas sans difficulté et fut incomplète en certains points comme l'auteur a pu le constater. Les autres fouilles n'ont pas donné grands résultats, on peut faire remonter cependant l'occupation au Fer.

La seule particularité intéressante est celle de la

Digitized by Google

double enceinte qui semble avoir joué, d'après M. Feuvrier, le rôle du donjon dans les bourgs fortifiés du Moyen-Age Ce fait n'avait pas encore été constaté en Franche-Comté.

Près de Souvans se trouve le *Château-Saillard*. C'est une enceinte du même type que la précédente, de 500 mètres de pourtour. Le P. Dunand en a déjà parlé en 1780 comme d'un vieux château. C'est probablement un camp de l'âge du Fer, comme la précédente. On y voit seulement 2 vallums, restes d'un ancien qui devait en faire le tour.

Notons en passant que près d'Azans, une enceinte de mêmes dispositions que le *Mont-Ceint*, mais de dimensions beaucoup moindres, paraît avoir existé au lieudit *le Bisard*.

L'enceinte dite *les Grands Terreaux* qui se trouve sur le territoire de trois communes du canton de Chaussin (Asnans, La Chaînée-des-Coupis, Gâtey) doit son nom aux grands fossés (terreaux) qui la limitent. De forme irrégulière, l'enceinte mesure dans sa plus grande longueur plus d'un kilomètre et 450 mètres de large. Sa superficie, environ 40 hectares, est délimitée par des fossés et un marécage très vaste, *Le Moû de Pleure*, qui, d'après la légende des habitants du pays, aurait été l'emplacement d'un village disparu à la suite d'un cataclysme.

Les Grands Terreaux ont été signalés par D. Monnier en 1824. Les uns croyaient y voir un camp de César, d'autres, des retranchements élevés par le prince de Condé en 1634 ou par les troupes françaises en 1674.

L'auteur, qui a exploré l'enceinte n'y a relevé aucun vestige d'occupation ancienne ; mais comme nombre d'enceintes du Fer n'étaient que de simples refuges temporaires, où l'on ne trouve que peu de documents,

Digitized by Google

il incline à penser que les Grands Terreaux pourraient remonter à cette époque. Des recherches ultérieures confirmeront peut-être cette hypothèse.

Le Camp de Baimé (mot patois équivalant à Beau meix) est assis dans un vallon entouré sur trois faces par des ruisseaux amenant les eaux des plateaux environnants. Le rempart n'existe que sur la face sud et une partie des faces est et ouest ; en avant de la face sud se trouve un marécage. Il y avait donc là une utilisation très judicieuse de la nature du terrain. A l'ouest, une petite colline dominait le camp défendu de ce côté par un double vallum où devait se trouver l'entrée. Non loin se voit une motte, *Le Rond*, entouré d'un fossé et d'un vallum en avant. Quelques débris de poterie grossière, peu cuite, permettent de faire remonter l'existence du camp à la période pré-romaine.

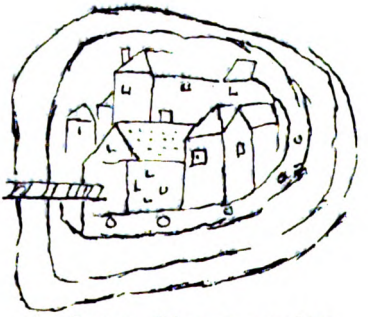

La Grange d'Assaut, vers 1630
(Arch. Dole, 591).

Terrains d'alluvions.

Nous venons de voir l'utilisation de fossés emplis d'eau comme moyen de défense, on retrouve ce moyen prédominant dans les enceintes des terrains d'alluvions : les vallums n'ayant qu'un intérêt secondaire, le pays étant plat et peu élevé au-dessus des rivières voisines.

Digitized by Google

La plupart de ces enceintes ont servi de centre d'agglomérations pour des villages ou bourgs actuels. La plus rapprochée de Dole est la *Grange d'Assaut*, pour les fossés nord et nord-ouest de laquelle on a utilisé d'anciennes *mortes* communes dans la partie basse du Doubs. Il reste peu de choses du passé de la *Grange d'Assaut*. On la signale dans un titre du xv^e^ siècle ; un croquis pris vers 1630 nous la montre comprenant plusieurs bâtiments et entourée d'une muraille et d'un fossé. Il ne reste actuellement que les restes de la porte, une maison et des hébergeages.

Le village de *Champdivers* est construit sur une petite élévation par rapport à la plaine du Doubs et la tribu qui vint s'établir sur ce point utilisa de nombreuses mortes en les réunissant par un fossé, formant ainsi une ceinture protectrice. Aucune recherche archéologique n'a été faite.

Une partie du village de Saint-Aubin, *le Bourg*, est enclose dans une île formée par le ruisseau le Cleux et une dérivation artificielle de celui-ci Au nord de l'île dont elles sont séparées par le ruisseau, deux mottes ont supporté au Moyen-Age le château et ses dépendances. De nombreuses pièces archéologiques ont été trouvées sur le territoire, notamment des objets de l'âge du Bronze au château, ce qui permet de considérer l'occupation comme très ancienne. Près de Saint-Aubin, on trouve une semblable utilisation d'un cours d'eau et d'une dérivation de celui-ci : l'ensemble forme une enceinte irrégulière entourée presque complètement, la surface libre formant l'entrée. On y a trouvé un foyer et de la poterie. L'auteur en fait remonter l'origine à une des époques du Fer.

Le village de *Chaussin* est situé dans la grande plaine du Doubs, au point où son affluent, l'Orain, vient se jeter. L'eau se rencontre donc facilement au-dessous

Digitized by Google

du sol. Les premiers habitants utilisèrent cette particularité en établissant un fossé précédant une palissade. Le plan primitif fut ensuite agrandi par d'autres dérivations, un château fut bâti sur une motte située au sud-ouest. Les témoignages d'une occupation ancienne se montrent assez abondants : haches en pierre polie, épée de la Tène et aussi des débris de palafittes trouvés lors de la construction de la halle actuelle, vers 1890.

Le village de *Petit-Noir* a son quartier principal englobé dans un ancien lit du Doubs qui l'entoure presque de toutes parts. Du côté de la partie libre, il devait y avoir un fossé et probablement un rempart de terre. Dans l'enceinte se trouvait une motte ayant supporté une maison forte. Un grand chemin traversait le bourg au XIII^e^ siècle. On le trouve en plusieurs endroits sous divers noms et sillonné des deux côtés de débris de constructions : tuileaux du Moyen-Age, pierres, etc. Il devait exister probablement à l'époque romaine et avant. Par suite des divagations st des inondations du Doubs, la topographie du pays a été souvent remaniée et il n'est pas étonnant que sur le sol on ne retrouve aucun vestige ; il faudrait pour cela faire des fouilles profondes.

Mottes

L'auteur définit la motte, « un ouvrage en terre, en « forme de tronc de cône, de hauteur variable, entouré « d'un ou plusieurs fossés concentriques. »

Il ajoute :

« Les mêmes ouvrages dans la Bresse, où ils sont « encore nombreux, sont désignés sous le nom de « *poypes*.

« Leur origine a été, et est encore l'objet de discus- « sions entre les archéologues ; les uns veulent y voir « des travaux militaires, les autres les considéraient « comme des tombeaux ou pensaient que ces monu-

Digitized by Google

« ments pourraient avoir servi aux assemblées civiles « et religieuses des Gaulois. Actuellement, doit seul « être retenu le sentiment des premiers. Mais parmi « ceux-ci, deux opinions ont cours. Tandis que cer- « tains attribuent aux mottes une origine exclusivement « féodale, d'autres, non sans raison, ce me semble, « croient que la motte est l'ouvrage gaulois nommé « *Castellum* par les auteurs latins, et que ce petit op- « pidum a été utilisé au Moyen-Age pour y édifier un « châtelet, en bois d'abord, puis en pierre ou en brique.

« C'est cette dernière manière de voir que nous « adoptons, sans nous refuser d'admettre, — point ac- « quis à l'histoire, — que des mottes aient été édifiées « pendant la féodalité et même dans des temps moins « anciens ».

C'est un simple inventaire descriptif que donne l'auteur pour permettre plus tard « aux préhistoriens d'opérer une sélection ». Ordinairement on trouve les mottes dans le tertiaire ou les alluvions; celles situées au bord des terrasses ont des fossés incomplets en fer à cheval. Pour leur description, M Feuvrier a adopté l'ordre dans lequel elles se répartissent dans les vallées où elles se situent.

Des 63 mottes qu'il décrit, nous ne citerons que les plus intéressantes :

Dans la vallée de la Vèze, la motte de *Monthureux* à Labergement-lez-Auxonne ;

Dans celle du Cleux, les deux mottes jumelles du château de Saint-Aubin ;

Dans celle du Doubs, *Montalègre* au territoire d'Asnans :

Dans le Val-d'Amour, le *Vieux-Château* de Montbarrey, le *Châtelet* de Belmont, la motte d'Augerans, le *Château* de La Loye, la *Toppe* de Goux, le *Château-*

Digitized by Google

Gaillard à Villers-Farlay, la motte des *Vignottes* à Vaudrey, le *Cimetière* de Souvans ;

Dans la vallée de la Sablonne, le *Château* de Chemin, la motte d'Annoire ;

Dans la vallée de la Braine, le *Petit Vieux-Château* à La Chassagne.

On compte deux mottes à Choisey, Montbarrey, La

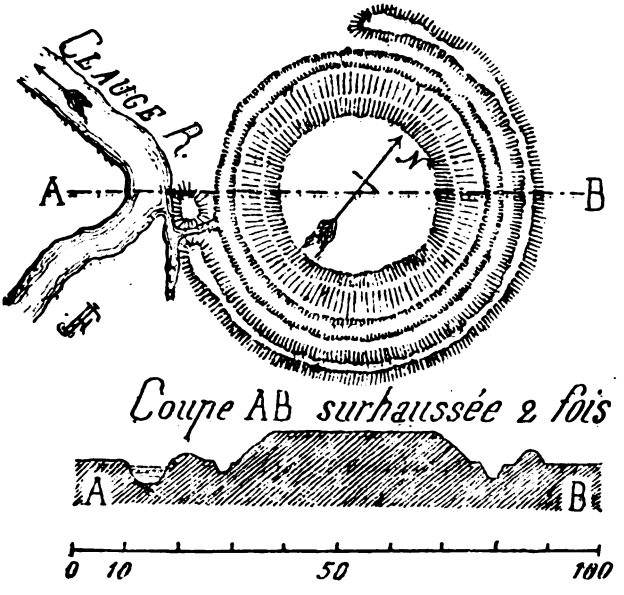

La Toppe de Goux.

Loye, Vaudrey. Chemin-Beauchemin, Saint-Loup-Villangrette et La Chassagne ; trois à Petit-Noir et Souvans.

Les mottes de Montbarrey, Belmont, Augerans, Villers-Farlay, Chemin, Annoire, le Petit-Vieux-Château de La Chassagne ont eu, ou ont encore un double fossé.

A noter qu'un certain nombre de ces ouvrages sont échelonnés sur deux importantes voies romaines, anciens chemins gaulois améliorés. Ceux d'Annoire, Che-

Digitized by Google

min-Beauchemin, Tavaux, Choisey (le château), Dole, Rochefort, sur la voie romaine de *Cabillonum* à *Vesontio;* ceux de Tavaux, Villette-lez Dole, Goux, La Loye (le château), Augerans, Belmont, sur celle de Dijon en Italie par le Grand-Saint-Bernard.

Je ne sais si le résumé précédent montrera suffisamment tout le travail que s'est imposé M. Feuvrier de visiter tous les endroits qu'il décrit, de rechercher sur le sol ou dans le sol les vestiges des civilisations anciennes, de noter enfin tout ce qui est capable de nous renseigner sur les origines des ouvrages défensifs. Cet inventaire restera un des bons monuments de notre vieille Franche-Comté en même temps qu'un des meilleurs guides pour les archéologues futurs.

Louis Lebrun.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES

Membres de la Société d'Émulation du Jura

POUR 1915.

Membres du bureau.

MM.

Le Préfet du Jura, *Président d'honneur.*

Président annuel : Monot, Emile, professeur au Lycée, 10, Place Perraud.

Vice-Président : Guichard, Paul, homme de lettres, 78 *bis*, rue Saint-Désiré.

Secrétaire-archiviste et Trésorier : Carrez, Honoré, directeur d'école honoraire, route de Courbouzon.

Membres résidant au chef-lieu.

MM.

Baille, Léon, ancien greffier du Tribunal de Commerce, 12, rue Saint-Désiré.

Baille, Pierre, 34, rue Lecourbe.

Barbier, Inspecteur des chemins de fer, route de Courbouzon.

Benoit, avocat, 6, rue de la Préfecture.

Digitized by Google

MM.

Bertrand, libraire, 22, rue Saint-Désiré.

Bey, Edmond, directeur de la Cie d'assurances « Le Jura », 33, avenue Gambetta.

Bidot, Augustin, architecte, route de Conliège.

Billet, Edouard, docteur en médecine, 1, rue de la Préfecture.

Billot, Achille, artiste peintre, à Lons-le-Saunier et à Sellières.

Blaise, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, route de Montaigu.

Bonnefous, notaire, 6, avenue Gambetta.

Chapuis, Edmond, docteur en médecine, député, avenue de la Gare.

Chaudey, conservateur des forêts, 23, avenue Gambetta.

Decluме, Lucien, imprimeur, 55, rue du Commerce.

Drieu, professeur au Lycée, route de Conliège.

Genevois, avocat, 18, rue Sebile.

Genoud, greffier du tribunal civil, 22, rue Rouget-de-Lisle.

Girardot, Louis-Abel, professeur honoraire du Lycée, conservateur du Musée, 28, rue des Salines.

Gaulion, pharmacien, 12, rue Saint-Désiré.

Helffer, commandant de recrutement, route de Savagna.

Jacquet, Paul, directeur d'assurances, 3, rue du Four.

Jeanperrin, inspecteur d'académie, route de Conliège.

Küss, pharmacien, 5, rue Saint-Désiré.

Lachiche, Paul, professeur au Lycée, 6, rue Rouget-de-Lisle.

Lebrun, Jules, avocat, 20, rue Rouget-de-Lisle.

Lebrun, Louis, professeur-adjoint au Lycée, 8, rue du Puits-Salé.

Lejay, Albert, chef de service à la Trésorerie générale; 12, rue Richebourg.

Létorey, Alfred, licencié en droit, 1, place Pasteur.

Digitized by Google

MM.

Libois, Hippolyte, archiviste du département, 13, place de la Paix.

Lombard, Léon, professeur au Lycée, route de Courbouzon.

Marteau, capitaine au 44e d'infanterie, rue Brichard.

Marteau, Georges, capitaine au 44e d'infanterie, boulevard des Dombes.

Maréchal, Antonin, ingénieur-électricien, 12 *bis*, rue de Vallière.

Massot, sous-intendant militaire, 2, place Pasteur.

Mias, Edmond, ancien professeur au Lycée, 13, rue Saint-Lazare.

Michel, Eugène, ancien avocat, 6 *bis*, place Perraud.

L'abbé Perrod, Maurice, aumônier des Lycées, 26, rue Rouget-de-Lisle.

Le chanoine Poulin, Elie, curé de Saint-Désiré, 20, rue Saint-Lazare.

Prost, Henri, banquier, 14, rue Rouget-de-Lisle.

Prost, Maurice, banquier, 14 rue Rouget-de-Lisle.

Mlle Taviot, professeur au Lycée de Jeunes Filles, 27, quai Thurel.

Thevenet, docteur en médecine, conseiller général, 37, rue du Commerce.

Thevenot, proviseur du Lycée, rue Saint-Lazare.

Mme Trouillot, propriétaire, 4, place de la Paix.

Vagniot, docteur en médecine, route de Montaigu.

Vaucher, Xavier, photograveur, route de Courbouzon.

Viannay, Louis, inspecteur d'assurances, 18, rue des Cordeliers.

Villard, (de) Honoré, à Revigny.

Digitized by Google

Membres résidant dans le département.

MM.

Aligny (le baron d'), conseiller général, au château de Montmirey-la-Ville.

Mme Arbez-Gindre, institutrice, au Vaudioux.

Arenberg (le prince Ernest d'), au château d'Arlay.

Berlier (le comte), à Châtillon-sur-l'Ain.

Berton, Paul, professeur honoraire de l'Université, à Arbois.

Bonnotte, Edmond, à Saint-Lothain.

Le chanoine Bourgeat, E., à Dole.

Bourguignon, greffier de la justice de paix, à Moirans.

L'abbé Brune, Paul, curé doyen de Mont-sous-Vaudrey.

Chauvin, Léon, maire de Montain.

Chevrot, docteur en médecine, à Bletterans.

Chivré (le vicomte Urbain de), à Arlay.

Compagnon, Jules, docteur en médecine, à Montmirey-le-Château.

Cousança, Ernest, à Saint-Amour.

Delacroix, Norbert, ancien professeur à Varsovie, à Arlay.

Desarbres, instituteur, à Villevieux.

Epailly, à Miéry.

Le chanoine Favre, Eugène, directeur de la Maîtrise à Saint-Claude.

Feuvrier, Julien, professeur honoraire, archiviste de la ville et conservateur du Musée d'archéologie, rue des Romains, à Dole-la-Bedugne.

Février, Louis, Conservateur du Musée d'archéologie de Dole, à Azans.

L'abbé Fromont, curé de Crissey.

Gagneur, Désiré, avoué à Dole.

Gaillard, M., instituteur à Saint-Laurent-la-Roche.

Digitized by Google

MM.

Gaillard, Alphonse, aux Bouchoux.
Girod, secrétaire de la mairie, à Moirans.
Grand, Gorges, à Dole.
Grosjean, Henri, à Clairvaux.
Guillot, Léon, à Vaux-sous-Bornay.
Le chanoine Guichard, Xavier, curé de Dole.
Guyon, instituteur à Vevy.
Hétier, François, industriel à Arbois.
Hugon, Edouard, instituteur à Savigna.
Jacques, Joseph, imprimeur, rue Poitune, à Besançon.
Jenot, directeur honoraire d'école, à Saint-Amour.
Joly, Louis, ingénieur agronome, à Montmirey-la-Ville.
Joray, Charles, receveur de l'enregistrement, à Champagnole.
Larger, docteur en médecine, à Dole.
Lautrey, Louis, à Cousance.
Légerot, docteur en médecine, à Beaufort.
Le Mire, Paul-Noël, à Pont-de-Poitte.
Longin, Emile, ancien magistrat, 1, place Saint-Jean, à Dijon.
L'abbé Maraux, André, professeur au Séminaire de Courtefontaine (Jura), par Bians (Doubs).
Monnier, Léon, directeur de la « Vie doloise », à Dole.
Palluy, Jean, rue des Arènes, à Dole.
Pinault, Louis, capitaine en retraite, 27, rue d'Orgemont, à Salins.
Piroutet, Maurice, géologue, rue du Pavillon, à Salins.
Plantet, Eugène, secrétaire honoraire d'ambassade, à Montmorot.
Potard, instituteur, à Doucier.
Potard, fils, instituteur, à Charcier.
Rigoulet, instituteur à Morbier.
Romand, Louis, docteur en médecine, à Champagnole.
Mme Rosier, Marguerite-Henri, rue des Templiers, à Dole.

Digitized by Google

MM.

Robert, ancien magistrat, à Domblans.
Sauvin, Maurice, industriel, à Pont-de Poitte.
Thorax, Ferdinand, propriétaire, à Saint-Lupicin.
Vernier, directeur d'école honoraire, à Poids-de-Fiole.
Villerabel, (le vicomte de la) à Crissey.
Vuillermet, François, directeur de la *Revue viticole*, à Poligny.
Vuillot, avenue de Gray, à Dole.

Membres correspondants.

MM.

Albert, Joseph, artiste-peintre, à Cuiseaux.
Azan, Paul, chef de bataillon, à Paris (Ministère de la Guerre, section d'Afrique).
Baille, Alfred, chef de bataillon, 34, rue Lecourbe, à Lons-le-Saunier.
Bérard, Victor, ancien membre de l'école d'Athènes, 75, rue Denfert-Rochereau, à Paris.
Berthod, chef de comptabilité à la Banque de France, à Arras.
L'abbé Besson, Marius, professeur d'histoire à l'Université de Fribourg (Suisse).
Blondeau, procureur de la République, à Vesoul.
Bourdon, docteur en médecine, à Etrepagney (Eure).
Bouvier, E.-L., membre de l'Institut, professeur au Muséum, 14, avenue Voltaire, à Maisons-Lafitte.
Brochet, Jérôme, professeur au Lycée Victor Hugo, à Besançon.
Brun, Xavier, professeur au Lycée, 5, rue Sainte-Catherine, à Lyon.
Bruchet, Max, archiviste du département du Nord, à Lille.

Digitized by Google

MM.

Chapoy, Edmond, avocat, 8, boulevard Victor-Hugo, à Bourg-en-Bresse.

Chevaux, Henri, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, 38, rue de Patras, à Tunis.

Choffat, géologue, à Zurich.

L'abbé Clément, directeur de l'école Gerson, rue de la Pompe, à Paris.

Cordier, professeur de dessin, à Louhans.

Cour, conseiller à la Cour d'appel, à Besançon.

Mme David, professeur à l'Ecole normale de Vesoul.

Descher, Marc, publiciste à l'agence Havas, 51, rue Denfert-Rochereau, à Paris.

Droz, Auguste, receveur des finances, à Villefranche-sur-Saône.

Fardet, administrateur colonial, en congé à Saint-Laurent (Jura).

Febvre, Lucien, professeur à la Faculté des lettres de Dijon, 14, rue du Transvaal.

Gascon, Louis, professeur au Lycée 90, quai Pierre-Scize, à Lyon.

Gaurichon, Joseph, officier d'administration, vice-président de la Société d'Emulation d'Indre-et-Loire, 58, rue de la Fuye, à Tours.

Gauthier, Emile, ingénieur, 67, boulevard de Charonne, à Paris.

Gauthier, Henry, procureur de la République, à Orléans.

Gauthier, Léon, archiviste aux Archives nationales, 1, quai aux Fleurs, Paris

Gauthier-Villars, Albert, imprimeur-éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris.

Gazier, Georges, conservateur de la Bibliothèque municipale, 1, rue Gambetta, à Besançon.

Germain, Léon, président du Tribunal d'Yssingeaux.

Guigaut, Hippolyte, docteur en droit, à Louhans.

Digitized by Google

MM.

Guyenot, chef mécanicien de la marine, 7, boulevard Sainte-Colombe, Saint-Barnabé, à Marseille.

Hue, Edmond vice-président de la Société préhistorique de France, 60, rue de la Pompe, à Paris.

Jean, inspecteur primaire, à Chalon-sur-Saône.

Jousserandot, Louis, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de la Sorbonne, à Paris.

Lablotier, archéologue, à Bourogne (Haut-Rhin).

Lamy, Etienne, secrétaire perpétuel de l'Académie française, 3, place d'Iéna, à Paris.

Laurent-Vibert, professeur au Lycée, 15, boulevard du Nord, à Lyon.

Le Courbe (le comte), chef de bataillon en retraite, à Chalon-sur-Saône.

Léger, Charles, 49, rue de Paris, à Meudon.

Lemoisne, Paul, attaché au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, 1, rue de Richelieu, à Paris

Lyautey (le général), résident général de France au Maroc, à Casablanca.

Magnin, Antoine, docteur ès-Sciences, ancien doyen de la Faculté des Sciences, à Besançon.

Martin, Louis, professeur à l'Université de Pétrograd.

Monnier, Marcel, publiciste, à Jeurre.

Mouraux, Joseph, professeur au collège de Dunkerque.

Nourry, receveur des finances, à Louhans.

Perrenot, professeur au Lycée de Marseille.

Prost, Henri, archiviste paléographe, 59, rue Chardon-Lagache, à Paris.

Roche, 24, avenue Carnot, à Besançon.

Rollier, Louis, docteur ès-sciences, professeur au Polytechnicum de Zurich.

Rosset, Louis, pharmacien, 38, boulevard de Montparnasse, à Paris.

Roux, Roger, Juge au Tribunal civil de Belfort.

Digitized by Google

MM.

Schardt, Hans, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Sirot, ancien employé des Contributions aux Salines de Montaigu, 1, rue des Bons-Enfants, à Dijon.

Ventard, professeur d'allemand au collège de Lure.

Vernerey, Charles, professeur au Lycée, 15, rue Fontaine-Ecu, à Besançon.

Vingtrinier, avocat à la Cour d'Appel de Lyon.

Victor, professeur à l'Ecole normale de Lyon.

Viré, Armand, ancien président de la Société préhistorique de France, 8, rue Lagarde, à Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES

Sociétés Savantes et des Revues correspondantes.

---

1. Comité des Sociétés savantes au Ministère de l'Instruction publique.
2. Société d'Emulation d'Abbeville.
3. Académie d'Aix, en Provence.
4. Académie d'Arras.
5. Société éduenne, à Autun.
6. Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
7. Société belfortaine d'Emulation (Belfort).
8. Société historique, archéologique, scientifique et littéraire « Le Bugey », à Belley.
9. Société Gorini, à Belley.
10. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.
11. Société d'Emulation du Doubs, à Besançon.
12. Société d'Emulation de l'Ain, à Bourg.
13. Société d'Emulation de Cambrai.
14. Société d'agriculture de la Marne, à Châlons-sur-Marne.
15. Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.
16. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, à Chambéry.
17. Académie de Dijon.

Digitized by Google

18. Bibliothèque municipale de Dole.
19. Société d'Emulation des Vosges, à Epinal.
20. Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
21. Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
22. Société Grayloise d'Emulation, à Gray.
23. Société littéraire et archéologique de Lyon.
24. Académie des sciences et belles-lettres de Lyon.
25. Archives de la France Monastique, Revue Mabillon, (Abbaye de Ligugé à Chevotogne, par Leignan, Belgique).
26. Académie de Mâcon.
27. Académie de Metz.
28. Société d'Emulation de Montbéliard.
29. Académie Stanislas, Nancy.
30. Société Neufchâteloise de géographie, à Neufchâtel (Suisse)
31. Société archéologique de l'Orléannais, à Orléans.
32. Société d'agriculture, sciences, belles-lettres d'Orléans.
33. Musée Guimet, à Paris.
34. Société nationale des antiquaires de France, à Paris.
35. Société philomatique de Paris.
36. Revue bibliographique « Polybiblion », 5, rue Saint-Simon, boulevard Saint-Germain, Paris.
37. Société scientifique, agricole et littéraire des Pyrénées Orientales, à Perpignan.
38. Société philotechnique de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
39. Société philomatique vosgienne, à Saint-Dié.
40. Société académique de Saint-Quentin (Aisne).
41. Bibliothèque municipale de Salins (Jura).
42. Société des sciences de Semur (Côte-d'Or).
43. Société archéologique de Soissons.

Digitized by Google

44. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes.
45. Commission de météorologie de la Haute-Saône, à Vesoul.
46. Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône (Vesoul).
47. Bibliothèque municipale de Besançon.
48. Société d'histoire naturelle et de palethnologie de la Haute-Marne, à Chaumont.
49. Société des Beaux-Arts, de la Haute-Saône, à Vesoul.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Procès-verbaux des séances..... I-XVI

Notices nécrologiques :

M. Perrod. — J. Déchelette..... 3
— Henri Prost..... 5
E. Monot. — Le Prince Ernest d'Arenberg... 7
— Louis Lautrey..... 13
M. Perrod. — Léon Guillot..... 17
E. Monot. — XIVe Congrès de l'Association franc-comtoise..... 19
E. Bourgeat. — Quelques mots sur la Bienne..... 55
— La Serre et le seuil Morvano-Vosgien 63
E. Longin. — Une Veuve franc-comtoise : Madame de Châteaurouillaud..... 75
A. Lejay. — La Station tardenoisienne de la Condamine..... 123
P. Guichard. — Statues et Statuettes..... 130
Louis Lebrun. — Les enceintes et défenses préhistoriques et anhistoriques de la région de Dole.. 165
Liste des membres de la Société..... 183
Liste des Sociétés savantes et des Revues correspondantes..... 193
Communication de M. E. Monot sur les *Tranchées, mines et contremines dans les guerres des Romains* (Procès-verbaux, p. IV).
Communication de M. A. Girardot, relative à la *Station hydrominérale de Lons-le-Saunier* (Procès-verbaux, p. XI).

Digitized by Google

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE, L. DECLUME, LONS-LE-SAUNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02450 5912

Digitized by Google